

Constipation? Robol EN VENTE PARTOUT

LE SOLEIL

inter-loto '92 PROCHAIN TIRAGE: 12 AOÛT

★ 42 PAGES

74e ANNEE — No 179

QUEBEC, VENDREDI 30 JUILLET 1971

PRIX QUINZE CENTS

Apollo 15 touche pratiquement son but

HOUSTON (AFP et UPI) — La mission Apollo 15 touche pratiquement son but et c'est quelques heures seulement après l'atterrissage en fin d'après-midi que débute l'exploration scientifique...

à 13:48 hres et avoir amorcé sa descente à 18:03 hres. David Scott, un vétéran de l'espace, et James Irwin qui est à son premier vol spatial se posent dans une plaine bordée sur trois faces par les Apennins...

530 milles de la zone équatoriale qui a reçu la visite d'Apollo 11, 12 et 14.

Contrastant avec les autres régions lunaires déjà explorées, le paysage accidenté ne sera toutefois pas visible de près, à l'écran avant samedi, puisqu'il faudra attendre la première sortie des astronautes pour que l'antenne de télévision, fixée à la jeep lunaire, soit dressée.

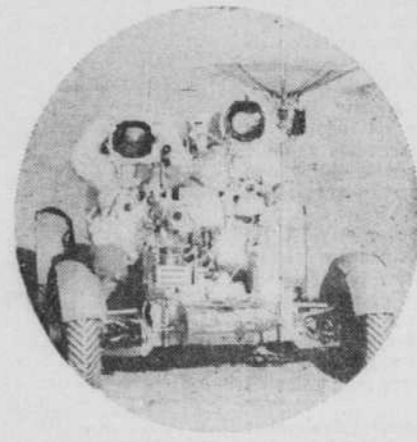
Aucun incident technique n'est venu hier importuner

les voyageurs de l'espace qui ont été tirés de leur mutisme, peu après leur insertion sur orbite lunaire, au moment où l'astre se révéla à eux de façon plus précise.

La description qu'en ont donnée Scott et ses coéquipiers était la meilleure qu'on ait jamais reçue d'un voyageur de l'espace, ont dit les experts du centre de contrôle de Houston. Les astronautes percevaient alors des régions lunaires qui n'avaient jamais été vues par des humains auparavant.

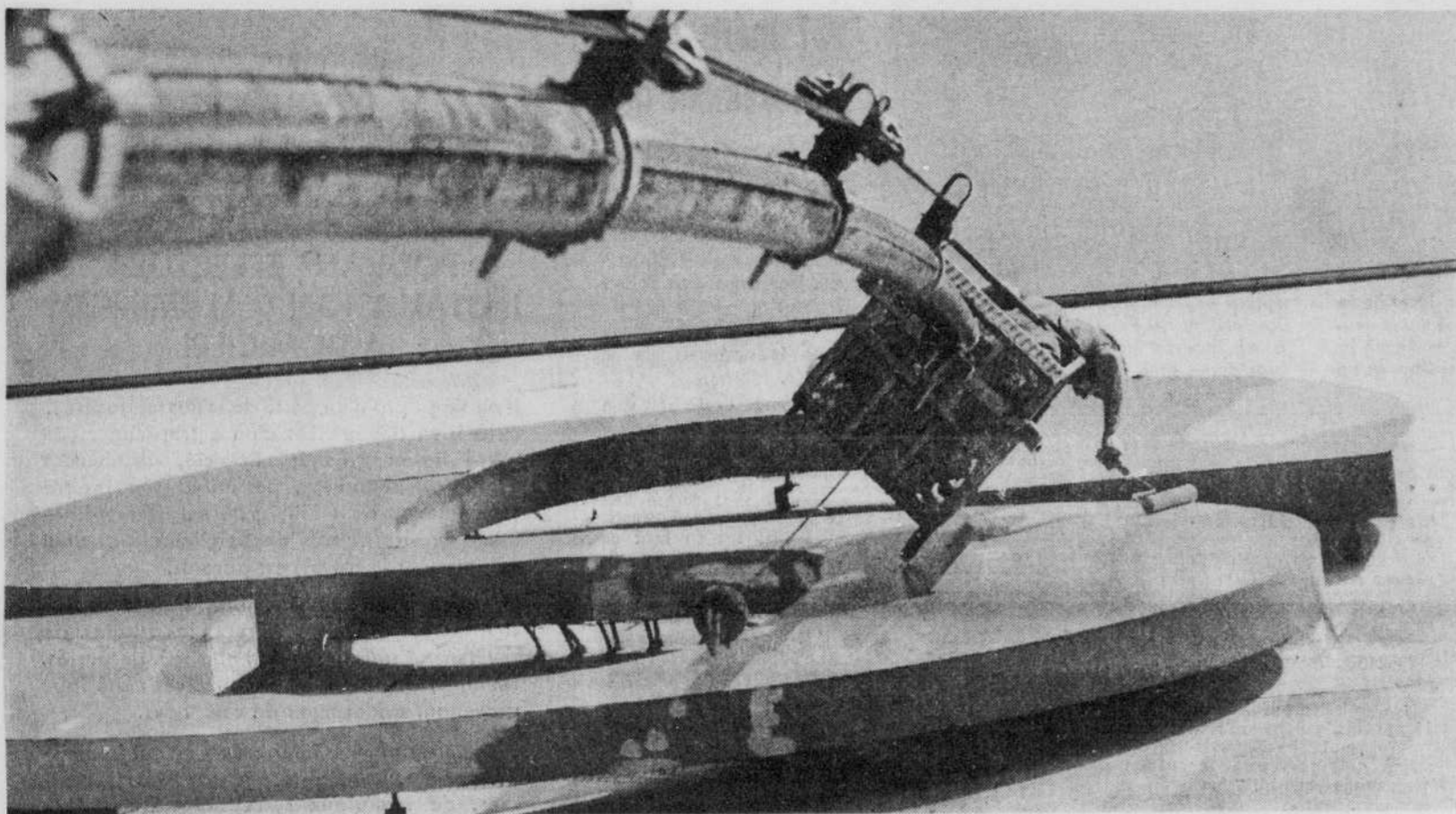
Huit heures avant l'atterrissage, la mission Apollo 15 a d'ailleurs fait partager aux Terriens la vue dont ils bénéficiaient, puisque pendant 14 minutes ils ont montré à vol d'oiseau le décor dans lequel ils vivront pendant 87 heures.

On sait que c'est le réseau de satellites de communication "Intelsat" qui diffusera les émissions de télévision en provenance de la Lune. Deux grandes stations de (Suite à la page 2, 3e col.)



Aujourd'hui

- 10:22 hres — Emission de télévision de 14 minutes. Images du lieu d'atterrissage sur la Lune
13:48 hres — Falcon se sépare d'Endeavour
18:03 hres — Le module lunaire amorce sa descente
18:15 hres — Falcon se pose sur la Lune
19:38 hres — Scott sort le buste par l'écoutille supérieure du module et décrit pendant 30 minutes le paysage environnant



Les habitués du quartier Saint-Roch auront vite identifié cette scène qui se répète depuis le début de la semaine, boulevard Charest. (Autre photo, page 2)

162 morts au Japon

Erreur d'un jeune pilote

TOKYO (d'après AFP ET PA) — Un Boeing 727 de la compagnie japonaise "All Nippon Airways" est entré ce matin en collision avec un chasseur à réaction F-86F de l'armée de l'air japonaise et s'est écrasé dans une région montagneuse au nord du Japon avec 162 personnes à son bord.

Tous ont trouvé la mort, à l'exception du pilote du chasseur à réaction qui a réussi à sauter en parachute.

Celui-ci, un apprenti-pilote de 22 ans qui effectuait une mission d'entraînement, serait d'ailleurs responsable de l'accident.

En effet, les premiers résultats de l'enquête ont démontré, dès ce matin, que le jeune pilote n'avait pas respecté les directives du vol. Le lieutenant-général Tsurayuki Ishikawa, adjoint au chef des forces armées du Japon, a pour sa part déclaré qu'il croyait à une erreur de jugement de la part du pilote du F-86. La police devait procéder, ce soir, à un interrogatoire et il se peut que le pilote soit inculpé d'homicide par imprudence.

Aux dernières nouvelles, 50 corps seulement, sur un total de 162, avaient été retrouvés. Ils gisaient affreusement déchiquetés, au milieu des débris de l'appareil. Dans plusieurs cas, il est pratiquement impossible de dire si le cadavre est celui d'un homme ou d'une femme.

On indique d'autre part au siège de la Compagnie, à Tokyo, que 162 passagers, et non 161 comme il avait d'abord été annoncé, se trouvaient à bord du Boeing. Cette erreur provient du fait qu'un bébé n'avait pas été enregistré.

Tous les passagers étaient de nationalité japonaise, sauf un des sept membres de l'équipage. M. M. Carpenter, 30 ans, originaire de Detroit, Michigan.

Rappelons que le Boeing effectuait un vol entre Hokkaido, l'île la plus au nord du Japon, et Tokyo. Contrairement aux premiers témoignages qui avaient laissé croire que l'appareil s'était abîmé en mer, le Boeing s'est, en effet, écrasé au sol, non loin du Pacifique.

L'incertitude concernant le lieu où l'appareil s'était écrasé provenait notamment des déclarations du pilote d'un chasseur volant en formation avec le F-86F, qui avait déclaré que le Boeing avait piqué vers la mer, suivi d'un panache de fumée.

Le lieutenant Tamotsu Suma, qui pilotait l'avion volant en formation avec le chasseur "F-86 F", entré en collision avec le Boeing 727 de la "All Nippon Airways", a déclaré que l'accident s'était produit à l'altitude de 8.550 mètres, au-dessus du mont Komagatake, dans le nord du pays.

Le pilote japonais venait de regagner la base aérienne de Matsushima où il a fait le récit de la collision

Suma se trouvait, pour sa part, à 7.650 mètres. "J'ai aperçu un avion civil se dirigeant vers le chasseur d'Ichikawa à la même altitude que lui", a-t-il notamment déclaré. (Suite à la page 2, 2e col.)

Document anonyme sur le travail de journalistes

Un groupe anonyme de personnes a rendu public, en le faisant circuler, un dossier secret sur le contenu du travail effectué par des journalistes de La Presse, du poste de radio CKAC et de la chaîne française de Radio-Canada.

Les auteurs de ce dossier anonyme qualifient ces journalistes de professionnels à la solde des séparatistes et des marxistes. On parle même de complot feiltsu pour prendre la direction de l'information à La Presse.

Une première tranche de ce dossier anonyme, celui analysant le contenu de l'information du journal La Presse, a été remis au premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, aux membres de la Commission parlementaire sur la liberté de presse, aux ministres et aux députés, avec mention:

"Etude sur la suppression, la déformation, la falsification et l'exagération de nouvelles dans La Presse, dans le but évident de favoriser le séparatisme"

Cette "étude" sur La Presse ouvre, selon les auteurs anonymes, une période de 17 mois, soit de janvier 1968 à juin 1969. A la lecture rapide de ce document anonyme, on constate qu'un travail immense de compilation a été fait par les auteurs.

Le style rédactionnel des recherchistes est différent pour chaque média en plus de la retranscription du document faite par des personnes travaillant sur diverses machines à écrire.

Il est impossible qu'une seule personne ait fait la compilation de tout ce matériel. Les auteurs comparent La Presse aux principaux journaux français et anglais du pays. On s'applique, bien sûr, à chercher dans ce journal tout ce qui semble, avec exagération, nuire à l'unité canadienne.

La direction de la rédaction du Soleil n'a pas l'intention de publier, pour le moment, le contenu de ce dossier, parce qu'il ne représente aucun intérêt pour le public étant sans auteurs connus.

En plus de celui de La Presse, nous avons en main les (Suite à la page 2, 1ère col.)

A l'insu de la CEQ, le ministère évalue la scolarité des enseignants

MONTREAL (PC) — Le ministère de l'Éducation procède à l'évaluation des dossiers en vue du classement des enseignants qui recevront, d'ici septembre, une note officielle attestant le degré de scolarité que leur reconnaît le gouvernement.

La Corporation des enseignants du Québec (CEQ) considère ce geste du ministère de l'Éducation comme une transgression de la convention collective qui stipule que le classement est objet de négociation.

S'appuyant sur l'importance accordée à cette question par les enseignants lors de leur congrès tenu à Sainte-Foy au début de juillet, les dirigeants de la CEQ ont promis de réagir fortement

si le gouvernement persiste dans son projet.

Annoncée hier dans un quotidien montréalais, cette nouvelle a été confirmée par Mlle Thérèse Baron, sous-ministre à l'Éducation, qui n'a cependant pu fournir aucun détail sur l'opération présentement en cours.

"J'ai appris la nouvelle, a-t-elle dit, par les journaux. Après m'être informée, je puis affirmer que le processus de révision des dossiers est très avancé. Il est possible que très bientôt, les enseignants reçoivent une note officielle. Est-ce qu'ils recevront tous cette lettre dans les prochains jours ou avant septembre? Je ne le sais pas."

Il a été impossible d'obte-

nir plus de précisions. Le ministre de l'Éducation, M. Guy Saint-Pierre, et les sous-ministres directement impliqués sont en vacances.

Selon l'article paru dans La Presse, cinq mille lettres sont déjà prêtes à partir et c'est à raison de 700 par jour qu'elles parviendront, à compter de la semaine prochaine, aux enseignants du Québec.

Toujours selon le quotidien, le ministère de l'Éducation croit que 95 pour cent des enseignants seront satisfaits de la qualification qui leur sera reconnue. Il serait alors relativement facile de faire face au mécontentement de ceux qu'on aura déclassés.

On se souvient que le problème du classement avait entraîné un conflit marqué de nombreux débrayages rotatifs et qui s'est terminé, sans que rien ne soit réglé, avec la fin des classes en juin.

L'annonce du reclassement relance maintenant toute l'affaire.

COMMUNIQUE CEQ

Dans un communiqué remis à la presse, mercredi, la CEQ déclare qu'elle n'a été informée, ni officiellement, ni officieusement, et que de plus, elle n'a pas été consultée. Encore une fois, des décisions unilatérales sont prises par le gouvernement sans tenir compte des principaux intéressés.

Après avoir rappelé que, selon la convention collective, le classement est un objet de négociation, la centrale syndicale des enseignants s'élève contre le fait que le gouvernement fait fi des groupes habilités à représenter les enseignants (Suite à la page 2, 2e col.)

Le prix des billets d'autobus augmente

A compter de dimanche, une nouvelle tarification sera en vigueur à la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec.

Dans la zone 1 les billets et le passage en monnaie seront augmentés de \$0.05 chacun. Dans la zone 2, seuls les billets subissent une augmentation de même valeur. Le prix du passage des écoliers ne subit aucune modification.

Dans la zone 1, le taux en monnaie sera désormais de \$0.35 tandis que les billets pour adultes se

vendront huit pour \$2. Dans la zone 2 et l'inter-zones, les billets seront de 10 pour \$3.50. La tarification après minuit sera de \$0.35 dans la zone 1 et de \$0.40 dans la zone 2 et l'inter-zones.

Selon la CTCUQ, cette hausse des taux du transport en commun a été rendue nécessaire à la suite du règlement de grève, intervenu en fin de semaine dernière. L'organisme doit trouver des revenus supplémentaires de \$5.246.700 pour couvrir les coûts de la nouvelle convention collective.

à lire

Les drogues

L'inquiétude grandit à travers le Canada relativement à l'usage non-médical des drogues

— page 3

Les prix

Le mode de prix unitaire suggéré par le gouvernement fédéral ne suscite pas plus d'enthousiasme qu'il ne faut au Québec

— page 5

Baie-Saint-Paul — Ouverture ce soir du 5e festival folklorique de Baie-Saint-Paul — L'Ukraine, pays invité.

— page 5

Autopsies

A cause des conditions inadéquates de la morgue, un pathologiste fait son travail à ciel ouvert.

— page 17

La CJC

Après une année difficile, la Compagnie des Jeunes Canadiens se porte mieux que jamais, déclare le rapport annuel de la Compagnie

— page 11

Ashe vaincu

Forte surprise au tournoi de tennis Rothmans, alors que Arthur Ashe subit la défaite

— page 19

Cantin-Marcotte

Le combat de boxe tant attendu entre Reynald Cantin, champion canadien des mi-moyens junior et Fernand Marcotte Jr, pourrait ne pas avoir lieu en septembre!

— page 20

sommaire

Table with 2 columns: Category and Page Number. Includes Arts et Lettres (8 et 9), Annonces classées (23 à 28), A Québec aujourd'hui (8), Bandes dessinées (22), Bridge (25), Décès (29), Documents (18), Famille (10), Économie-Finance (12 à 14), Horoscope (24), Mots croisés (23), Patron (26), Sport (19 à 22), Télévision (9)

la météo

Aujourd'hui: un maximum de 75; dégagé la nuit prochaine. Demain: ensoleillé. Minimum: 35, maximum: 80. Aperçu pour dimanche: ensoleillé avec possibilité de nébulosité croissante dans l'après-midi.



FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC

Vendredi, le 30 juillet

20h30 Théâtre: "I Love You Bernard Mergendeller" Cathédrale anglicane

21h00 Théâtre: "Corps et environnements" Conservatoire d'art dramatique

Samedi, le 31 juillet

14h à 17h Happening d'argile, terrain Dufferin. En cas de pluie reporté au lendemain.

Document...

(Suite de la première page)
tranches concernant la station radiophonique CKAC et la chaîne française de Radio-Canada.
Il est mentionné dans le document concernant CKAC: "Dans l'intérêt de l'unité nationale, le propriétaire de cet exemplaire est invité à en multiplier les copies et à en assurer la distribution aux intéressés."
On fait l'analyse complète du contenu des émissions par des commentaires sur le reporter, leur façon de travailler et les tendances qu'ils veulent donner, selon les auteurs du document anonyme.
Il en est de même pour ce qui est de la chaîne française de Radio-Canada. On analyse des émissions d'affaires publiques, tentant toujours de démontrer que les animateurs, journalistes sont des séparatistes.

Le député Cyr nie à De Bané la prétention de parler au nom de la Gaspésie

Par Donald DOYLE de notre bureau à OTTAWA

Pierre De Bané n'est pas le porte-parole de la Gaspésie: c'est tout simplement un homme qui a peur et qui est incapable d'assumer seul ses propres responsabilités.
Et voilà, dans l'esprit du député de Gaspé, Alexandre Cyr, Pierre De Bané n'est rien d'autre qu'un acteur qui, de connivence avec les journalistes, parvient en un mois à faire oublier le travail qu'il n'a pas fait pendant les onze autres.
M. Cyr, qui était de passage, hier, dans la capitale fédérale, n'apprécie guère le fait que M. De Bané se présente comme le "haut-parleur" de la Gaspésie ou encore comme le député de la Gaspésie. Dans son optique, il devrait se contenter du titre de député de Matane, d'autant plus qu'il n'a absolument rien fait pour la Gaspésie.
A-t-il fait quelque chose pour son propre comté? Encore là, la réponse est négative et le député de Gaspé prétend que tous les travaux qui ont été réalisés dans Matane, ont été mis en marche non par l'actuel député mais plutôt par son prédécesseur, M. René Tremblay.
M. Cyr se dit bien placé pour parler car dans son comté, les réalisations du gouvernement fédéral sont nombreuses et il donne en exemple le parc de Forillon, de même que les développements industriels et miniers de Murdochville, Grande-Vallée et Rivière-au-Renard.
Essentiellement, M. Cyr reproche à M. De Bané de soulever la population pendant un mois par année et ensuite de la laisser tomber. "C'est bien beau de prêcher la révolution pendant un mois, mais après cela, il faut faire quelque chose pour ces gens".
Or, c'est là l'essentiel de son argumentation, M. De Bané n'est jamais à Ottawa et quand il y est, il ne se tient pas avec le peuple, mais plutôt avec quelques intellectuels ou quelques journalistes".

Dans son optique, ce n'est pas quand on est à des centaines de milles de la capitale, que l'on "doit" faire peur au gouvernement".
C'est ici, à Ottawa, que se trouvent les ministres et les hauts-fonctionnaires et c'est ici que les pressions doivent s'exercer.
"C'est ici que le député doit faire peur au gouvernement afin de le forcer à agir dans l'intérêt des citoyens de son comté, selon les principes démocratiques établis". D'ajouter M. Cyr: "Le député qui se promène dans son comté et qui demande à la population de faire peur au gouvernement, démontre à ses électeurs qu'il a peur de faire son devoir de député ou qu'il ne se sent pas capable de rencontrer les obligations que ces mêmes électeurs lui ont confiées".
Pour prouver que M. De Bané ne fait pas son travail à Ottawa, M. Cyr soutient qu'il ne se présente quasi jamais aux séances du caucus. C'est-à-dire là où les députés ont vraiment l'occasion d'émettre leur point de vue.
M. Cyr soutient également que le député de Matane ne s'est même pas dérangé pour participer aux réunions que les députés de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent ont eues de temps à autre avec le ministre responsable du Développement régional, M. Jean Marchand.
Jusqu'à présent, six ou sept de ces réunions ont eu lieu et c'est à peine si M. De Bané s'est présenté à deux.
De plus, M. De Bané, toujours selon M. Cyr, a brillé par son absence, le mois dernier, lors d'une réunion où les députés ont pu s'informer sur l'état de la situation dans le secteur des pâtes et papiers, lequel traversait alors une période de crise.
Et M. Cyr de conclure: "Si je me permettais de n'être à Ottawa que quelques semaines par année, ou quelques jours par mois, et si je me permettais de passer ces quelques jours avec des intellectuels et des journalistes, je considérerais avoir manqué à mon devoir de député et avoir été malhonnête vis-à-vis de ceux qui m'ont fait confiance".
Finalement, le député de Gaspé a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de participer au front commun que tente de former le député provincial, Louis-Philippe Lacroix.
"De Bané est libre de faire et de dire ce qu'il veut, moi, je me contente de rétablir les faits".

Erreur...
(Suite de la première page)
donné l'ordre par radio d'effectuer un dégagement pour éviter la collision et j'ai moi-même procédé à cette manœuvre avec mon appareil. J'ai alors aperçu l'appareil d'Ichikawa piquer vers le sol et le Boeing plonger en direction du sud, avec un panache de fumée s'échappant de l'aile. J'ai essayé de le suivre, mais je n'ai pas réussi", a conclu le pilote.
La plus importante catastrophe aérienne qui s'était produite auparavant était celle de l'écrasement d'un DC-8 vénézuélien, qui avait occasionné la mort de 155 personnes, le 16 mars 1969.
Le désastre aérien le plus grave à se produire au Japon avant celui de ce matin avait eu lieu le 4 février 1968, alors que 133 personnes avaient perdu la vie dans l'écrasement d'un réacteur Boeing 727 appartenant aussi à la compagnie All Nippon Airways.
C'est le deuxième grave accident d'avion à se produire au Japon en moins d'un mois.
Le dernier était survenu le 3 juillet dernier près de l'île de Hokkaido: un YS II s'était écrasé au sol par un épais brouillard avec 68 personnes à son bord. Tous les passagers avaient péri.

A l'insu...
(Suite de la première page)
et en décide unilatéralement.
On se demande également à la CEQ comment le gouvernement arrivera à satisfaire la majorité des enseignants alors que de mai à juin, de nombreux échanges entre la partie syndicale et la partie patronale n'ont donné aucun résultat.
La CEQ accuse enfin le gouvernement de profiter de la période estivale alors que les enseignants sont en vacances pour leur imposer sa décision unilatérale.
"Est-ce qu'une telle attitude doit être considérée comme indicative pour les prochaines négociations? Si oui, les enseignants estiment qu'il est malhabile de provoquer l'affrontement avant la prochaine négociation qui doit débuter en août prochain."

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.



Le grand "5", bleu et doré qui identifie le Syndicat de Québec avait besoin d'une nouvelle couche de peinture après avoir été la proie des flammes. C'est ce travail qu'un peintre exécute, depuis quelques jours, à une hauteur qui donne le vertige seulement à regarder cet homme juché au bout du bras d'une grue mobile.

Apollo 15 touche...

(Suite de la première page)
réception à Terre, celle de Jamesburg (Californie) et d'Etam, (Virginie occidentale) seront les premières à recevoir les signaux de télévision émis depuis la Lune.
Toutes les images en provenance de l'astre apparaîtront sur les petits écrans avec six à sept secondes de retard, temps nécessaire pour qu'elles parviennent à la Terre, puis sont relayées aux chaînes de télévision mondiales.
Rappelons que ce sera la première fois qu'un équipage aura l'occasion d'explorer, lors d'une seule mission, une "mer", des hauteurs et une gorge profonde.
LA MISSION
Scott et Irwin ne sortiront toutefois pas du module Falcon, ce soir; à 19:38 hres Scott sortira le buste par l'écoutille supérieure du module et décrira pendant 30 minutes le paysage environnant qu'il photographiera également. La première sortie lunaire est prévue pour 9:34 hres demain matin.
A la scène désormais traditionnelle de la descente des astronautes sur le sol lunaire succédera celle du déchargement de la première automobile lunaire (l'auto la plus dispendieuse au monde).
Notons que pour la première fois, des hommes posés sur la Lune s'éloigneront suffisamment de leur vaisseau, pour ne plus l'apercevoir. En prévision des longues sorties, qui totaliseront 20 heures, les costumes des astronautes ont été conçus de telle façon qu'ils pourront s'alimenter alors qu'ils marchent sur le sol lunaire.
Contrairement à leurs prédécesseurs, ils pourront se pencher pour recueillir des échantillons et se retourner s'ils le désirent.
Les costumes spatiaux seront également assez difficiles pour éviter tout accident au moment où Scott et Irwin monteront à bord de leur jeep électrique et en descendront.
Ils seront munis d'une quantité suffisante d'oxygène pour permettre aux astronautes de s'éloigner pendant sept heures du module Falcon.
HIER
Quelques heures avant de s'insérer sur orbite lunaire, hier, les voyageurs de l'espace ont libéré l'enveloppe extérieure du compartiment aux instruments scientifiques, SIM, spécialement aménagé dans le module de commandement en vue des expériences à effectuer en orbite lunaire.
Le SIM est équipé notamment d'appareils photographiques et de caméras de

qu'il devait se poser entre les monts Apennins et la gorge Hadley.
L'appareil — il s'agit d'un Nord-Atlas 2501 — transportait trente parachutistes et sept membres d'équipage.
L'avion s'est écrasé tout de suite après avoir décollé et a pris feu en bout de piste.
à bon Chasseur...
Un bon gros gin, bien corsé, vigoureux.
CHASSEUR GIN GENEVA salut!
Le gros gin Chasseur distillé et embouteillé à Valleyfield par Les Distilleries Schenley du Canada, Ltée

Choquette publie son Livre blanc

Le ministre québécois de la Justice, M. Jérôme Choquette, rend public, aujourd'hui, le Livre blanc du gouvernement québécois sur la police.

Les observateurs estiment que le document de 200 pages contiendra, entre autres choses, une espèce de charte de libertés des citoyens au Québec. De plus cet ouvrage tentera probablement d'apporter des solutions au problème de la coordination des forces policières.

Selon certains informateurs proches du ministre Choquette, le Livre blanc ne recommandera pas la création d'un ministère de l'Intérieur qui contrôlerait toutes les forces policières au Québec.

"Je ne suis pas en faveur d'accorder plus de pouvoirs à la police présentement, mais je soutiens que l'organisation de la police peut être améliorée", avait déclaré M. Choquette le 18 juillet dernier.

D'autre part, au cours d'une même entrevue, le ministre a affirmé qu'il proposait dans le Livre blanc de tenter d'obtenir de la police qu'elle soit plus ouverte en rapport avec ce que pense le public.

Pour illustrer le contenu du document en question, voici donc un aperçu du Livre blanc tel que résumé par M. Choquette devant l'Assemblée nationale.

Au chapitre premier, on retrouve des réflexions sur la police dans l'Etat démocratique.

Les autres chapitres traitent de la criminalité, de l'organisation de la police, des diverses fonctions des policiers, du personnel, des différents outils et des budgets des services de police.

Quant à la carte d'identité, projet tant caressé par le ministre, il ne semble pas qu'il en sera question dans le Livre blanc.

37 morts dans l'écrasement d'un avion en France

PAU (d'après AFP) — Trente-sept personnes sont mortes, cet après-midi, lorsque leur avion s'est écrasé en bout de piste à la base aérienne 119 du Pau-Uzein, dans le sud-ouest de la France.
L'appareil — il s'agit d'un Nord-Atlas 2501 — transportait trente parachutistes et sept membres d'équipage.
L'avion s'est écrasé tout de suite après avoir décollé et a pris feu en bout de piste.

Les funérailles du président Tubman

MONROVIA (AFP) — La dépouille du Dr William Tubman, 18ème président du Libéria, a été inhumée hier dans le Parc du pavillon du centenaire, à Monrovia. Dix chefs d'état et de gouvernement africains, ainsi que de nombreux autres représentants de gouvernements étrangers, ont assisté au service funèbre.

Soulage rapidement des MAUX DE DENT
Des millions se servent de ORA-JEL pour un soulagement rapide. Achetez ORA-JEL sûr, lequel est étiqueté de l'approbation de "Good Housekeeping."
ora-jel

SPECIALS DE JUILLET
TAPIS VOGUE 100% Nylon 49.95
TAPIS 501 NYLON DUPONT 59.95
3,000 VERGES DE TAPIS DE CUISINE 79.95
MISE DE COTE SANS FRAIS
TAPIS DU REVE
Tel: 523-6311 - 523-5378

SIMPSONS-SEARS DE QUEBEC REQUIERT LES SERVICES D'UN ENTREPRENEUR EN CONSTRUCTION POUVANT EFFECTUER L'INSTALLATION D'ALUMINIUM A DOMICILE!

Il ne s'agit pas d'un poste dans nos magasins... mais bien des services d'un entrepreneur général en construction, licencié, absolument digne de confiance, possédant son propre personnel et dont l'intégrité est déjà solidement établie auprès de sa clientèle et dont évidemment le travail est garanti.
Sur base de contrat avec nous, il serait appelé à effectuer chez nos clients l'installation de revêtement aluminium (toit et murs), de portes, fenêtres, gouttières et clôtures; ces matériaux provenant évidemment de chez nous.
Les entrepreneurs intéressés devront soumissionner selon une liste, que nous leur fournirons, de matériaux susceptibles d'être installés par eux. Chiffre d'affaires annuel très intéressant.
Pour rendez-vous avec le Surintendant de notre magasin de Place Fleur de Lys, composer 529-9861.

SIMPSONS-SEARS PLACE FLEUR DE LYS BOUL. HAMEL QUEBEC 3.

LA MISSION

Scott et Irwin ne sortiront toutefois pas du module Falcon, ce soir; à 19:38 hres Scott sortira le buste par l'écoutille supérieure du module et décrira pendant 30 minutes le paysage environnant qu'il photographiera également. La première sortie lunaire est prévue pour 9:34 hres demain matin.

à bon Chasseur...
Un bon gros gin, bien corsé, vigoureux.
CHASSEUR GIN GENEVA salut!
Le gros gin Chasseur distillé et embouteillé à Valleyfield par Les Distilleries Schenley du Canada, Ltée

Les comptes de médecins

La Régie vérifiera auprès du patient
(D'après PC) — La Régie de l'assurance-maladie du Québec doit lancer incessamment un programme de vérification auprès des patients des comptes que lui font tenir les professionnels de la santé pour des soins rendus en vertu du régime d'assurance-maladie du Québec.
Un porte-parole de la Régie a expliqué, hier, dans une conversation téléphonique, que cette vérification des relevés d'honoraires des médecins procédera par un échantillonnage fait au hasard.
"Nous comptons toucher environ 70 médecins praticiens par semaine, de sorte qu'en deux ans environ, nous aurons vérifié l'authenticité de relevés d'honoraires de tous les professionnels de la santé engagés envers la Régie".
Le porte-parole a établi ce nombre de professionnels à quelque 7,000.
La vérification fera appel aux patients de confirmer qu'ils ont bien reçu les services de santé qui font l'objet de relevés d'honoraires transmis à la Régie par les professionnels de la santé.
"Le programme de vérifications insistera sur le respect du caractère confidentiel des services de santé dispensés", a dit le porte-parole.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.

Extraordinaire... toute cette gamme de produits chez NTI

Multiplicatrices automatiques imprimantes Precisa 308
Nouvelle, différente — la machine à écrire électrique facit 1820
Maintenant pour le prix d'une machine à additionner vous pouvez acheter une multiplicatrice automatique imprimante.
Caractéristiques: addition, soustraction, multiplication positive automatique, multiplication négative automatique, levier de total automatique, répétition.
en grand spécial à \$199.50
NTI offre un vaste choix de machines à additionner et calculatrices automatiques Precisa — 13 modèles à partir de \$99.50.

Photocopieurs à sec électrostatiques ICP série 500
Copient aussi bien un timbre qu'un annuaire téléphonique et vous n'aurez jamais à déplorer la perte ou l'endommagement d'un original.
prix à partir de \$895.00
NTI offre un vaste choix de rouleaux et de feuilles adaptés aux photocopieurs dans toutes les grandeurs et les prix; papier de toute marque ou modèle.

Toute nouvelle et toute menue cette Mini-Calculatrice opérant avec pile.
Difficile à croire, mais c'est le prodige de la miniaturisation — la FACIT 1111 ne pèse que 1.65 livre — capacité de 16 chiffres à la pose avec résultats de 8 chiffres — Exécute instantanément les quatre règles de l'arithmétique — Sélecteur de point décimal — Opère avec pile ou sur courant alternatif.
\$425.00 avec pile et étui inclus
Appelez dès aujourd'hui pour une démonstration

7,000 entreprises québécoises sont unanimes à dire que le "Service à Contrat" NTI pour l'entretien des machines d'affaires, est le moyen le plus économique!
Avec un personnel de plus de 100 techniciens hautement qualifiés dans le service et la réparation, NTI possède les connaissances et la compétence nécessaires pour fournir un service d'entretien à contrat, englobant toutes vos machines d'affaires. Cette simple source de protection élimine les embarras d'une multitude de décisions et de fonctions cléricales lesquelles, dans l'ensemble, deviennent très onéreuses. Vous êtes aussi assurés d'un entretien efficace préventif et d'un service rapide de réparation, ainsi l'interruption de votre routine de bureau est gardée à un strict minimum.
Un de nos représentants se fera un plaisir de vous visiter, de justifier le service d'entretien à contrat NTI et d'évaluer le montant que vous ferez épargner à votre entreprise.

Tout ce qu'il faut pour le bureau...
dactylographes • machines à additionner • chéqueuses • calculatrices électroniques • imprimantes • caisses enregistrees • machines à comptabilité et facturation • équipement à dictée • photocopieurs • duplicateurs • machines à déchiqueter • horloges enregistrees • équipement de bureau • fichiers et classeurs • aménagement de bureau

Endroits — NTI National
Montréal: 700 St. Jacques 866-1492
Québec: 1289 Boul. Charest O. 681-7292
Sherbrooke: 1080 King West 563-1472
Toronto • Hamilton • Ottawa

Inquiétude grandissante au pays

Hausse considérable du nombre des délits se rapportant à la drogue

Par ROB MCANINCH de la Presse Canadienne

Les statistiques fournies par le gouvernement fédéral démontrent qu'en 1970 il y a eu 6,745 condamnations en vertu de la Loi de contrôle des narcotiques, alors qu'en 1966 ces condamnations ne se chiffraient que par 447. Quatre-vingt-dix pour cent

des condamnations enregistrées l'an dernier concernaient la possession de marijuana. En 1966, il n'y avait eu au Canada que 109 condamnations pour le même délit. La plupart des délinquants avaient moins de 25 ans. "La plupart de ces jeunes ne savent pas ce qu'ils font, déclare le détective A.D. McConnell, de la police d'Ottawa. De nombreux policiers pensent de même. "A cet âge, ils peuvent ruiner tout potentiel qu'ils peuvent avoir, physique, mental ou moral. Une fois qu'ils ont commencé à prendre de la drogue, ils sont incapables d'arrêter. Ils doivent subir des traitements, comme les alcooliques. Quelle sorte de civilisation aurons-nous dans 10 ans?"

Cette inquiétude est probablement reflétée dans la tendance actuelle adoptée par la police, qui consiste à être plus tolérante envers les personnes trouvées en possession de drogues ou en faisant usage, tout en étant extrêmement sévères pour ceux qui les importent et en font trafic.

Un relevé transcanadien effectué par la Presse Canadienne démontre que, même si les arrestations pour possession de drogue augmentent en nombre, la police, dans certaines parties du pays, semble y aller plus dou-

La langue française se détériore aussi dans le domaine des loisirs

par Roch DESGAGNE

Tout en préparant un rapport intermédiaire sur le français langue de travail, document qu'elle doit rendre public à l'automne pour répondre au mandat fixé par le premier ministre Robert Bourassa, la commission Gendron poursuit de front la quatrième et dernière phase de sa mission: définir la situation actuelle de la langue française au Québec.

Les membres de la commission ont siégé à Québec, cette semaine, pour prendre connaissance des rapports qui leur ont été soumis par les organismes et les entreprises intéressées particulièrement à la langue du travail. Il faudra encore quatre ou cinq mois d'analyse et d'étude à la commission Gendron pour digérer les nombreux et importants documents portant sur la langue de travail. Interrogé hier par Le Soleil sur ce point, le président de la commission, M. Jean-Denis Gendron, s'est dit confiant que le rapport intermédiaire sera prêt pour l'échéance fixée par le premier ministre. Le mandat général de la commission Gendron doit se prolonger jusqu'au 31 mars 1972.

AUTRE MALAISE... Il n'y a pas que dans le domaine du travail que la langue française connaît un malaise. Les recherches scientifiques et poussées de la commission Gendron ont permis de déceler un problème tout aussi grand dans le secteur des loisirs, fait remarquer M. Gendron, en précisant que c'est aussi grandement par la lecture, la télévision, le cinéma, etc., que la masse des Québécois forme ou détériore sa langue.

Est-ce que la population du Québec ne fait pas trop usage de l'anglais dans ses loisirs? demande le président de la commission Gendron. Tout indique que les travaux de cet organisme ont permis de déceler un aussi grand problème dans ce secteur d'activité. Si 75% des gens suivent la télévision anglaise, il y a là un véritable danger pour le français comme langue d'usage au Québec, conclut M. Gendron qui

ajoute qu'il faut absolument prévenir ce mal.

LA LANGUE PARLÉE

La qualité de la langue parlée au Québec constitue également, toujours selon le président de la commission Gendron, un des facteurs de la détérioration du français. "On peut même dire que c'est là que se résume le problème du français au Québec", dit-il. Est-ce que cette perception est fondée? Des études scientifiques de la commission Gendron le diront d'une façon précise.

PERCEPTIONS...

La commission Gendron s'acharne présentement à synthétiser les données recueillies au cours des dernières années, dans tous les secteurs d'activité, afin de ramener la situation à sa véritable dimension.

"Nous devons vérifier, comme dans le cas du français langue de travail par exemple, si ce que les gens et les organismes que nous avons rencontrés et consultés perçoivent reflète bien la réalité", ajoute M. Gendron.

La commission Gendron dispose déjà de grandes lignes qui se dégagent de toutes ces perceptions sur la situation du français, et il s'agit d'en faire l'évaluation et la synthèse, pour en déterminer les causes, et enfin recommander les remèdes. Ces données doivent cependant être étudiées plus à fond, précise M. Gendron.

Depuis quelques années particulièrement, on a semblé percevoir un malaise dans le monde du travail. Ce malaise peut exister aussi dans d'autres domaines, explique le président de la commission Gendron. Chez les immigrants, dans les loisirs, dans la langue parlée, dans l'ambiance française que créent la publicité, l'affichage, le visage qu'on donne au Québec.

Les recommandations de la commission Gendron indiqueront les moyens à prendre pour corriger cette situation du français au Québec.

"Nous n'avons pas imprimé un seul cahier pour La Presse" (J. Francoeur)

MONTREAL (PC) — M. Jacques-G. Francoeur, président des Journaux Trans-Canada Ltée et à La Presse Canadienne, une lettre dans laquelle il fait une mise au point au sujet d'une nouvelle portant sur le conflit syndical à La Presse. Cette nouvelle, publiée jeudi dans Le Devoir, a été retrasmise par La PC à ses journaux sociétaires.

Voici le texte de la mise au point de M. Francoeur: Dans votre nouvelle, vous écrivez: "Les trois cahiers publicitaires que comprenait l'édition (de La Presse) d'hier, soit 48 pages sur 96, ont été composés et imprimés (en offset) à l'imprimerie Montréal-Granby, propriété de M. Jacques Francoeur, l'un des directeurs de "La Presse". Fin de la citation.

Je puis vous affirmer, et vous n'avez qu'à vérifier auprès des 200 employés de la dite imprimerie, que nous n'avons pas composé à cet endroit une seule annonce pour "La Presse" et nous n'avons pas imprimé un seul cahier pour "La Presse" depuis le début du lock-out. C'est simple et clair.

Au paragraphe suivant, vous pourriez:

"On apprend d'autre part, de source informée, que les contrats de publicité qui lient "La Presse" aux compagnies Pascal et Morgan seraient transférés à "Dimanche-Matin". Cet hebdomadaire faisant partie des entreprises Power Corporation, la perte de ces deux clients qu'aurait entraînée la situation actuelle à "La Presse" se trouve ainsi

effacée en haut de la pyramide". Fin de la citation.

Celui qui a écrit ce paragraphe n'est tout simplement pas renseigné et se fie à des rumeurs. Je relève trois inexactitudes importantes:

1 — Aucun contrat de publicité de "La Presse" n'a été transféré à "Dimanche-Matin". En fait, Pascal n'a jamais annoncé dans "Dimanche-Matin". Nos publicistes, tout comme ceux des autres journaux — Le Devoir compris, j'en suis sûr — visitent régulièrement les clients éventuels. Tout comme ceux d'autres journaux, ils essaient actuellement d'avoir les annonces qui ne peuvent être publiées dans "La Presse". Mais "La Presse" n'a rien à voir là-dedans. Il est normal, qu'avec son tirage, "Dimanche-Matin" recueille certaines annonces que "La Presse" ne peut publier.

2 — "Dimanche-Matin" n'a rien à voir avec Power Corporation, même si cette légende se perpétue. Power Corporation ne détient pas une seule action des Journaux Trans-Canada Ltée propriétaire de "Dimanche-Matin".

3 — Quand vous dites que "la perte de ces deux clients qu'aurait entraînée la situation actuelle à "La Presse" se trouve ainsi effacée en haut de la pyramide" vous êtes dans l'erreur. Je ne détient qu'une seule action de qualification dans "La Presse", mais je détient les tiers des actions des Journaux Trans-Canada Ltée! C'est également le cas d'un autre des actionnaires. Donc, on est loin de la "pyramide" dont vous parlez! Jacques-G. Francoeur, président

effacée en haut de la pyramide". Fin de la citation. Celui qui a écrit ce paragraphe n'est tout simplement pas renseigné et se fie à des rumeurs. Je relève trois inexactitudes importantes:

1 — Aucun contrat de publicité de "La Presse" n'a été transféré à "Dimanche-Matin". En fait, Pascal n'a jamais annoncé dans "Dimanche-Matin". Nos publicistes, tout comme ceux des autres journaux — Le Devoir compris, j'en suis sûr — visitent régulièrement les clients éventuels. Tout comme ceux d'autres journaux, ils essaient actuellement d'avoir les annonces qui ne peuvent être publiées dans "La Presse". Mais "La Presse" n'a rien à voir là-dedans. Il est normal, qu'avec son tirage, "Dimanche-Matin" recueille certaines annonces que "La Presse" ne peut publier.

2 — "Dimanche-Matin" n'a rien à voir avec Power Corporation, même si cette légende se perpétue. Power Corporation ne détient pas une seule action des Journaux Trans-Canada Ltée propriétaire de "Dimanche-Matin".

3 — Quand vous dites que "la perte de ces deux clients qu'aurait entraînée la situation actuelle à "La Presse" se trouve ainsi effacée en haut de la pyramide" vous êtes dans l'erreur. Je ne détient qu'une seule action de qualification dans "La Presse", mais je détient les tiers des actions des Journaux Trans-Canada Ltée! C'est également le cas d'un autre des actionnaires. Donc, on est loin de la "pyramide" dont vous parlez! Jacques-G. Francoeur, président

effacée en haut de la pyramide". Fin de la citation. Celui qui a écrit ce paragraphe n'est tout simplement pas renseigné et se fie à des rumeurs. Je relève trois inexactitudes importantes:

1 — Aucun contrat de publicité de "La Presse" n'a été transféré à "Dimanche-Matin". En fait, Pascal n'a jamais annoncé dans "Dimanche-Matin". Nos publicistes, tout comme ceux des autres journaux — Le Devoir compris, j'en suis sûr — visitent régulièrement les clients éventuels. Tout comme ceux d'autres journaux, ils essaient actuellement d'avoir les annonces qui ne peuvent être publiées dans "La Presse". Mais "La Presse" n'a rien à voir là-dedans. Il est normal, qu'avec son tirage, "Dimanche-Matin" recueille certaines annonces que "La Presse" ne peut publier.

2 — "Dimanche-Matin" n'a rien à voir avec Power Corporation, même si cette légende se perpétue. Power Corporation ne détient pas une seule action des Journaux Trans-Canada Ltée propriétaire de "Dimanche-Matin".

3 — Quand vous dites que "la perte de ces deux clients qu'aurait entraînée la situation actuelle à "La Presse" se trouve ainsi effacée en haut de la pyramide" vous êtes dans l'erreur. Je ne détient qu'une seule action de qualification dans "La Presse", mais je détient les tiers des actions des Journaux Trans-Canada Ltée! C'est également le cas d'un autre des actionnaires. Donc, on est loin de la "pyramide" dont vous parlez! Jacques-G. Francoeur, président

effacée en haut de la pyramide". Fin de la citation. Celui qui a écrit ce paragraphe n'est tout simplement pas renseigné et se fie à des rumeurs. Je relève trois inexactitudes importantes:

1 — Aucun contrat de publicité de "La Presse" n'a été transféré à "Dimanche-Matin". En fait, Pascal n'a jamais annoncé dans "Dimanche-Matin". Nos publicistes, tout comme ceux des autres journaux — Le Devoir compris, j'en suis sûr — visitent régulièrement les clients éventuels. Tout comme ceux d'autres journaux, ils essaient actuellement d'avoir les annonces qui ne peuvent être publiées dans "La Presse". Mais "La Presse" n'a rien à voir là-dedans. Il est normal, qu'avec son tirage, "Dimanche-Matin" recueille certaines annonces que "La Presse" ne peut publier.

2 — "Dimanche-Matin" n'a rien à voir avec Power Corporation, même si cette légende se perpétue. Power Corporation ne détient pas une seule action des Journaux Trans-Canada Ltée propriétaire de "Dimanche-Matin".

3 — Quand vous dites que "la perte de ces deux clients qu'aurait entraînée la situation actuelle à "La Presse" se trouve ainsi effacée en haut de la pyramide" vous êtes dans l'erreur. Je ne détient qu'une seule action de qualification dans "La Presse", mais je détient les tiers des actions des Journaux Trans-Canada Ltée! C'est également le cas d'un autre des actionnaires. Donc, on est loin de la "pyramide" dont vous parlez! Jacques-G. Francoeur, président

effacée en haut de la pyramide". Fin de la citation. Celui qui a écrit ce paragraphe n'est tout simplement pas renseigné et se fie à des rumeurs. Je relève trois inexactitudes importantes:

1 — Aucun contrat de publicité de "La Presse" n'a été transféré à "Dimanche-Matin". En fait, Pascal n'a jamais annoncé dans "Dimanche-Matin". Nos publicistes, tout comme ceux des autres journaux — Le Devoir compris, j'en suis sûr — visitent régulièrement les clients éventuels. Tout comme ceux d'autres journaux, ils essaient actuellement d'avoir les annonces qui ne peuvent être publiées dans "La Presse". Mais "La Presse" n'a rien à voir là-dedans. Il est normal, qu'avec son tirage, "Dimanche-Matin" recueille certaines annonces que "La Presse" ne peut publier.

2 — "Dimanche-Matin" n'a rien à voir avec Power Corporation, même si cette légende se perpétue. Power Corporation ne détient pas une seule action des Journaux Trans-Canada Ltée propriétaire de "Dimanche-Matin".

3 — Quand vous dites que "la perte de ces deux clients qu'aurait entraînée la situation actuelle à "La Presse" se trouve ainsi effacée en haut de la pyramide" vous êtes dans l'erreur. Je ne détient qu'une seule action de qualification dans "La Presse", mais je détient les tiers des actions des Journaux Trans-Canada Ltée! C'est également le cas d'un autre des actionnaires. Donc, on est loin de la "pyramide" dont vous parlez! Jacques-G. Francoeur, président

Baie James

Primeau ne sera pas président

Le gouvernement du Québec n'annoncera pas avant le milieu d'août tout au moins, a appris Le Soleil hier, les noms des administrateurs de la Société de développement du territoire de la Baie James.

Le premier ministre, M. Robert Bourassa, n'a pas terminé la série de consultations qu'il a entreprises à ce sujet depuis l'adoption de la loi 50 prévoyant la création de cette société.

Selon les informations du Soleil, il est de moins en moins certain que la présidence de l'organisme, que le gouvernement voulait confier au vice-président de la Banque provinciale, M. Raymond Primeau, soit assumée par celui-ci.

Non pas parce que M. Primeau ne remplirait que toutes les conditions, et non pas parce que toute la compétence nécessaire ne lui est pas reconnue, mais parce que ses obligations, semble-t-il, ne lui permettraient pas d'être disponible "à temps plein".

Les autres noms qui ont été mentionnés jusqu'ici comme susceptibles de devenir administrateur de la Société sont ceux de MM. Roland Giroux, président de l'Hydro-Québec, qui a accepté le poste, Lucien Cliche, ex-ministre libéral des Terres et Forêts, qui a aussi accepté, Robert C. Scrivener, président de Bell Canada, et Frédéric Earns, un ingénieur et conseiller en administration d'origine belge.

Les pourparlers sont toujours en cours entre le gouvernement et ces deux dernières personnalités, a confié hier un porte-parole du cabinet personne de M. Bourassa.

Ce porte-parole a indiqué qu'aucune décision définitive, et partant, aucune annonce officielle ne devrait être faite avant le milieu du mois d'août étant donné le programme d'activités très chargé du chef du gouvernement d'ici là.

M. Bourassa effectuera au moins cinq voyages importants au cours de cette période.

Par exemple, il a déjà été confirmé que le premier ministre du Québec rejoindra à l'invitation des frères David et Nelson Rockefeller, les 2 et 3 août.

M. David Rockefeller est le président de la Chase Manhattan Bank de New York, et Nelson est gouverneur de l'Etat de New York.

La Chase Manhattan Bank, est-il inutile de rappeler, est intéressée dans le financement du projet d'aménagement hydro-électrique de la Baie James.



la politique québécoise

NORMAND GIRARD

Quant à l'Etat de New York, les autorités sont intéressées dans l'acquisition d'une partie de l'énergie électrique que l'on produira à la Baie James.

D'autre part, le premier ministre se rendra à la conférence annuelle des premiers ministres des provinces, à Victoria, les 5 et 6 août.

Quelques jours plus tard, soit les 9 et 10 août, M. Bourassa se rendra à San Francisco afin de s'entretenir avec les dirigeants de la Bank of America, la plus grande institution bancaire américaine, elle aussi intéressée dans le financement du projet de la Baie James.

Les 13 et 14 août M. Bourassa se rendra à Rivière-du-Loup en compagnie des députés de son parti afin de participer aux cérémonies d'ouverture des Jeux d'été du Québec et de tenir un caucus de sa députation.

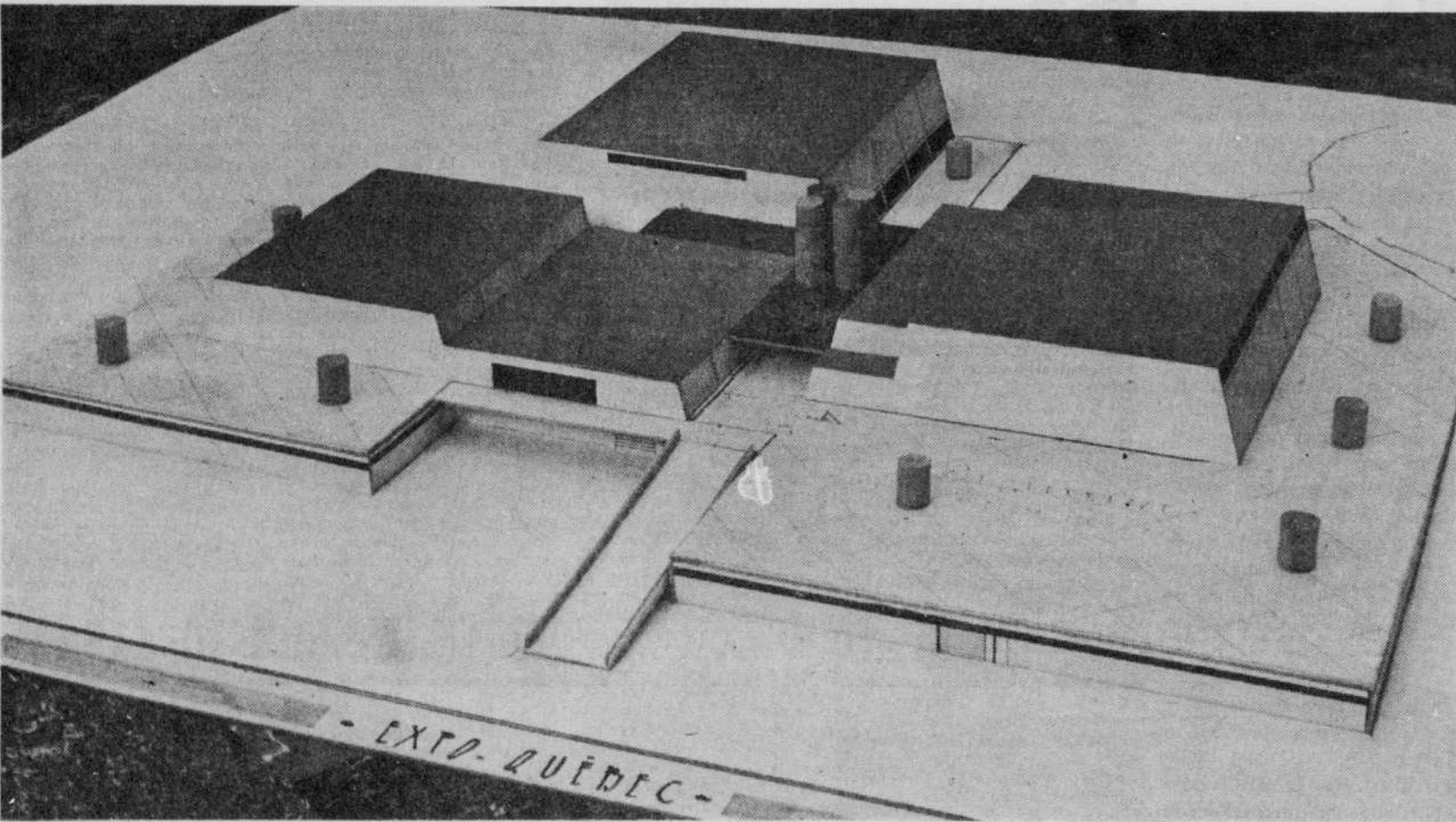
Les 15 et 16 août, le premier ministre se rendra d'abord à Rouyn-Noranda pour une réunion du Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue, et pour participer, à La Sarre, à un congrès de l'Association libérale régionale du Nord-Ouest.

Il n'est pas nécessaire d'être grand clerc pour prévoir que les entretiens "privés" que M. Bourassa aura à New York avec les Rockefeller et à San Francisco avec les dirigeants de la Bank of America seront importants.

Si le projet de développement de la Baie James représente dans son entier, un investissement de l'ordre de \$7 milliards, échelonné sur une période de douze ans, soit jusqu'en 1982 ou 1983, il ne faut pas perdre de vue que l'Hydro-Québec continuera de son côté ses activités et qu'il lui faudra investir, au cours de la même période, quelque \$4 milliards.

De plus, le gouvernement du Québec comme tel ne devra-t-il pas continuer à faire appel aux marchés financiers pour ses dépenses annuelles d'immobilisation, soit pour une somme qui peut varier entre \$300 et \$500 millions par année.

Ceci signifie que le Québec, Hydro-Québec et Baie James compris, devra aller sur le marché des obligations pour une somme annuelle d'un milliard de dollars, ce qui peut expliquer l'importance des entretiens que le premier ministre aura à New York et à San Francisco.



PAVILLON POLYVALENT — Cette photo: une maquette du pavillon polyvalent d'Expo-Québec tel qu'on le voyait au mois de septembre 1969.

Dès l'an prochain, Expo-Québec sera dotée d'un pavillon polyvalent

par Vianney DUCHESNE

Dès l'automne 1972, Expo-Québec sera dotée d'un pavillon polyvalent qui sera construit au coût de \$5 millions. On mettra ainsi en branle la réalisation de la troisième phase du plan quinquennal rendu public il y a trois ans environ.

Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, a annoncé cette nouvelle hier après-midi, à Saint-Hyacinthe, alors qu'il visitait l'exposition régionale de cette localité. Les plans sont prêts depuis une quinzaine de jours et bientôt on procédera à l'appel d'offres. On prévoit que les travaux pourraient débuter vers le mois d'octobre et que le pavillon, du moins en partie, sera utilisable à l'exposition de 1972.

Le pavillon polyvalent sera construit sur le terrain de stationnement, derrière les pavil-

lons de la Jeunesse et des Congrès. Il sera suffisamment spacieux pour loger environ 1.600 têtes de bétail et pour offrir l'hospitalité à quelque 360 exposants. L'édifice sera doté de tous les locaux nécessaires aux expositions modernes et il pourra être utilisé à d'innombrables d'autres fins, tout au cours de l'année.

Cette nouvelle a été particulièrement bien accueillie par les agriculteurs de la région de Saint-Hyacinthe. Principale clientèle d'Expo-Québec, dans le domaine agricole, ces fermiers espéraient la construction de cet édifice depuis plusieurs années déjà. Nous avons même pu constater que certains agriculteurs ont intercepté le maire Lamontagne, au cours de sa visite de la foire, pour lui demander quand on réaliserait la promesse du pavillon polyvalent.

On se rappellera qu'il y a quelques années, les autorités de

la Commission de l'exposition ont rendu public un plan quinquennal pour réaménager tout le complexe d'Expo-Québec. On voulait alors faire de ces bâtiments, utilisés généralement que quelques semaines par année, des édifices fonctionnels et permanents. On a déjà procédé au réaménagement des pavillons de l'Agriculture et du Commerce pour en faire les pavillons de la Jeunesse et des Congrès, les reliant par un mail couvert. Ces travaux ont nécessité des crédits de plus d'un million de dollars. On avait cependant remis à plus tard le reste de la réalisation du plan quinquennal, faute d'argent. Le pavillon polyvalent est donc la reprise de ce programme, avec un peu plus d'un an de retard.

La visite du président de la Commission de l'exposition de Québec à la manifestation de Saint-Hyacinthe a marqué, hier, la première étape d'un voyage qui mènera le maire La-

montagne à Victoriaville, à Trois-Rivières et à Chicoutimi. Le but de ces visites est de faire connaître Expo-Québec à travers la province pour inciter les gens à participer à cette foire ou à venir la visiter. On veut en somme faire d'Expo-Québec une fête pour tous les Québécois et une manifestation qui marquera le couronnement des quelque 40 foires qui se déroulent à travers la province chaque année.

On a pu sentir, à Saint-Hyacinthe, que les gens sont désireux de faire leur exposition provinciale. D'ailleurs, plusieurs n'ont pas manqué de souligner le fait que la région de Saint-Hyacinthe est celle qui est la plus représentée, en qualité et en quantité.

Dans cette région, l'exposition attire environ 50 exposants, à part ceux du milieu agricole. On a pu remarquer que ce secteur est fortement représenté

avec pas moins de 900 têtes de bétail. L'artisanat y trouve aussi sa place d'honneur. Quant aux jeunes, ils sont nombreux comme exposants et aussi comme visiteurs.

HELL DRIVERS

Le directeur-administrateur d'Expo-Québec, M. Paul-E. Maheux, a fait savoir qu'il a signé, mercredi soir, un contrat avec les "Hell Drivers". Ces casse-cou du volant donneront leur spectacle le dernier vendredi de la foire annuelle, sur la piste de courses de Québec.

Après la signature du contrat, les responsables du groupe ont voulu montrer à M. Maheux leur spectacle demandant de l'habileté et de la synchronisation. C'est ainsi qu'ils l'ont solidement ancré à un siège d'auto pour l'emmener faire un tour de piste, tantôt sur deux roues, tantôt complètement dans les airs...

TEMPOIN RECHERCHE

Toute personne ayant eu un accident d'automobile survenu le 11 juillet 1971, vers 8 h 30 p.m., sur la route 15, à l'ouest de St-Tite-des-Caps, impliquant 2 autos de couleur jaune, est priée de communiquer avec les personnes suivantes: MICHEL GIROUX: 683-1957 OU GUY FERLAND: 653-9211

Seulement la plus haute qualité de poissons frais et de fruits de mer
Crevettes, scampis, langoustes, pétoncles, moules, coques, huîtres, saumon frais et fumé, filets frais, filets frais de toutes sortes, homards bouillis et vivants tous les jours.

POISSONNERIE STE-FOY

CENTRE D'ACHATS NEILSON
3200, BOUL. NEILSON, STE-FOY — TEL.: 651-3150

La Place Royale

L'intérêt que manifestent les touristes et les Québécois à l'endroit de la Place Royale et des travaux qui s'y poursuivent permet déjà de se faire une idée du pouvoir d'attraction qu'elle exercera lorsqu'on aura complété la rénovation dans quelques années.

Fermés temporairement à l'occasion des vacances annuelles des travailleurs de la construction, les chantiers recommenceront à bourdonner d'activité à compter de lundi prochain, sous les regards émerveillés des visiteurs à qui l'accès de la place sera rendu beaucoup plus facile.

La ville de Québec et le ministère des Affaires culturelles ont conjointement décidé d'en bannir bientôt toute circulation de véhicules. Cette décision, il faut le souhaiter, continuera de s'appliquer lorsque la restauration aura pris fin. Personne n'en souffrira, car des espaces de stationnement sont prévus dans son voisinage immédiat aux autobus, minibus et taxis qui y conduisent les touristes, de même que pour tous ceux qui, pour une raison ou pour une autre, doivent se rendre dans ce secteur du Vieux Québec. Il s'agit en même temps d'une mesure de précaution qui s'imposait à cause des travaux en cours. La Place Royale deviendra en quelque sorte un lieu d'élection pour les piétons qui pourront la visiter en toute sécurité et en apprécier toute la beauté lorsque la restauration en aura été terminée.

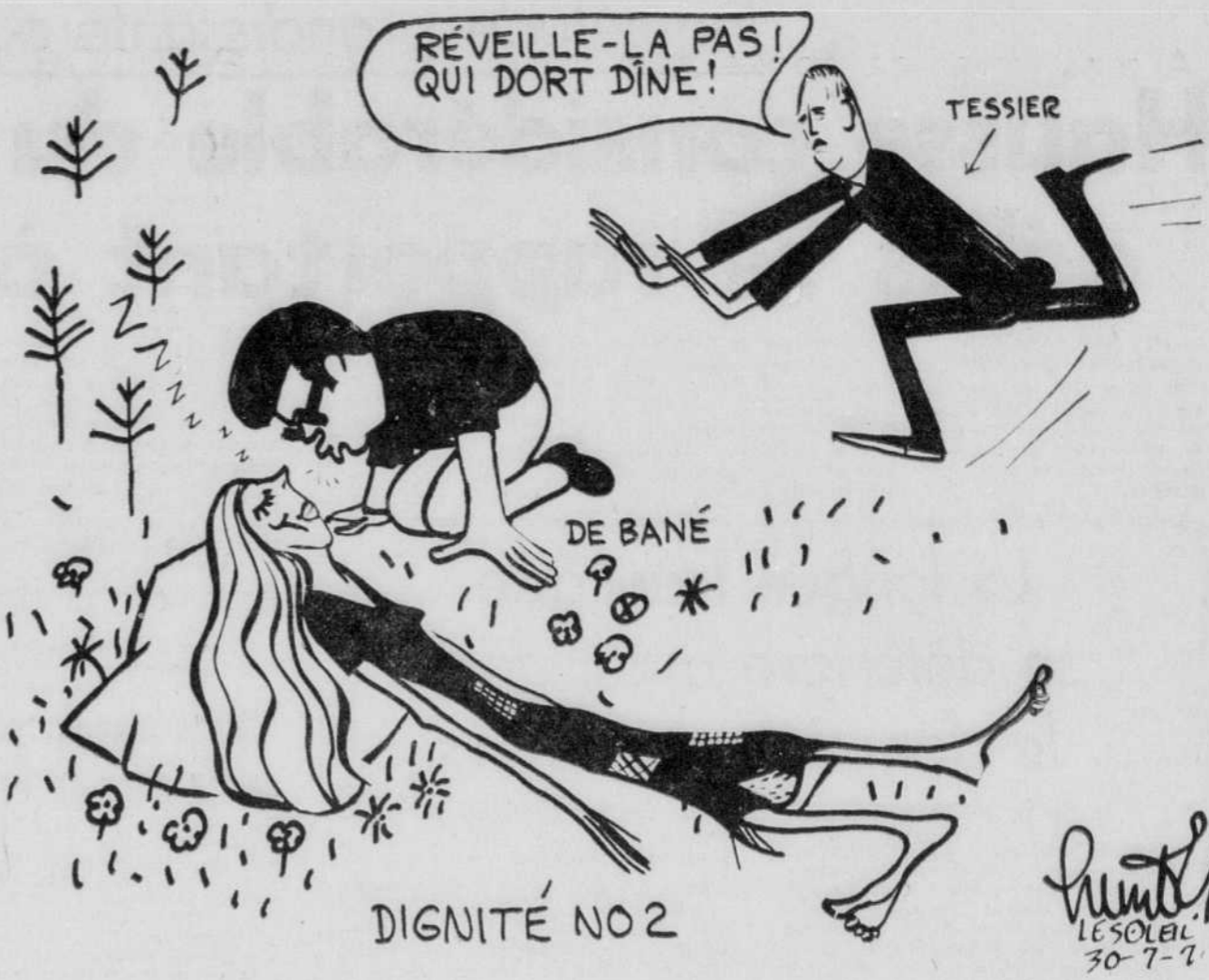
Cela ne se produira cependant pas avant quelques années, car les gouvernements, en dépit de tout leur désir de hâter l'exécution des travaux, ne peuvent affecter chaque année autant de crédits qu'on le désirerait. Sur ce point la réalisation de ce projet est soumise aux mêmes contingences que toutes les entreprises gouvernementales, dont l'exécution doit forcément s'échelonner sur une période plus ou moins longue. On arguera sans doute qu'il serait souhaitable de procéder avec la plus grande célérité possible, car les retards attribuables à l'insuffisance des crédits empêchent de tirer rapidement profit des travaux de rénovation et constituent en quelque sorte une entrave à la pleine mise en valeur de ce secteur. Il est vrai que le plus tôt tout sera terminé, le plus tôt la Place Royale pourra constituer un actif producteur de revenus pour la communauté québécoise. Mais d'un autre côté, il est bon de se demander si cette transformation lente n'a pas aussi ses avantages, car

c'est petit à petit que cet arrondissement reprendra vie et déterminera sa vocation future.

Il est plus facile de redonner un corps à la Place Royale que de lui redonner une âme. La rénovation pourrait être un échec si l'on faisait un corps sans âme. L'âme n'est pas quelque chose qui se façonne comme les murs de pierre, c'est beaucoup plus subtil, beaucoup plus immatériel. Les bâtisses reconstruites dans le style d'autrefois pourraient bien n'être qu'un beau cadre si la Place Royale n'a pas une vie, une personnalité authentique. On sait, quand on a vu ce qu'il est advenu de vieilles maisons restaurées à grands frais, comment il est important d'en faire autre chose que des reconstitutions d'un passé qui ne prennent tout leur sens que dans la mesure où l'on en fait une utilisation intelligente. Dans l'idée des rénovateurs de la Place Royale, ne doit pas primer surtout la recherche d'une rentabilité immédiate. Ce serait faire fausse route. La rentabilité viendra plus lentement mais sûrement si l'on ne s'inspire pas uniquement de soucis mercantiles.

Les études préliminaires au réaménagement du Vieux Québec, dont la restauration de la Place Royale constitue la première étape, ont heureusement puisé à d'autres sources d'inspiration. Il a été envisagé dans une perspective bien différente, de sorte qu'on peut anticiper qu'on ne se laissera pas uniquement guider par des considérations strictement matérielles. Céder à cette tentation ce serait le meilleur moyen de faire de la Place Royale une sorte d'éléphant blanc, une sorte d'être hybride dont le public et les visiteurs se détourneraient rapidement. Aussi lorsque le temps viendra de meubler et de peupler cet arrondissement, il faudra prendre le maximum de précautions et s'assurer qu'on ne fera pas d'une oeuvre d'art un gâchis et du coeur de la vieille ville un gobe-sous. Certes la place aura ses établissements commerciaux, ses boutiques, ses restaurants, ses galeries d'art, ses musées, une population stable, mais il y aura des normes à déterminer si l'on veut, sans en faire un quartier exclusif, en faire tout de même un ensemble de bon goût, un endroit où il fera bon vivre, se retrouver entre amis et où les visiteurs trouveront une atmosphère typiquement québécoise.

Raymond DUBE



l'opinion du lecteur

A mes frères de bonne foi, salut!

Monsieur Lucien Caron, 798, boulevard Pie-XII, SAINTE-FOY 10

Mon cher monsieur,

Permettez-moi de répondre à votre lettre ouverte du 21 juillet, dans Le Soleil — "Encore la confession" —, en commençant par la fin. Vous concluez, en effet: "J'ai l'impression qu'on délaisse le problème le plus angoissant de l'heure: celui de la confession. Les catholiques en font la grève... Cela nous paraît-il insignifiant au point de considérer le cas clos et classé?"

Le zèle et la sincérité que M. Arthur Piché et vous, en particulier, déployez à exposer et défendre l'élargissement de l'absolution sacramentelle ne peuvent laisser indifférents les prêtres pasteurs d'âmes. Mais il n'est pas facile de se rencontrer. Tant mieux si les grands médias d'information que sont les journaux facilitent le dialogue et, par de loyaux échanges de vues, aident tout le monde à y voir plus clair: ils existent pour cela.

Ne craignez pas que je vous regarde comme un "rebelle" ou un "anticlérical". Ni vous, ni M. Piché — qui m'a adressé deux lettres personnelles — n'avez l'esprit et le style des rebelles ou des anticléricaux. Vous avez d'ailleurs écrit, vous-même, dans Le Soleil du 21 juin, une lettre très positive, remplie de suggestions concrètes, pour purifier "la lecture populaire" et "rendre vos concitoyens heureux et solidement campés dans les principes d'une morale équilibrée": c'est un souci apostolique qui vous honore.

Loin donc de mettre de côté, comme "insignifiant, clos et classé", le problème que vous soulevez et que, à en juger par la persistance de la controverse, la variété de provenance des lettres et, parfois, l'amertume qu'on y décèle, vous avez raison de qualifier d'angoissant, je regarde comme un devoir de répondre à votre attente, en vous fournissant le "supplément d'information" qui, dites-vous, "aiderait à dissiper certaines incompréhensions". Il sera facile à l'lecteur qui a conservé votre article et le mien de fournir cet "effort de vérité", puisque je commenterai vos commentaires numéro par numéro, laissant de côté les ajouts qui ne regardent pas la confession.

Pour parler — et agir — à la façon de Jean XXIII, "que l'Esprit-Saint m'assiste pendant que j'écrirai et vous éclairerai lorsque vous me lirez".

1. "S'il n'y a qu'un Peuple de Dieu, englobant clercs et laïcs, la société fondée par le Christ comprend une Eglise enseignante et une Eglise enseignée". Voilà ce que j'avais écrit. C'est rigoureusement vrai. Dans le paragraphe où, précisément, Vatican II distingue essentiellement le sacerdoce commun des fidèles et le sacerdoce ministériel et hiérarchique (LEGEISE, ch. II, no 10), la réalité d'une Eglise enseignante est clairement affirmée: "Grâce au pouvoir sacré dont il est investi, le prêtre, ministre du Christ, instruit et gouverne le peuple sacerdotal..." Le simple prêtre le fait en subordination à son évêque, qui, lui, a reçu la plénitude du sacerdoce. Chaque évêque, à son tour, pour remplir adéquatement sa mission d'enseignement et de gouvernement, se tient en communion de doctrine et de conduite avec l'ensemble des évêques — "établis par l'Es-

prit-Saint pour régir l'Eglise de Dieu" — et principalement avec le Vicaire du Christ, pasteur de toute l'Eglise et docteur suprême en matière de foi et de morale. Ce sont les évêques unis au pape — le Magistère vivant — qui, de siècle en siècle, au nom du Christ, déroulent pour les fidèles le fil conducteur de la vérité qui sauve. Nous, simples prêtres, notre rôle et notre mérite consistent à indiquer inlassablement aux fidèles ce fil conducteur, après l'avoir identifié nous-mêmes, à travers tout un réseau d'affirmations flamboyantes, mais équivoques ou fausses, abouissant finalement à l'abîme.

Vous, laïcs, qui appartenez comme nous au Christ par le baptême et qui avez été rendus, comme nous, aptes au discernement de la vérité et à sa défense par la confirmation, vous n'êtes pas réduits au silence dans l'Eglise. Lisez Vatican II: "A une époque où se posent des questions nouvelles et où se répandent de très graves erreurs qui tendent à ruiner radicalement la religion, l'ordre moral et la société humaine elle-même, le Concile exhorte instamment les laïcs, chacun suivant ses talents et sa formation doctrinale, à prendre une part plus active, selon l'esprit de l'Eglise, dans l'approfondissement et la défense des principes chrétiens, comme dans leur application adaptée aux problèmes de notre temps" (L'APOSTOLAT DES LAÏCS, ch. II, no 6). "Que les laïcs manifestent donc aux pasteurs leurs besoins et leurs désirs avec cette liberté et cette confiance qui conviennent à des fils de Dieu et à des frères dans le Christ. Selon la science, la compétence et l'autorité dont ils jouissent, ils peuvent — et même parfois ils doivent — donner leur avis en ce qui concerne le bien de l'Eglise. Si tel est le cas, qu'on procède par le moyen des organes institués à cette fin par l'Eglise et toujours dans le respect de la vérité, avec courage et prudence, et avec le respect et la charité qui sont dus à ceux qui, en raison de leur fonction sacrée, représentent le Christ" (L'EGLISE, ch. IV Les laïcs, no 37).

Non, vous n'êtes pas, "d'une façon voilée, invités à vous taire". Mais reconnaissez prudemment que, en plus du baptême et de la confirmation, nous avons, prêtres, reçu la grâce du sacrement de l'ordre et une juridiction spirituelle émanant, par l'évêque et le pape, du Christ lui-même. Nous pouvons sans doute en abuser et en mésuser, comme vous de la grâce du sacrement du mariage. Mais il est à présumer que nous avons été sérieux, le jour de notre ordination, et que nous le sommes demeurés. Reconnaissez donc, avant d'être ordonnés prêtres, comme vous avant d'être reçus médecins, avocats, architectes, ingénieurs, ouvriers spécialisés, nous avons étudié notre "spécialité" — le projet total de Dieu à l'égard des humains et que, nous aussi, nous essayons d'accroître sans cesse notre compétence propre.

Le soir même de la parution de l'article que vous commentez, au moment où je quittais Québec pour aller présider, à Pont-Vieux, le 13e congrès de la Société canadienne d'histoire de l'Eglise, dont je fais partie depuis vingt ans, quelqu'un dont je réduisais sans doute à néant les espérances, m'a lancé anonymement au téléphone: "Allez-donc apprendre votre histoire de l'Eglise!" Votre propre

article l'a récemment engagé à recadrer! Il est nécessaire et urgent de mettre les choses au point, objectivement et sereinement. L'histoire de l'Eglise et la théologie ne sont pas, Dieu merci! l'apanage des prêtres. Mais de grâce, faites-nous la faveur de supposer que, durant nos quatre, huit ou douze ans de préparation au ministère sacerdotal, nous avons appris quelque chose de spécifiquement sacerdotal!

2. "L'Eglise universelle a toujours compris que la confession entière des péchés a aussi été instituée par le Seigneur et qu'elle est nécessaire de droit divin..." A cette affirmation des Pères du Concile de Trente — qui n'étaient tout de même pas des manchots — vous opposez "crûment", avec une assurance que je bornerai à qualifier de naïve: "Cela n'est pas vrai! Cela contredit l'histoire!"

3. "Non seulement, poursuivez-vous (vous ne le feriez peut-être pas!), l'Eglise universelle n'a pas toujours compris et enseigné que la confession privée est de droit divin, mais avant le VI siècle elle n'était qu'admisée et tolérée." Vous en faites remonter l'obligation au VI siècle. Un de vos amis — qui n'est pas M. Piché — soutient mordicus que c'est le pape Léon Ier qui, en 459 (donc au milieu du Ve siècle), a établi la confession secrète et qu'avant cette date, il n'y avait que la confession publique.

Ne sachant pas tout, mais ayant appris, au cours de mes études, où me renseigner, j'ai ouvert d'abord l'ENCHIRIDION SYMBOLORUM de Denzinger, où j'ai aisément trouvé le texte de saint Léon (une lettre à tous les évêques de la Campanie, dans l'Italie méridionale). Je l'ai lu et je crois l'avoir compris. En tout cas, pour m'assurer de l'exactitude de mon interprétation, j'ai parcouru attentivement l'article "Confession", dans le Dictionnaire de Théologie Catholique, où l'on donne le contexte historique de l'intervention de Léon Ier. Le voici, tel, d'ail-

(Suite à la page 5, 1ère col.)

L'industrie de la porno

De récentes statistiques démontrent qu'aux Etats-Unis la pornographie est maintenant une industrie comme une autre. Chose étrange, en vérité, pour un pays fondé par des puritains. Mais il faut bien se dire aussi que l'exploitation de l'instinct sexuel y rapporte gros, soit près de trois milliards de dollars par année.

Faisant appel aux dernières techniques mises au point par le monde des affaires, notamment la production et la distribution en masse, l'industrie de la pornographie publie des livres et des revues. Elle tourne des films. Elle grave des disques. Elle a ses photographes attirés, comme la mode, le sport ou les arts. Mais elle a surtout des clients assurés: des millions et des millions d'individus qui, à l'occasion d'une enquête sur le sujet, se déclareront en grande proportion scandalisés par une telle situation.

On dit qu'il y a cinq ans à peine, il y avait, dans tous les Etats-Unis, 90 salles à projeter des films pornographiques. Aujourd'hui, on en compterait plus de 1.000. Et ce nombre augmenterait quotidiennement. Même chose pour les librairies spécialisées. Il y a quelques années, il n'y en avait que neuf, à Los Angeles, tandis qu'aujourd'hui on en compterait plus de cent. Dans le Texas, des hommes d'affaires "avisés" ont ouvert une quantité de magasins spécialisés dans la vente "d'articles" pornographiques. L'affaire s'étend rapidement à tout le pays. A San Francisco, environ 55 cinémas ne projettent que des films pornographiques et un certain nombre ont, ces derniers temps, commencé à montrer des films détaillant l'acte sexuel. Et ainsi de suite.

Chez nous, "l'affaire" ne marche pas aussi vite. Bien loin des foires pornographiques, des expositions phalliques, des "sex shops" ou des films de relations sexuelles, nous n'en sommes encore qu'à la période préliminaire de l'établissement de fesses ou à la libidineuse controverse de "Pile ou face". Mais nous y viendrons rapidement.

Nos "tabagies" regorgent de plus en plus de cochonneries de tout acabit, qui n'ont même pas le mérite d'être bien faites, et dont le seul tirage dominical dépasse de beaucoup le tirage hebdomadaire des grands quotidiens. C'est là que deux Québécois sur cinq retrouvent chaque semaine la nourriture nécessaire à leur épanouissement intellectuel. Et l'on peut voir facilement ce que cela donne comme résultat. Il y a quelques jours, par exemple, dans un établissement de Limoilou, nous voyions deux adolescents se délecter dans la lecture d'un volume décrivant en détails la technique de la "défloration par..." — nous devons passer ici certains mots scabreux — sous l'oeil impavide du tenancier.

Pendant que nombre d'individus du type "bien pensants" vilipenderont avec force nos films obscènes, tout en prenant cependant soin de ne jamais en rater un

"juste pour voir", tant qu'ils s'insurgeront apostoliquement contre la pornographie, tout en continuant à se nourrir, pour beaucoup clandestinement, de livres, de revues ou d'illustrés nauséabonds, les "autres" empêcheront les gros sous en se frottant les mains. Et c'est bien tout ce qui compte. Le problème demeure entier et "innombrable" comme la conscience individuelle.

A vrai dire, deux facteurs importants jouent dans cette véritable explosion du sexe un rôle déterminant. D'abord la réglementation. Chez nous, on patauge depuis longtemps dans un imbroglio juridique, qui, en matière d'obscénité et de pornographie, n'apporte qu'une plus grande confusion. On ne pourra jamais résoudre le problème de l'extension du fléau, par des enquêtes et des campagnes de moralité, tant que le législateur ne sera pas pénétré du rôle qu'il a à remplir à l'égard de la morale sociale, ce qui est bien différent de la morale tout court, et qu'il n'aura pas réussi à établir des lignes de force précises que ne contient pas l'article 150 de notre Code pénal.

Chez nos voisins américains, les arrêts rendus par la Cour suprême, depuis une décennie, ont contribué à faire que la pornographie y est maintenant légale. Seule l'obscénité est interdite. Mais il est très facile de contourner la loi puisqu'il est pratiquement impossible de faire la distinction entre les deux termes.

Il y a également ce que l'on peut appeler, en cette matière, la tolérance abusive des citoyens. Des sondages d'opinion publique ont récemment démontré chez nous que près de 75 pour cent des gens souhaitent une législation nouvelle, pour enrayer cette vague de fond. Mais la minijupe, les dostoïevskiens, le respect humain et une certaine mansuétude dite "artistique ou intellectuelle" ont fait rapidement que les choses ne sont plus ce qu'elles étaient.

Le problème est-il donc insoluble? Qui pourrait le dire. Mais il reste que, si l'opinion publique croyait réellement à tout ce qu'elle prétend, si nos hommes politiques faisaient mine de s'indigner en d'autre temps qu'en période pré-électorale, si nous n'étions pas si condescendants par peur du ridicule, il y a belle lurette que l'industrie pornographique serait acculée à la faillite.

Lorsque les livres indécentes ne trouveront plus d'acheteurs, lorsque les films pornographiques ne trouveront plus d'audience, lorsque les pièces obscènes seront des fours, ce jour-là, la tendance pourra se renverser. Ceux qui prétendent que cela est impossible demeureront les "pharisiens du système" et l'on pourra les pointer du doigt. En attendant, ce que l'on appelle pompeusement "la culture québécoise" risque d'en prendre sérieusement pour son rhume.

Paul LACHANCE

A mes frères de bonne...

(suite de la page 4)

son: vous y apprendrez que, en ce domaine comme en beaucoup d'autres, Notre-Seigneur n'a pas innové, mais perfectionné ce qui existait. Le recours aux prêtres pour la purification de l'âme, sous la loi mosaïque, comportait une confession de sa faute, les sacrifices "pour les péchés" s'accompagnaient d'un aveu au prêtre sacrificateur, qui estimait l'importance du délit" (Lévitique, V, 5, 6, 17, 18, 25); la purification des fautes légales exigeait des aveux d'ordre beaucoup plus intime que la confession chrétienne (Lévitique, XV, 14-15, 29-30); lorsque Jean le Précurseur se mit à prêcher son baptême de pénitence, "tout le pays de Judée et tous les habitants de Jérusalem s'en venaient vers lui et, confessant leurs péchés, se faisaient baptiser par lui dans le fleuve du Jourdain" (Marc, 1, 5); l'exercice du pouvoir direct sur le péché accordé par Jésus aux Apôtres et, par eux, à l'Eglise — pardonner aux repentants, encourager les faibles, éloigner les indignes — réclamait encore davantage l'inspiration de la cause, et la confession des péchés, préalable à leur rémission ou à leur réintégration, n'étonna personne.

D'autant moins qu'elle est un besoin de l'âme. Je suis responsable, depuis 1956, d'un confessionnal dans la chapelle des Jésuites et je reçois beaucoup de gens au parler. Ces vingt-cinq ans m'ont appris combien la guérison des maladies de l'âme est favorisée par l'aveu au confessionnal (à prendre au sens large) et par le dialogue avec un confesseur. Vous parlez d'un sondage? Je veux bien, à condition que vous questionnez aussi les bénéficiaires!

Vous avez raison d'avoir peur que "maints pénitents incluent contrition et ferme propos dans l'aveu au prêtre", sans se préoccuper d'en faire des actes spécifiques. C'est l'angoisse que cause au confesseur beaucoup de confessions faites immédiatement avant la messe de minuit, à Noël: la tentation est grande, en effet, pour tel ou telle, d'aller chercher à la dernière minute, sans vraie contrition ni vrai ferme propos, une absolution qui permettra de "sauver la face" en cette "sainte nuit". Va-

on, à cause de cet abus, remplacer la confession privée par une absolution générale au début de la messe? Vous croyez que les pêcheurs en seront plus sensibles au péché, "mal de Dieu et mal des hommes"? Vous pensez que le propos de s'amender coûte que coûte sera plus "ferme"? Oui, faites-le-dessus un sondage.

D'où vient aujourd'hui la vague en faveur de la psychanalyse, sinon de la possibilité d'aller au fond des choses, grâce à un spécialiste des "profondeurs de l'âme"? La science humaine est, elle aussi, instrument de Dieu aux mains des hommes. Mais à ses compatriotes, passionnés pour les héros de leur histoire sainte, Notre-Seigneur déclarait, à propos de la grâce surabondante qu'il apportait au monde: "Il y a ici plus que Jonas; il y a ici plus que Salomon!" Il faut avoir pareillement l'audace d'affirmer que, pour une âme désaxée, égarée ou simplement inquiète, le contact avec un représentant de Jésus-Christ dans l'exercice de son ministère, c'est le complément sacré, parfois même l'équivalent sacré — et moins coûteux — du contact avec un psychiatre. Là-dessus aussi, faites un sondage!

Au moment de conclure cette longue "réponse", j'ai tenu à lire ou relire les pièces du dossier — déjà volumineux — de cette controverse qui dure depuis le 21 mars 1970! J'ai parfois regretté comme vous le silence de l'Eglise enseignante. Aujourd'hui, je me demande si l'expression libre des idées de chacun n'aura pas finalement pour effet, grâce à l'apaisement qui suit d'ordinaire une violente "sortie" et grâce, surtout, à l'action mystérieuse de l'Esprit Saint dans l'âme d'un baptisé, d'amener chacun d'entre nous à opter définitivement pour une doctrine d'enfant à l'égard de notre Mère, la sainte Eglise, gardienne indéfectible du dépôt de la foi. A qui irions-nous? C'est à elle que son fondateur a confié les paroles de la vie éternelle!

Le Magistère, conscient du malaise d'un grand nombre d'âmes que diverses circonstances ont désaffectionnées de la confession, a entrepris, selon l'esprit du Concile, une vaste con-

sultation en vue d'en renouveler les modalités périmées. C'est l'Instruction des évêques suisses sur la pénitence et la confession, publiée intégralement dans la Documentation catholique (No 1579, 7 février 1971, pp. 110-122), qui, jusqu'ici, a présenté l'étude la plus complète de la question. On peut la résumer ainsi: l'exégèse et l'histoire nous enseignent que la rémission des péchés a son point de départ dans la conversion personnelle intime, qu'elle est plus parfaite quand le pécheur a compris la dimension ecclésiale de ses fautes, en a demandé pardon communautairement et a profité de la prière de tous, mais que, "pour quiconque est tombé dans un péché grave qui sépare de l'Eglise" — et il appartient au Magistère d'éclairer objectivement, sur ce point, nos consciences, facilement illusionnées par l'esprit du monde, — "dans ce cas, d'après l'exemple — ne faut-il pas lire: l'enseignement de saint Paul et la tradition constante de l'Eglise, il est indispensable de confesser personnellement ses péchés à un ministre muni par l'Eglise des pouvoirs nécessaires". — "On peut se demander, continue l'Instruction, si l'Eglise, dans ce cas, ne sait qu'elle n'aura pas finalement pour effet, grâce à l'apaisement qui suit d'ordinaire une violente "sortie" et grâce, surtout, à l'action mystérieuse de l'Esprit Saint dans l'âme d'un baptisé, d'amener chacun d'entre nous à opter définitivement pour une doctrine d'enfant à l'égard de notre Mère, la sainte Eglise, gardienne indéfectible du dépôt de la foi. A qui irions-nous? C'est à elle que son fondateur a confié les paroles de la vie éternelle!"

En effet, plusieurs porte-aprèle de différentes chaînes alimentaires, tant locales que provinciales, ont déclaré hier qu'ils étaient bien prêts à tenter l'expérience mais doutaient par ailleurs qu'elle apporte des résultats positifs.

C'est que "le Magistère n'est pas au-dessus de la Parole de Dieu; il la sert, n'enseignant que ce qui a été transmis" (Vatican II: LA REVELATION DIVINE, ch. 11, no 10). Cette stabilité de la doctrine est à la fois une conséquence et un signe de la divinité de l'Eglise. Au milieu des ballottements de l'esprit humain, elle est aussi notre sécurité.

Adrien Pouliot, S.J.,
Résidence des Pères Jésuites,
14, rue Dauphine, Québec,
le 29 juillet 1971.

Le mode de prix unitaire suggéré par le fédéral suscite peu d'enthousiasme au Québec

par Monique PAYEUR

L'invitation du gouvernement fédéral aux magasins d'alimentation d'instituer le mode de prix unitaires ne suscite pas plus d'enthousiasme qu'il ne faut au Québec.

En effet, plusieurs porte-aprèle de différentes chaînes alimentaires, tant locales que provinciales, ont déclaré hier qu'ils étaient bien prêts à tenter l'expérience mais doutaient par ailleurs qu'elle apporte des résultats positifs.

Ouverture ce soir du 5e festival de Baie-St-Paul

BAIE SAINT-PAUL — Ce soir aura lieu l'ouverture du 5e festival folklorique de Baie Saint-Paul, en présence du ministre de la Fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier.

Sous le thème général de "Baie Saint-Paul reçoit", on a greffé de nombreuses activités artistiques, folkloriques et récréatives, en apportant une attention particulière à l'aspect social et civique de ces activités.

Fortis d'une expérience de quelques années, de l'enthousiasme de dizaines de bénévoles et de nouvelles idées, les dirigeants du CROC, dont le président est M. Louis-Georges Perron, ont réalisé un festival 1971 dont la qualité des boutiques et l'organisation des services sont supérieures aux années précédentes.

Le pays invité est l'Ukraine et la présentation de son art sera sûrement très appréciée des visiteurs. La peinture des oeufs réalisée sur place sera une activité des plus intéressantes.

Parmi les nouveautés du festival folklorique de Baie-Saint-Paul, nous remarquons la présence du théâtre populaire du Québec, les activités pour les jeunes, la foire aux puces, le lancement d'un montage audio-vision "eau claire" par le ministre d'Etat responsable de la qualité et l'environnement le Dr Victor C. Goldblom.

STEINBERG TENTERA L'EXPERIENCE

Cependant, la chaîne Steinberg instituera d'ici deux ou trois semaines l'étiquetage indiquant les prix unitaires dans tous ses magasins et cela sur plus de 1,200 articles d'épicerie.

Selon la directrice de la publicité chez Steinberg, Mme Lydia

Patry-Cullun, sa compagnie offrira cette méthode d'indication des prix d'ici quelques semaines, mais sur une base d'essai seulement, sur un nombre limité d'articles choisis dans la catégorie des produits d'usage hebdomadaires, comme les confitures, les céréales, le savon, le café, etc.

Le peu d'enthousiasme manifesté par plusieurs entreprises d'alimentation au détail semble causé par les résultats peu encourageants obtenus avec ce système aux Etats-Unis. Mme Patry-Cullun, tout comme M. Jean Boiteau, de la chaîne locale Jato, ont rappelés les piètres résultats obtenus avec ce système aux Etats-Unis.

"D'après les conclusions de l'enquête américaine, a précisé Mme Patry-Cullun, un fort petit pourcentage des clients se sont préoccupés d'utiliser le système et accepté de modifier leurs habitudes de chat".

Néanmoins, Steinberg tentera l'expérience car il croit que le Québec réagira plus favorablement à ce système de prix, qui consiste à indiquer le coût d'un produit à l'once ou à la livre, suivant les cas, et aider ainsi le consommateur à décider du meilleur achat pour des produits offerts dans des emballages et formats différents.

TROUVER UNE METHODE SIMPLE

Quant à Jato, il semble qu'il soit prêt à se plier de bon gré à l'invitation du ministre de la Consommation, M. Ron Bas-

ford, "s'il est possible de trouver une méthode simple, qui soit comprise rapidement des clients", affirme M. Boiteau.

Nous n'avons pu cependant connaître la position d'une autre importante chaîne d'alimentation québécoise, Trans-Kébec, puisque aucun porte-parole autorisé n'a pu être rejoint, au moment de rédiger ce texte, hier.

Une dépêche transmise, hier soir, par la Presse Canadienne, en provenance de Toronto, indique des réactions similaires dans les grandes chaînes alimentaires de cette province.

Le président de la compagnie A & P, M. Fred Kennedy, a déclaré que sa compagnie commencerait bientôt à faire l'expérience des prix unitaires dans une grande variété de produits, afin de connaître le coût d'un tel programme. Cependant, il n'en voit pas l'utilité.

ANNONCE

Les dentiers n'ont jamais été si faciles à porter!

Une nouvelle crème plastique révolutionnaire pour ceux qui portent des dentiers.

Maintenant, c'est presque comme si vous aviez vos vraies dents, avec cette crème plastique récemment découverte qui aide à tenir en place les dentiers — adaptés à la gencive supérieure ou inférieure — mieux que jamais! Elle forme une membrane élastique qui aide à tenir les dentiers en place plus fermement pendant des heures!

FIXODENT™ à employer tous les jours. La crème FIXODENT non seulement fait tenir les dentiers plus fermement — mais elle vous assure aussi un plus grand confort. Elle est si souple que vous pouvez mordre avec plus de force et vous sentir plus à l'aise. Procurez-vous FIXODENT dès aujourd'hui — une innovation révolutionnaire!

POURQUOI LA VEGA COÛTE-T-ELLE UN PEU PLUS CHER QUE D'AUTRES PETITES VOITURES?

La Vega n'est pas la moins chère des petites voitures. Nous en convenons.

Néanmoins, nous affirmons que, pour son prix, la Vega est — de toutes les petites voitures — celle qui vous apporte le plus.

Preuves en main, nous pouvons vous montrer que la Vega a beaucoup de caractéristiques que les autres n'ont pas. Et si les autres les ont, celles de la Vega sont supérieures de toute façon.

Le moteur, par exemple. De conception entièrement nouvelle (1) et exclusif à la Vega. Et quel moteur! Arbre à cames en tête, bloc-cylindres en aluminium et toute la puissance souhaitable, bien qu'il puisse vous faire parcourir 30 milles au gallon (moteur standard et boîte de vitesses standard).

D'autres différences évidentes séparent la Vega de certaines autres voitures de sa catégorie. Par exemple, les roues et les pneus (2). Ils sont légèrement plus larges que ceux qu'on trouve sur la plupart des petites voitures. Un détail direz-vous? Pas pour nous qui considérons comme primordial tout ce qu'il est possible de faire pour améliorer la tenue de route et la douceur de marche de la Vega.

Autre détail d'importance à nos yeux: le siège arrière rembourré de mousse et muni d'un cadre (3). Autre exclusivité de la Vega. Vous n'y prendrez peut-être jamais place vous-même, mais certains de vos passagers le feront. Lorsqu'ils seront assis à cette place, ils découvriront que nous n'avons pas traité le confort à la légère. Essayez le siège des autres petites voitures, vous verrez qu'il s'agit bien d'un détail d'importance. La différence vous étonnera.

Toutefois, certaines différences entre la Vega et la

plupart des autres petites voitures ne seraient pas aux yeux de la même façon. Elles n'en existent pas moins.

Exemple: les membrures latérales de renfort (4). Les autres petites voitures n'en possèdent pas. Quant à nous, nous estimons que les occupants des petites voitures doivent bénéficier de la même protection que ceux des grandes. Chez nous, pas de compromis.

Quant aux freins avant à disque (5), plusieurs petites voitures n'en ont pas. Mais sur la Vega, vous trouvez des freins de ce type, et de 10 pouces. Pour nous, il est aussi important de pouvoir s'arrêter que de pouvoir rouler.

La Vega est également équipée d'un système de ventilation à air pulsé (6), d'un pavillon insonorisé à double paroi (7), d'une pompe à essence électrique (8) — ce que les autres n'ont pas — et d'une suspension entièrement à ressorts à boudin (9).

Encore d'autres différences?

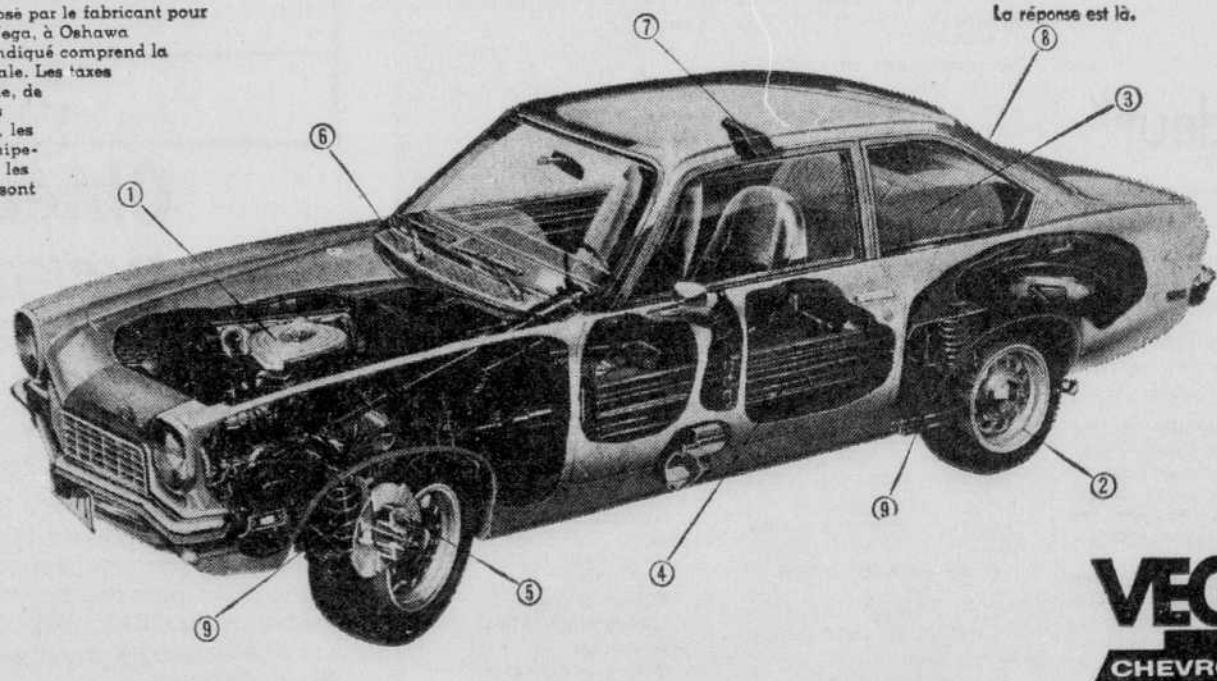
Oui, une différence essentielle. Nous avons conçu la Vega en partant du principe qu'une petite voiture doit apporter les mêmes avantages qu'une grande, en étant simplement... plus petite.

C'est ce que fait la Vega. Si vous en doutez encore, passez chez un concessionnaire Chevrolet. Prenez place dans une Vega. Faites un essai. Lisez notre catalogue. Posez des questions.

La Vega, la mini-fait-tout. A la longue, ce sera sans aucun doute la moins chère des petites voitures que vous puissiez acheter.

\$2351*

* Prix de détail proposé par le fabricant pour ce sedan 2 portes Vega, à Oshawa (Ontario). Le prix indiqué comprend la taxe de vente fédérale. Les taxes provinciales et locales, de même que les frais d'immatriculation, les accessoires, les équipements en option et les frais de transport, sont en supplément.



La réponse est là.

VEGA
CHEVROLET

Vous contribuez aussi à la dépollution.

Il y a une dizaine d'années, nous avons pris l'engagement de fabriquer des voitures qui ne présenteraient pas de problèmes de pollution. A ce jour, nos progrès sont excellents, nous touchons au but.

Les Chevrolet 1971 émettent 80% de moins d'hydrocarbures que les voitures courantes d'il y a une dizaine d'années. Elles émettent également environ 7% de moins d'aérosols de carbone. De plus, nous expérimentons actuellement des dispositifs qui pourront éliminer 25% des gaz polluants. La tâche n'est pas facile. Nous avons dû mettre au point des systèmes qui captent les gaz d'échappement et les recyclent pour compléter leur combustion.

Nous avons fabriqué des dispositifs qui empêchent les gaz du carter et les émissions d'essence de s'échapper directement dans l'atmosphère. Nous avons même dû inventer des instruments assez perfectionnés pour mesurer l'efficacité de ces dispositifs. Le but que nous poursuivons, de façon éternellement renouvelée, est toujours le même: épurer l'air.

Ci-dessus que à tous l'industrie nord-américaine pouvait réaliser les mêmes progrès, et si toutes les voitures en circulation aujourd'hui possédaient des dispositifs anti-pollution aussi efficaces que ceux des Chevrolet 1971, nous respirerions un air aussi pur qu'en 1940. C'est ce qu'on peut appeler un grand pas en arrière.



Bouclier ceinture et baudrier, aide de votre vie.

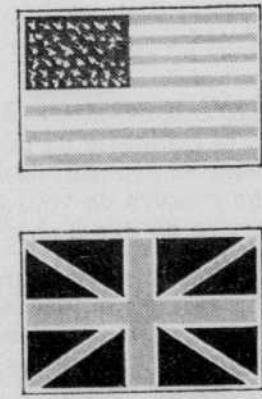
Pollack
CENTRE-VILLE & SAINTE-FOY
BAT
LA MARCHÉ
ÉTÉ '71



Gilets pavoisés, ça c'est pop. Arborrez le pavillon que vous préférez

Rég. 5.00 **3⁹⁹**

Un gilet de coton aux couleurs du Québec, du Canada, des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, pour elle et lui. Pavillon de votre choix sur fond marine, rouge, blanc, royal. Grands: A.B.; M.L. C.D.; S.M.L. Pas de commandes postales. 529-9111 - EXT.: 318 - 347.



a) "Fleur de Lys"
b) "Feuille d'Érable"
c) "Star Sprangled Banner"
d) "Union Jack"

Centre-Ville, Mercerie pour hommes, rayon 620 rez-de-chaussée, Sainte-Foy, étage Laurier.

Saint-Adolphe: aucune solution au ministère des Affaires municipales où l'on ignore même l'existence de cette paroisse

Par Pierre BOULET
Les citoyens de Saint-Adolphe ne doivent pas s'attendre à ce que le ministère des Affaires municipales leur soit d'une aide quelconque pour les sortir de la situation pour le moins "curieuse" dans laquelle ils sont plongés, depuis quatre ans.
Rappelons que la petite paroisse, située à proximité du Parc des Laurentides, à Stoneham, fait partie de la municipalité de l'Ange-Gardien, qui, pour sa part, est sise à l'extrémité de la Côte de Beauré, 32 milles séparant donc la paroisse de "sa" municipalité.
Depuis que l'on a découvert ce lien familial, en 1967, les citoyens de Saint-Adolphe aspirent à l'une des deux solutions suivantes: la constitution de leur paroisse en municipalité

autonome, ou l'annexion de leur territoire à celui de la municipalité limitrophe de Stoneham.
Et c'est principalement à ce niveau qu'ils ne doivent pas attendre d'intervention miraculeuse du ministère des Affaires municipales. Au cours d'un entretien, hier, le directeur du service des structures administratives municipales, au ministère, M. Bruno Beaulieu, a "esquissé" la complexité du problème.
Disons d'abord que M. Beaulieu, dont le service est responsable de tous les dossiers d'annexions et de fusions municipales s'est trouvé dans l'impossibilité de localiser la paroisse de Saint-Adolphe.
Pourtant, cette petite paroisse avait été déposée, en 1967, une requête d'annexion avec Stone-

ham, auprès des autorités du ministère des Affaires municipales. De plus, un citoyen de Saint-Adolphe, M. Roger Gagné, s'est entretenu, il y a trois semaines, avec un employé de M. Beaulieu, relativement à une fusion éventuelle avec Stoneham.
De cet entretien, M. Beaulieu ne savait rien non plus! Admettant qu'il ne connaissait pas les données du problème, le haut fonctionnaire du ministère a ajouté qu'il consulterait l'édition d'hier du journal "Le Soleil" pour se renseigner.
Après de plus amples explications de la part du journaliste, M. Beaulieu a révélé que d'autres municipalités se trouvent dans la situation de la paroisse de Saint-Adolphe... en ce qui concerne la fusion. A cet égard,

c'est l'article 35 du Code municipal qui "met les bâtons dans les roues".
Cet article interdit en effet à des municipalités de comtés municipaux différents de s'annexer ou de se fusionner. Et justement, Saint-Adolphe se trouve dans le comté de Montmorency alors que Stoneham est située dans le comté de Chauveau.
Il faudrait donc amender l'article 35 du Code municipal pour satisfaire les citoyens de Saint-Adolphe ainsi que ceux des quatre ou cinq autres municipalités qui sont dans le même cas.
A ce niveau, rien ne laisse croire que l'amendement désiré verra rapidement le jour. M. Beaulieu a déclaré qu'il avait simplement fait parvenir "quel-

ques mémos" à ses supérieurs immédiats pour les sensibiliser à ce besoin de réforme.
D'autre part, le haut fonctionnaire a expliqué que le ministère ne pouvait intervenir en aucune façon pour corriger la situation peu orthodoxe dans laquelle sont plongés les habitants de Saint-Adolphe.
Aucun service du ministère ne peut en effet apporter de remède au problème d'éloignement et d'injustice dont se plaignent les citoyens de la paroisse.
"C'est aux citoyens d'assumer ces responsabilités", a expliqué

M. Beaulieu. Quant aux gens de Saint-Adolphe, ils croient que le ministère existait entre autres pour corriger des situations illogiques sur le plan municipal.
Bref, le problème se résume à peu près ainsi: à deux reprises, les citoyens de Saint-Adolphe demandent au ministère des Affaires municipales de mettre un terme à l'illogisme de la situation. A la suite de ces

interventions, les hauts fonctionnaires compétents ignorent encore l'existence même de la paroisse de Saint-Adolphe... tout en affirmant qu'ils liront les journaux pour se renseigner.
Pour justifier la lenteur des procédures, M. Beaulieu affirme que ce genre de problème n'a vu le jour que très récemment. Il est vrai que les citoyens de Saint-Adolphe ne vivent une telle situation que depuis quatre ans.

APPEL D'OFFRES
COMMISSION SCOLAIRE DE STE-FOY
1088, Route de l'Église, Ste-Foy
M. Robert Julien, sec. trés.
DEMANDE DES SOUMISSIONS POUR L'ADDITION D'UN GYMNASE A L'ECOLE ST-THOMAS D'AQUIN STE-FOY
PROPRIÉTAIRE: Commission Scolaire de Ste-Foy, 1088, Route de l'Église, Ste-Foy, Qué. 10
ARCHITECTES: Dorval & Fortin, architectes, 1000, LaSalle, Québec, Qué.
INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE ÉLECTRICITÉ: Paquet, Dutil, Pettvin, Tremblay, Messon, Inc., 1010 des Braves, Québec, Qué.
INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE V.N. ÉLECTRICITÉ: Messon, Inc., 1000, Route de l'Église, Ste-Foy, Qué. 10
RESPONSABLES DES SONDAGES: Sondage & Laboratoire Ste-Foy Inc., 500, Balfour, Ste-Foy, Qué.
Les plans et devis ainsi que les formules officielles de soumission pourront être obtenus au bureau des architectes, à partir de lundi, 2 août 1971. Un dépôt de CENT DOLLARS (\$100.00), chèque visé, fait au nom des architectes DORVAL & FORTIN, sera exigé pour chaque jeu complet de plans et devis et autres documents. Ce dépôt sera remboursé à ceux qui auront retourné les documents complets en bon état au bureau des architectes, dans les quinze (15) jours suivant la date d'ouverture des soumissions.
Tout entrepreneur-général ou sous-traitant qui aura obtenu une copie des plans pour soumissionner devra présenter une soumission sinon son dépôt pour plans sera confisqué.
Seuls les entrepreneurs-général pourront obtenir un jeu complet, moyennant un dépôt remboursable.
Les entrepreneurs-général devront accompagner leur soumission d'un cautionnement ou d'un chèque visé au montant de VINGT MILLE DOLLARS (\$20,000.00) et ce, valable pour QUATRE-VINGT-DIX JOURS, fait à l'ordre de la COMMISSION SCOLAIRE DE STE-FOY.
Chaque soumission devra être accompagnée d'une lettre d'intention de la caution garantissant au Propriétaire l'émision d'un cautionnement de fidèle exécution du contrat pour CINQUANTE POUR CENT (50%) et d'un second cautionnement garantissant le paiement de la main-d'œuvre et des matériaux, également pour CINQUANTE POUR CENT (50%), sous le nom de l'Entrepreneur-général et au bénéfice de la COMMISSION SCOLAIRE DE STE-FOY qui obtient le contrat.
LES SOUMISSIONS DES SPÉCIALITÉS SUIVANTES:
Plomberie - Chauffage - Ventilation
Électricité
seront reçues au Bureau des Soumissions Déposées de Québec avant 3:30 heures P.M. le 20 août 1971.
Les soumissionnaires de ces spécialités devront accompagner leur soumission d'un cautionnement ou d'un chèque visé, valide pour CENT VINGT (20) jours fait à l'ordre de M. Robert Julien, 1088, Route de l'Église, Ste-Foy, Québec 10, au montant de CINQUANTE POUR CENT (50%) de leur soumission et fait à l'ordre de la COMMISSION SCOLAIRE DE STE-FOY. Ce cautionnement sera transporté à l'Entrepreneur-général lors de la signature du contrat.
Les soumissionnaires en mécanique devront en plus fournir une lettre d'intention garantissant au Propriétaire l'émision d'un cautionnement d'exécution.
Les soumissions seront remises dans une enveloppe cachetée portant mention:
SOUMISSION POUR LA CONSTRUCTION D'UN GYMNASE A L'ECOLE ST-THOMAS D'AQUIN, STE-FOY.
Les soumissions des entrepreneurs-général seront reçues avant 8:00 heures P.M. le 24 août 1971 au bureau de la COMMISSION SCOLAIRE DE STE-FOY, à l'attention de M. Robert Julien, 1088, Route de l'Église, Ste-Foy, Québec 10. L'ouverture des soumissions aura lieu à 8:30 heures, P.M. le 24 août 1971, au Pavillon Technique, 1100 Lavergne, Ste-Foy, Québec 10.
Les soumissionnaires pourront consulter les plans et devis au:
BUREAU DES SOUMISSIONS DÉPOSÉES DE QUÉBEC
675, Marguerite-Bourgeois, Québec 6, Qué.
La COMMISSION SCOLAIRE DE STE-FOY se réserve le privilège de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires.
Donné à Ste-Foy, le 28 juillet 1971.
ROBERT JULIEN, Sec. Trés.

Oubliée, la population n'a pas été sollicitée pour "faire la guerre"

Par Gilles LAFRAMBOISE
Il se passe peu de choses à St-Adolphe: depuis une trentaine d'années, les "grosses nouvelles" ont été la construction de l'église, l'apparition de l'électricité et, évidemment, les retrouvailles avec l'Ange Gardien.
La date de fondation est inconnue de la population de près de 400 habitants. Un octogénaire natif de l'endroit, M. Jean-Baptiste LePire, se souvient que son père y est arrivé en 1865. Il était alors âgé de cinq ans.
Les détails s'effacent alors jusqu'au premier conflit mondial. N'étant enregistré sur aucune liste électorale, les habitants de St-Adolphe n'avaient pas été sollicités pour "faire la guerre".
En 1944, construction de l'église actuelle.
A cette date, deux "fils de St-Adolphe" étaient militaires. "Mais ils ne sont pas allés de l'autre bord", de préciser M. LePire.
L'électricité est apparue il y a cinq ans. Le téléphone a suivi. Ces changements technologiques ont peu modifié la vie des paroissiens. Cultivateurs, ils sont devenus employés de la voirie ou travailleurs de la construction. L'agriculture n'occupe plus aujourd'hui que deux personnes. L'une d'elles, M. Maurice Cloutier, âgé de 61 ans, raconte le temps où il conjugait cette activité à la coupe du bois. Les longs mois d'hiver y passaient.
L'expérience des années a démontré qu'il ne peut compter sur ses enfants pour assurer la relève. Sa terre et ses bêtes l'occupent d'une noirceur à l'autre. On ne parle pas de loisirs avec M. Cloutier. "L'heure des animaux" passée, il retourne à l'entretien des attelages et des instruments de son gagne-pain.
Il n'y a qu'un commerce à St-Adolphe, une épicerie dont le propriétaire, M. Paul-Henri Brindamour, travaille à l'extérieur de la paroisse. Les profits de la vente s'ajoutent au "vrai salaire".
"Le temps est souvent à l'ennuï, mais je ne déménagerai pas pour ça", dit-il. Pas encore attirés par la ville, ses jeunes

enfants ne manifestent pas l'intention de quitter la paroisse. M. Brindamour attend la licence de vente de bière qu'il a demandée depuis quelques semaines.
Ceux qui sortent de la paroisse pour se divertir, assistent à des noces ou fréquentent les bingos à Orsainville, municipalité située à une quinzaine de milles de St-Adolphe. M. et Mme Jean-Baptiste Brindamour sont de ceux-là. Avant la vente

de l'école à un "particulier" de Charlesbourg, il y avait des soirées récréatives et des bingos sur place. La seule salle disponible maintenant est l'église. Les garçons aînés de M. Brindamour, Jean-Paul et Bertrand, veulent devenir mécanicien et commis de bureau. Il n'y a ni garage ni bureau à St-Adolphe.
"En plus d'être cultivateur, j'ai déjà été bûcheron, vous savez." (M. Maurice Cloutier)



"En plus d'être cultivateur, j'ai déjà été bûcheron, vous savez." (M. Maurice Cloutier)

Autre cadavre livré par le Saguenay après le drame de St-Jean-Vianney

SAINT-JEAN-VIANNEY — Les hommes-grenouilles de la maison Gravel & Fils de Chicoutimi ont retiré de la glaise, hier après-midi, un 15e cadavre du cataclysme de Saint-Jean-Vianney.
Deux enfants de Mme Landry ont été retrouvés jusqu'à maintenant Hélène et Jeannette, Manquent encore à l'appel Anna et les jeunes Bruno et Denis.
Le corps de Mme Landry sera exposé au Salon funéraire Caron.

la tragédie de Saint-Jean-Vianney, le 4 mai dernier. Outre Mme Landry, ses enfants ont également péri dans l'épave et seul le père a réussi à y échapper.
Deux enfants de Mme Landry ont été retrouvés jusqu'à maintenant Hélène et Jeannette, Manquent encore à l'appel Anna et les jeunes Bruno et Denis.

Le cadavre a été aperçu près du pont de Terres-Rompues. Une épaule et une partie de la tête étaient dégagées.
L'agent Roch Beaulieu a précisé, hier, que le corps sera transporté aujourd'hui, à Québec, pour autopsie et identification.
L'agent Roch Beaulieu a identifié comme étant Mme Roger Landry, âgée de 42 ans, née Yolande Bouchard, de Kénoami le 14e cadavre du cataclysme de Saint-Jean-Vianney.
Le corps de Mme Landry a été retrouvé, lundi, sur les rives du Saguenay, à la hauteur de Saint-Fulgence.
La famille Landry avait été presque toute décimée lors de



"Le temps est souvent à l'ennuï, mais je ne déménagerai pas pour ça." (M. Paul-Henri Brindamour, propriétaire du seul commerce de St-Adolphe.)

MINISTRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN
APPEL D'OFFRES
Contrat no 84-71
Construction d'un égout pluvial et d'un système de drainage dans le parc des champs de bataille nationaux, à Québec (Québec).
Des soumissions cachetées, portant indication de leur contenu, pourront être adressées à l'Administrateur des contrats, pièce 554, 400 ouest, avenue Laurier, Ottawa (Ontario) K1A 0H4, jusqu'à 15 heures (HAE), le 17 août 1971.
Les soumissions devront être pour la totalité de l'ouvrage, comme il est indiqué dans les documents pertinents.
On peut obtenir ces documents, contre un dépôt de \$100 sous la forme d'un CHEQUE VISE établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, en s'adressant aux personnes suivantes:
1) L'Administrateur des contrats
Direction des services techniques
Ministère des Affaires indiennes
et du Nord canadien,
400 ouest, avenue Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0H4
2) L'Ingénieur régional
Direction des parcs nationaux
et des lieux historiques
C. P. 1359
132 est, 2e rue
Cornwall (Ontario)
3) Surintendant
Parc de l'Artillerie
22, rue McMahon
Québec (Québec)
Le dossier pourra être examiné dans les bureaux de l'Association de la Construction à Québec, Montréal et Trois-Rivières (Québec).
Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Le Directeur
Direction des services techniques
G. J. BOWEN

MINISTRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN
APPEL D'OFFRES
Contrat no 83-71
Construction d'un centre d'accueil au parc historique national Cartier-Brebeuf, à Québec (Québec).
Des soumissions cachetées, portant indication de leur contenu, pourront être adressées à l'Administrateur des contrats, pièce 554, 400 ouest, avenue Laurier, Ottawa (Ontario) K1A 0H4, jusqu'à 15 heures (HAE), le 19 août 1971.
Les soumissions devront être pour la totalité de l'ouvrage, comme il est indiqué dans les documents pertinents.
On peut obtenir ces documents, contre un dépôt de \$100 sous la forme d'un CHEQUE VISE établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, en s'adressant aux personnes suivantes:
1) L'Administrateur des contrats
Direction des services techniques
Ministère des Affaires indiennes
et du Nord canadien
Laurier, Ottawa (Ontario) K1A 0H4
2) L'Ingénieur régional
Direction des parcs nationaux
et des lieux historiques
C. P. 1359
132 est, 2e Rue
Cornwall (Ontario)
3) Surintendant
Parc de l'Artillerie
22, rue McMahon
Québec (Québec)
Le dossier pourra être examiné dans les bureaux de l'Association de la Construction à Québec, Montréal et Trois-Rivières (Québec).
Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Le Directeur
Direction des services techniques
G. J. BOWEN

MINISTRE DE LA VOIRIE
AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES CAUTIONNEMENTS
Les soumissionnaires sont priés de noter que pour les soumissions à être déposées le ou après le 27 juillet 1971, le Ministre acceptera que l'entrepreneur remplace le cautionnement d'exécution et le cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux, exigés par les devis:
1.- par un dépôt de soumission par chèque certifié de 50% du montant du cautionnement de soumission fixé par l'appel d'offres, ce dépôt devant être retenu par le ministère jusqu'à la terminaison des travaux et par une retenue de 10% sur chaque estimation progressive, cette dernière retenue étant remise douze (12) mois après la date de l'estimation progressive.
ou
2.- par un dépôt de soumission par chèque certifié au montant fixé par l'appel d'offres, ce dépôt étant retenu jusqu'à la terminaison des travaux et par une retenue de 5% sur chaque estimation progressive, cette dernière retenue étant remise douze (12) mois après la date de l'estimation progressive.
Les chèques devront être faits à l'ordre du Ministre des Finances.
Claude ROULEAU, ing.
Sous-ministre.
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Bain bon pour vous!

Le chauffe-eau "Golden Eagle" à l'huile chauffe 25 gallons d'eau en 15 minutes.
Les chauffe-eau au gaz ne chauffent en moyenne que 8 gallons d'eau en 15 minutes.
Les chauffe-eau électriques ne chauffent en moyenne que 3/2 gallons d'eau en 15 minutes.
Comparez les coûts: Le coût mensuel moyen pour chauffer 2,000 gallons d'eau:
à l'huile **\$2.97** au gaz **\$3.02** à l'électricité **\$5.14**

Obtenez de l'eau chaude à volonté et payez presque deux fois moins cher!

Le chauffe-eau à l'huile "Golden Eagle" renouvelle votre réserve d'eau chaude jusqu'à 3 à 7 fois plus rapidement que n'importe quelle autre méthode. Ce qui signifie plus de confort à meilleur marché.
Comme vous pouvez le voir sur ce tableau de comparaison vous pouvez économiser presque la moitié de vos coûts actuels et obtenir de l'eau chaude à profusion avec le chauffe-eau à l'huile "Golden Eagle".
Le coût de location est aussi bas que \$3.49 par mois et il n'y a aucun frais pour l'installation dans des conditions ordinaires. L'entretien est absolument gratuit.
Golden Eagle a construit, à St-Romuald P.Q., la raffinerie de pétrole la plus moderne au monde; nous sommes donc en mesure de vous offrir le meilleur service d'huile à chauffage.
Déjà nous étions parmi les plus importants fournisseurs d'huile à chauffage à Québec et dans la région où nos clients se comptent par milliers. A plus forte raison maintenant, avec nos nouvelles installations, nous pouvons vous garantir le service le plus fiable qui soit. De plus, le Service d'entretien et de remplacement des pièces de Golden Eagle est le plus complet que vous puissiez obtenir. Pour seulement \$13.95 par année, c'est une véritable "assurance réparations" couvrant les frais de remplacement et de réparation des pièces les plus importantes de votre système. En fait, ce service touche plus de pièces que n'importe quel service semblable offert par d'autres fournisseurs.
Pour en profiter, il faut nous appeler: 661-7771
GOLDEN EAGLE CANADA LIMITED GOLDEN EAGLE

La loi 26 a rendu les pauvres encore plus pauvres (Camil Samson)

Le chef du Ralliement créditiste du Québec, M. Camil Samson, a déclaré hier à Rouyn qu'il était urgent que l'ensemble de la politique concernant le bien-être social soit révisée, avant la fin de l'année 1971.

"La loi 26, entrée en vigueur le 1er novembre 1970, est devenue dans son application le plus grand fiasco de toute l'histoire du bien-être social au Québec. C'est encore au nom de la justice sociale que le gouvernement laisse crever les pauvres qui se multiplient de plus en plus."

"Depuis le 1er novembre 1970, a continué M. Samson, les allocations de base consenties aux assistés sociaux ont été dans la pratique en majorité diminuées même si à grands coups de statistiques le ministère des Affaires sociales tente de nous démontrer qu'il y a une majoration. C'est dans la pratique que nous réalisons que la loi 26 a rendu les pauvres encore plus pauvres."

Une conclusion s'impose, a dit le chef du Ralliement, c'est qu'il s'agit d'illogisme à outrance et que ce qu'on appelle la justice sociale au Québec n'est en fin de compte que l'injustice sociale camouflée.

M. Stanfield

La Chine veut des résultats sans modifier ses positions

HONG KONG (Reuter) — Des dirigeants de la Chine m'ont affirmé qu'à moins que le président Nixon soit prêt à des concessions valables son voyage à Pékin ne sera guère profitable, a déclaré aujourd'hui M. Robert Stanfield.

Le chef de l'Opposition officielle au Parlement canadien a donné une conférence de presse à son retour d'un voyage de six jours en Chine, où il eut des entretiens avec M. Chi Peng-fei, ministre des Affaires étrangères, et M. Ku Mo-jo, vice-président du Congrès national du peuple.

Ces deux dirigeants lui ont exposé en long et en large la politique chinoise à l'égard des États-Unis.

On n'a bien dit que le président Nixon sera le bienvenu à Pékin mais il lui faudra faire des concessions point négatives. Par exemple, la Chine place au sommet la question de Taiwan, où habitent 14 millions de Chinois et que la Chine a promis de libérer.

Quant à savoir si la Chine serait prête à faire la moitié du chemin à ce sujet, M. Stanfield n'a pas voulu se prononcer là-dessus mais il a dit que la position de la Chine lui a été exposée dans les termes les plus nets.

M. Stanfield est d'avis que la Chine espère que les relations sino-américaines vont s'améliorer à la suite de la visite du président Nixon mais on lui a fait remarquer que des problèmes importants mijotent depuis 16 ans.

Autrement dit, la Chine ne veut pas seulement discuter avec Nixon, elle veut des résultats sans modifier sa position.

Des journaux avaient écrit que M. Stanfield avait défendu les États-Unis au cours d'entretiens en Chine. Ce n'est pas cela, dit-il; comme l'on se montrait très agressif à l'égard des États-Unis, j'ai cru opportun d'exposer mon opinion personnelle et de dire que le Canada s'entend fort bien avec son voisin les États-Unis.

M. Stanfield a nié avoir apporté à Pékin des messages du président Nixon. Il a nié la même chose au sujet du premier

ministre japonais M. Eisaku Sato.

En réponse à un journaliste, M. Stanfield a dit qu'il n'a pas à faire des rapports aux autorités américaines sur son voyage en Chine.

M. Stanfield prendra l'avion du retour au Canada, dimanche, avec sa femme et deux collaborateurs.

Sainte-Anne-des-Monts

Le danger d'un glissement de terrain n'est pas écarté

Quatre résidences de Sainte-Anne-des-Monts demeurent menacées par un glissement de terrain.

Il s'agit de quatre habitations situées en amont d'un ruisseau qui se déverse dans la rivière Sainte-Anne.

Une crevasse a été découverte, il y a quelques jours, dans la rue Bellevue, qui longe la rivière.

Cette crevasse mesure environ 20 pouces de largeur sur une longueur de 75 pieds et on a évalué sa profondeur à environ quatre (4) pieds, au plus.

L'endroit menacé se trouve sur une colline d'environ 80 pieds, à un demi-mille de la rivière.

La situation, à cet endroit, semble encore stationnaire, la nuit dernière, mais tout danger de glissement n'était pas encore

écarté, compte tenu des averses qui s'abattent sur la région.

La colline en question, située à environ trois milles, au sud de la municipalité de Sainte-Anne-des-Monts, surplombe d'environ 80 pieds le niveau de la rivière.

Une étude préliminaire révèle que le sol se compose d'environ 80 pieds de gravier reposant sur quelque 80 pieds de glaise.

Le maire de Sainte-Anne-des-Monts, M. Louis-Philippe Langelier, a demandé que les géologues qui ont fait l'étude du terrain à Saint-Jean-Vianney se rendent sur les lieux et le résultat de leur enquête devrait être connu d'ici peu.

On se souvient que, il y a 9 ans, un glissement de terrain avait emporté une partie du village de Saint-Joachim de Tourville, tout près de Sainte-Anne-des-Monts et quatre personnes avaient alors perdu la vie.

Selon Robert Bourassa Le Québec ne peut se dispenser de C. Morin

par Normand GIRARD

Le premier ministre, M. Robert Bourassa, a déclaré au Soleil hier, que le sort du sous-ministre aux Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, sera décidé lors de la conférence des premiers ministres des provinces à Victoria.

Le chef du gouvernement était interrogé en rapport avec les rumeurs circulant depuis quelques semaines au sujet du départ éventuel de M. Morin.

M. Bourassa a expliqué que la conférence de Victoria devrait procurer à M. Morin et à lui-même le temps libre nécessaire pour peser le pour et le contre du remplacement éventuel du sous-ministre actuel aux Affaires intergouvernementales.

Enquête de la SQ à St-François, I.O.

La brigade des incendies criminelles a institué une enquête sur l'incendie qui a détruit, au début de la semaine, une guérite en bois, à l'entrée des "Décor's Iherville", à Saint-François, I.O. C'est à la demande des propriétaires de l'entreprise que l'enquête a été instituée sur l'origine suspecte de cet incendie.

C'est un secret de polichinelle dans les milieux parlementaires et gouvernementaux que M. Morin, qui assume la responsabilité de sous-ministre en titre depuis la mise sur pied de ce service par l'ancienne administration Lesage, cresse le projet de retourner à ses anciennes amours, l'enseignement universitaire.

Selon les rumeurs, M. Morin aurait fait part au premier ministre, dans une lettre, de son désir et de son intention d'être relevé de ses fonctions.

M. Bourassa n'a pas voulu confirmer avoir reçu cette lettre. Il s'est contenté de signaler qu'à son avis M. Morin demeure un homme indispensable au gouverne-

ment du Québec en raison de ses connaissances et de son expérience en matière constitutionnelle.

"S'il devait partir, dit-il, la question devra être examinée tant de son point de vue que de mon point de vue et du point de vue du gouvernement.

"À la suite des entretiens que nous aurons, lui et moi, à Victoria, si M. Morin devait quitter, je lui offrirais certainement un poste de conseiller personnel auprès du premier ministre en matière constitutionnelle."

Ceci implique que M. Morin tout en étant relevé de

ses fonctions administratives continuerait de jouer en quelque sorte le rôle de premier plan qu'il a toujours joué en cette matière auprès des quatre administrations qui se sont succédées à la direction de la province depuis le début des années 1960. M. Morin serait alors rémunéré à honoraires.

Il a été impossible de rejoindre M. Morin hier matin. A son bureau, on nous a fait savoir que celui-ci était absent pour une couple de jours, c'est-à-dire, en fait, jusqu'à lundi prochain.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC No. 7184

Dans la Cour Supérieure (Assistance judiciaire) LISE BOURBEAU GERMAIN, domiciliée et résidant au 240 Falgout, Québec, district de Québec.

VS RICHARD GERMAIN domicilié et résidant dans le district de Québec. Défendeur

ORDONNANCE

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un délai d'un mois à compter de la première publication du présent ordre dans:

LE JOURNAL LE SOLEIL, LE JOURNAL THE CHRONICLE TELEGRAPH, PRENEZ AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au BUREAU DU PROTONOTAIRE Québec, le 21 juillet 1971. (S) RAYMOND HAINS P.A.C.S.D.Q. COPIE CONFORME Raymond HAINS, P.A.C.S.D.Q.

Pugilistes à leurs heures!

Une salle de rédaction peut être autre chose qu'une tour d'ivoire où les habitués ont le temps de penser et d'écrire. En effet, jeudi après-midi, la salle de rédaction de "Photo-Journal" s'est transformée en arène où deux antagonistes se sont bousculés jusqu'au sang de l'un ou de l'autre. Résultat, appel à la police, action en libelle!

Les deux antagonistes sont Guy Boucher et Pierre Brousseau qui se sont livrés à une bataille en règle. Pourquoi? L'origine du litige prend sa source dans un article publié cette semaine par Pierre Brousseau dans Photo-Journal article que Guy Boucher trouve libelleux. Dans cette article, Brousseau aurait écrit des choses "pas catholiques" sur Guy Boucher et se serait posé la question à savoir où s'en allait Guy Boucher. Celui-ci a riposté... à coups de poing. L'arbitre de ce combat nouveau genre était le rédacteur en chef de la publicité de Photo-Journal, Marcel Brouillard. Conclusions immédiates: Brousseau aurait tenté des actions contre Guy Boucher et ce dernier en aurait intenté à son tour contre "Photo-Journal".

Le Conseil a adopté à sa séance du 26 juillet 1971, les règlements portant les numéros 228, 229 (amendements au zonage) et 231 (amendement au Règlement créant la Commission des Loisirs de Val St-Michel).

Le Conseil de la Cité ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront présentées. Le présent avis est publié en conformité de l'article 610 de la Loi des Cités et Villes.

SIGNE À JONQUIÈRE, ce 24 juillet de 1971, mil neuf cent soixante-et-onze. Normand BARRETE, Greffier, Cité de Jonquièrre

CANADA MINISTÈRE DES TRANSPORTS ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS AÉRIENS APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants à Ste-Foy (Ancienne - Lorette) Qué. RECONSTRUCTION DU SYSTÈME D'ÉGOUT ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'AIRE COMMERCIALE, À L'AÉROPORT DE QUÉBEC, QUÉ. Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-haut mentionnés et adressées à l'Agent régional des Approvisionnements, Ministère des Transports, Chambre 162, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Qué., seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, le 13 août 1971.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-haut mentionnée sur récepteur d'un chèque visé de \$100, fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres. Les plans et devis peuvent être examinés au Bureau des Soumissions déposées, 4970 Place de la Savanne, Montréal et à l'Association de la Construction de Québec, 675 avenue Marguerite Bourgeoys, Québec, Qué.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

M. BARIBEAU Directeur régional du Québec, Administration canadienne des Transports aériens, Ministère des Transports, Aéroport int. Montréal, Le 15 juillet 1971 636-3202.

Le défendeur a ordre TRACY BOURBEAU de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication du présent ordre.

PRENEZ AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration ont été déposées au Greffe de la Cour Supérieure, Palais de Justice, Bâtiment C, à votre intention.

Cette Assigation devra paraître à deux reprises dans le journal "LE SOLEIL" en français et en anglais. Bureau du Protonotaire, le 8 juillet 1971.

COPIE CONFORME Charlotte Bergeron P.A.C.S.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE HAUTERIVE No. 7184

DANS LA COUR SUPÉRIEURE ALBERT BORDAGE domicilié à Magpie, Cte Duplessis, district de Haute-Rive et résidant à 485 rue Franquin à Sept-Îles, district de Haute-Rive. Plaignif

VS LEONHAR OUELLET domicilié et résidant à 320 rue Evangéline à Sept-Îles, district de Haute-Rive. Défendeur

Il est ordonné au Défendeur TRACY BOURBEAU de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication du présent ordre.

PRENEZ AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration ont été déposées au Greffe de la Cour Supérieure, Palais de Justice, Bâtiment C, à votre intention.

Cette Assigation devra paraître à deux reprises dans le journal "LE SOLEIL" en français et en anglais. Bureau du Protonotaire, le 8 juillet 1971.

COPIE CONFORME Charlotte Bergeron P.A.C.S.

Plus besoin de jouer à la cachette...



vous pouvez maintenant acheter le London Dry Gin de Corby dans sa nouvelle belle bouteille. Alors... vous tous qui avez dû cacher vos bouteilles pour bien boire...

c'est à votre tour de rire des autres.

Les bons barmen sont morts de rire.

Les Distilleries Corby Ltée, Montréal.

à Québec aujourd'hui

Les Arts

Art traditionnel du Québec: Peintures, sculptures, mobilier, orfèvrerie et arts décoratifs au Musée du Québec.

Art contemporain du Québec: Peintures, sculptures, gravures et tapisseries au Musée du Québec.

Sur les pelouses du parc des champs de bataille: Les œuvres du deuxième symposium international de sculpture du Québec (1969) au Musée du Québec.

Galerie d'Art V: Exposition permanente de peintures canadiennes, 2750 Chemin Ste-Foy.

Galerie d'Art "Le Chevalier Enr.": 3400 Chemin des Quatre-Bourgeois (Centre d'Achats Naviles). Exposition permanente de Claude Piché, A.R.C.A., Albert Rousseau, Marie Laberge, Georges St-Pierre, M. Frenette et plusieurs peintres amateurs.

Galerie Zanettin: Exposition permanente avec les artistes de la Galerie, 28 Côte de la Montagne.

Exposition permanente: Peintures, gravures, arts esquimaux à la Galerie l'Atelier, 46, Côte de la Montagne.

Arts canadiens, contemporains: Exposition permanente à la Galerie Joliet, Place Royale.

La Galerie 40: Exposition de lithographies originales, 40 Côte de la Fabrique.

Peintres traditionnels de la Galerie: à la Galerie d'Art St-Jean, 1093 rue St-Jean.

Salon des Artistes Français: Exposition de tableaux d'artistes contemporains figuratifs, Place Laurier, Ste-Foy.

Vacances 71: Au Musée du Québec.

Madeleine Laflamme: Exposition de dessins et aquarelles au Chantareuil, 1001, St-Jean.

Paul Paré: Peintures et dessins à la Galerie d'Europe, 27 Ste-Angèle.

Galerie d'Art St-Laurent, Ile d'Orléans: Exposition permanente, boutique d'artisanat, antiquités canadiennes de 10h. à 22h.

Arthur Routhier: A La Solidarité, 925 Chemin St-Louis de 10h. à 22h.

Variétés

Lajos Molnar: Musique tzigane au Moulin du St-Laurent, Ile d'Orléans de 18h. à 1h.00.

Alexandre Zelkine: en première partie: Paul Royer au théâtre Le Galendard, St-Pierre, le d'Orléans à 21h.

Festival d'été: à 20h30 Théâtre, "I Love You Bernard Margendier" à la Cathédrale anglicane, 31 rue des Jardins; à 21h. Théâtre, "Cordes et environnements." "Création

au Conservatoire d'art dramatique, 13 rue St-Stanislas.

Cinéma

Ciné-Musée: "L'homme à la pipe", "Courbet et le Réalisme en France", "Les oiseaux d'Afrique" et "La chasse à l'espagnol" au Musée du Québec à 14h30.

Cabarets

Au complexe de la Porte St-Jean — Le Temple, discothèque psychédélique — La Mousse Spatérique, Sons et Lumières. La Licorne: Bar Disco-Club.

Bar Tabarin — Cet après-midi diapositives et arcades à Gogo. Ce soir, à 10h30 et 12h30 — Danseuses — Lily — Cherecko.

Cabaret Victoria — Ce soir, danse avec Georges Turgeon et son ensemble.

Château Frontenac — Ce soir à 17h. au piano-bar: Jacques Antonin et Gianni et Roberto. A la discothèque Club-Terrasse à partir de midi et du mercredi à samedi, à 9h., groupe "Les Signes".

Château Lac Beauport — Tous les soirs au Bar-salon, jeudi, samedi: Les Versatiles.

Club Napoli — Tous les soirs, danse avec orchestre Frits Periera. Mercredi, concours de danse, amateurs, spectacles.

Club Le Vieux Bardeau — Ce soir: Les Ink Spots et danse et orchestre; dimanche, lundi et mardi: Les deux générations; mercredi, jeudi, vendredi et samedi: Cocktail 5 à 7.

La Brasserie Jean-Talon — Orchestre Bavarois Richard Landry, 4 musiciens.

La Chasse-Galerie — Danse avec Disco-Club.

La Dame Blanche — Salon-Bar, vendredi et samedi, Jacques Nadeau et Lise Mercier.

La Diligence — Un nouveau salon-bar, lundi à samedi, danseuse, Nicole Martin.

Le Barillet — Ce soir, danse, Musique d'ambiance.

La Fiche — Nouvelle-Orléans — Boul. Laurier. Ce soir: "Les Elégies" et Melody.

Le Cercle Electrique — Danse avec Jayson Hoover de Vancouver.

Manoir du Lac Delage — Du lundi au vendredi, incl. Barchantant.

Manoir St-Castin — Piano-Bar du Café Normand, de 9h30 à 1h. tous les soirs (excepté dimanche), Jean-Loup Chauvin, chansonnier-compositeur.

Motel Carillon — Danse tous les soirs sauf lundi; Bob Rusk et son ensemble.

Motel Le Voyageur — A la suite Rendez-vous, "Le Trio Yvon Légaré, Bob Guay et André Bourget". Ce soir de 9h30 à la fermeture.

Restaurant Bibi La Crème (Près Aquarium) — Ce soir Bal-Musette.

Restaurant Le Savoy — Salon-bar, ce soir; Pierre Bérubé.



AVANT CHAQUE REPRESENTATION des films pour enfants, projetés au Couvent des Ursulines durant le Festival d'été de Québec, les jeunes cinéphiles, et les adultes, font la queue à la crêpe, rue du Parloir.

Ella Fitzgerald rentre aux Etats-Unis

PARIS (AFP) — La chanteuse de jazz Ella Fitzgerald a quitté Paris pour les Etats-Unis, hier après-midi, en compagnie de son imprésario M. Norman Granz. "Je vais consulter à Boston un ophthalmologue, puis je me reposerai en Californie jusqu'en octobre, a déclaré la chanteuse, avant de prendre l'avion.

Il y a une semaine, Ella Fitzgerald avait été hospitalisée à l'hôpital américain de Paris pour subir un examen des yeux. La chanteuse souffrait de troubles de la vue consécutifs à une opération de la cataracte qu'elle avait subie il y a un an et demi en Californie. Elle Fitzgerald a encore indiqué à son départ de Paris qu'à la rentrée, elle se produira à Washington et à Las Vegas. "J'espère pouvoir l'année prochaine honorer les contrats que j'ai dû résilier cette année en France".

Elle Fitzgerald a été hospitalisée à l'hôpital américain de Paris pour subir un examen des yeux. La chanteuse souffrait de troubles de la vue consécutifs à une opération de la cataracte qu'elle avait subie il y a un an et demi en Californie. Elle Fitzgerald a encore indiqué à son départ de Paris qu'à la rentrée, elle se produira à Washington et à Las Vegas. "J'espère pouvoir l'année prochaine honorer les contrats que j'ai dû résilier cette année en France".

CINEMA ST-ROMUALD
37, rue de l'Église, St-Romuald, 879-8553
Les 30 - 31 juillet - 1er et 2 août seulement (14 ans)
LA MAFIA FAIT LA LOI
Claudia Cardinale - Franco Nero
Lee J. Cobb - Couleurs
LE JEU DE LA MORT
Susan Strasberg - Couleurs

Toujours 3 FILMS
LE PIGALLE continuel à compter de 1h p.m.
COMMENCANT DEMAIN
1- TROIS SUR UN SOFA
2- LE MASSACRE DES SIOUX
3- LES TROIS STOGES CONTRE HERCULE
TOUJOURS A PRIX POPULAIRES
18 ANS Adultes
Dernier jour:
1 - FANNY HILL
2 - UN SOIR, UNE NUIT
3 - LES FEMMES

CINEMA Le Bijou 15 CHEMIN STE-FOY TEL: 522-7956 (COIN SALABERRY)
C'est du meilleur Truffaut. A voir, très vite.
...l'humour gagne à tous les coups. — COMBAT 18 ANS
Truffaut peut réaliser des chefs-d'œuvre. La preuve: Domicile Conjugal. — LAURORE
Truffaut mène son histoire au pas même de la vie dans un désordre plein de surprises, qui mêle constamment la drôlerie à l'émotion.
Un film... qui parle au cœur, le touche et finit aussi par toucher l'âme. — LE MONDE
On ne peut qu'aimer ce film fragile et mélancolique... — LE FIGARO
L'un des plus beaux films de François Truffaut. — LE MONDE — TELERAMA
Un film de FRANCOIS TRUFFAUT avec JEAN-PIERRE LEAUD, CLAUDE JADE
DOMICILE CONJUGAL Eastmancolor
HORAIRES: Sur semaine: 7h. et 9h. p.m. Le dimanche: 1h. - 3h. - 5h. - 7h. - 9h.

LES CINEMAS ODEON
LES TRIBULATIONS D'UNE BRAVE ET COURAGEUSE PETITE VOITURE ROULANT LE PARFAIT AMOUR
UN AMOUR DE COCCINELLE Plus de 175,000 personnes l'ont vu! Et vous...?
"Le Cheval Aux Sabots d'Or" LE DAUPHIN
UN AMOUR DE COCCINELLE: 2.15 - 6.00 - 9.45
LE CHEVAL AUX SABOTS D'OR: 12.20 - 4.15 - 8.00
HORAIRES: 1.00 - 5.05 - 9.15
TOUR DE FILLES: 3.20 - 7.30
DU PONT & BOUL. CHAREST INF. 529-9745
STATIONNEMENT INTERIEUR
Parc-Auto Paquet & Laliberté

Projet permettant à des étudiants en musique de jouer en concert

MONTREAL (PC)—La Guilde des Musiciens de Montréal fournit depuis un an l'occasion aux jeunes étudiants en musique de se faire valoir devant le grand public et, en même temps, patronne conjointement des concerts destinés aux groupes des domaines éducatifs et récréatifs.

Ce projet a été rendu possible grâce à un fonds spécial, (le Fonds de Fiducie de la Musique, qui permet de verser aux jeunes étudiants en musique, lors de chaque concert, des cachets habituellement réservés aux professionnels.

L'Association du Conservatoire de musique du Québec s'occupe de l'administration du projet, y compris l'embauche des musiciens, les costumes, la musique, les cachets et les contrats.

On peut assister à ces concerts tous les jeudis soirs à la Place des Nations de Terre des Hommes. Sous la direction du chef d'orchestre montréalais Michel Perreault, 35 étudiants des écoles de musique de la région

métropolitaine forment l'ensemble musical du Jeune Montréal. Leur répertoire est très varié, passant des marches entraînantes aux classiques, et du jazz au rock.

M. Gordon Marsh, président de la Guilde, déclarait:

"Nous sommes très heureux de participer à ce projet. Nous avons un groupe exceptionnel de jeunes musiciens au Québec et l'ensemble musical du Jeune

Montréal est, un exemple type de l'actif musical de la province"

Les concerts de l'ensemble musical du Jeune Montréal sont patronnés conjointement par la ville de Montréal et la Guilde des musiciens de Montréal. Ces concerts ont lieu tous les jeudis (à l'exception du jeudi 29 juillet) soirs.

de l'été, à 20h30 à la Place des Nations de Terre des Hommes. L'entrée est libre à tous les concerts.

Triomphe en 7^e semaine!
LES CHATS BOTTÉS
APRÈS "DEUX FEMMES EN OR", UNE AUTRE BOUFFÉE D'AIR-FRAIS
réalisateur **Claude Fournier** avec **Donald Pilon**, **Donald Lautrec**, **Louise Turcot**
SCOPE COULEURS
CINEMA DE PARIS SALLE CLIMATISEE
18 ANS Adultes

VOTRE GUIDE DES MEILLEURS SPECTACLES EN VILLE
aux **CINEMAS UNIS**
Après "Mon Oncle" et "Les vacances de M. Hulot", le nouveau film de Jacques Tati.
POUR TOUS
Extrêmement amusant — Le chef-d'œuvre de la comédie — Le MONTRÉAL STAR
3e sem.
CAPITOL EN FRANÇAIS ENFANTS MOINS DE 14 ANS, 75c
HORAIRES: 1h.00, 3h.00, 5h.00, 7h.00, et 9h.00
972 ST-JEAN, 522-6300

L'Étranger devient pour lui l'obsession!
"LE CLIENT DE LA MORTE SAISON"
avec Claude Rich, Heinz Ziv, Christian Blech, Musique de Georges Moustaki. En couleurs.
CANADIEN
2100 BOUL. LAURIER PLACE LAURIER, 656-8972
HORAIRES: 7h.00 et 9h.00

ELVIS
Voyez Elvis chanter 14 grands succès.
2e grand film **FRANK SINATRA** dans "DIRTY DINGUS MAGEE"
CARTIER
1019 AVENUE CARTIER, 525-9340
HORAIRES: "Elvis" à 8h & 9h30. "Dirty..." à 7h45 p.m.

La reconstitution de l'incroyable attaque de PEARL HARBOR
Tora! Tora! Tora!
COULEURS
LAIRET
1644 St-Jean, 523-9950
HORAIRES: Grands de l'Ouest à 6h30; Tora! Tora! à 8h45 p.m. Les moins de 14 ans 75c
POUR TOUS
2e Film LES GEANTS DE L'OUEST avec John Wayne, Rock Hudson, Couleurs.

GAGNANT d'un OSCAR Meilleur Arrangement Musical
VERSION FRANÇAISE PARAMOUNT PICTURES PRÉSENTE
Ali MacGraw avec **Ryan O'Neal**
EMPIRE 14e SEM.
24 DE LA FABRIQUE, 574-1840 LAISSEZ-PASSER NON VALABLES.
HORAIRES: 1h.30, 3h.30, 7h.30 p.m. Informations moins de 14 ans: 75c

"TROUBLANT" ÉROTISQUE
SEXE SECRET COULEURS
REVOLUTION SEXUELLE COULEURS
CHAMPLAIN
1500 BOUL. LAURIER PLACE STE-FOY, 656-0997
HORAIRES: "Sexe Secret" à 8h. et 9h.30. "Révolution" à 7h.45 p.m. Informations moins de 14 ans: 75c

UNE FILLE EN AMOUR... 14 ANS
A SUFFISAMMENT DE SOUCIS!
Werner Bros. — Carlo Ponti production
Sophia Loren
Marcello Mastroianni
The Priest's Wife TECHNICOLOR
HORAIRES: Ven. Lun. Mar. Jeu.: 7h. et 9h. p.m. Sam. Dim. et Mer. 1h. - 3h. - 5h. - 7h. - 9h. p.m.
ALOUETTE 2500, BOUL. LAURIER PLACE STE-FOY, 656-0992

le cinéma A QUEBEC

La classification des films est établie par l'Office des Communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière-Sud.
— Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.
— Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'œuvre; (1) chef-d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.
— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANADIEN: — "Le client de la morte-saison" (4) Couleur à 7h.00 et 9h.00.

CANADIEN: — "Dracula contre Frankenstein" (6) Couleur à 2h.25; 5h.15; 8h.05. "Les Orgies du comte Porno" (7) Couleur à 1h.05; 3h.55; 6h.40; 9h.30. FIN: 11h.05.

CAPITOL: — "Play Time" (2) Couleur à 1h.00; 3h.00; 5h.00; 7h.00; 9h.00. FIN: 11h.00.

CARTIER: — "Dirty dingus Magee" (—) à 7h.45 et "That's the way it is" (—) à 6h., 9h.25.

CINEMA DE PARIS: — "Les chats bottés" (—) Couleur à 12h.30, 2h.20, 4h.00, 5h.45, 7h.45, 9h.25.

EMPIRE: — "Love story" (4) Couleur (en français) à 1h.00; 3h.00; 5h.00; 7h.00; 9h.00; 11h.15. FIN: 12h.55.

LAIRET: — "Géant de l'ouest" (—) Couleur à 6h.30 et "Tora! Tora! Tora!" (3) Couleur à 8h.35. FIN: 11h.00.

LE BIJOU: — "Domicile conjugal" (3) Couleur à 7h.00; 9h.00.

LIDO: — "Un coin pour McGregor" (—) Couleur à 7h.30 et "Les mâles" (4) Couleur à 9h.05.

ODEON - SALLE FRONTENAC: — "De l'or pour les braves" (—) Couleur à 1h.00; 3h.05; 5h.15. "Tueurs de filles" (—) Couleur à 3h.20 et 7h.30.

ODEON - SALLE DAUPHIN: — "Un amour de coccinelle" (—) Couleur à 2h.15; 6h.00; 9h.45. "Le cheval aux sabots d'or" (—) Couleur 12h.30; 4h.15; 8h.00.

FIGALE: Cartoon 1h.30; 6h.30 "Les femmes" (3) Couleur à 2h.00; 7h.30 et "Un soir, une nuit" (—) Couleur à 3h.30; 8h.35 et "Fanny Hill" (6) Couleur à 4h.50; 9h.50.

STE-FOY - SALLE ALOUETTE: — Samedi, dimanche, mercredi: "The Priest's Wife" (—) Couleur à 1h.00; 3h.00; 5h.30; 7h.00; 9h.00. FIN: 11h.00. Vendredi, lundi, mardi, jeudi en soirée seulement "The Priest's Wife" (5) Couleur à 7h.00 et 9h.00.

STE-FOY - SALLE CHAMPLAIN: — Samedi, dimanche,

mercredi: "Révolution sexuelle" (6) Couleur à 1h.00; 4h.25; 7h.40. "Sexe secret" (6) Couleur à 2h.45; 6h.00; 9h.25. FIN: 11h.05. Vendredi, lundi, mardi, jeudi en soirée seulement "Sexe secret" (6) Couleur à 6h.00; 9h.25. "Révolution sexuelle" (6) Couleur à 7h.40. FIN: 11h.05.

ST-ROMUALD: — "La Mafia fait la loi" (4) à 9h.00 et "Le jeu de la mort" (5) à 7h.30.

CINÉ-PARC DE LA COLLINE: — à St-Nicolas - Face à l'Auberge de la Colline; "L'île des Dauphins bleus" et "Six chevaux dans la plaine".

CINÉ-PARC MONTMAGNY: — à 25 minutes du Pont Pierre Laporte; "La Vallée de Gwangi"; "Le Fantôme de Barbe Noire" et "Gros coup à Dodge City" au crépuscule.



GILLES LEFEBVRE a été réélu président international des Jeunesses musicales, pour la troisième année consécutive, lors du 25e congrès de la Fédération internationale de cet organisme qui se tient présentement à Florence. Vingt-deux des vingt-deux pays membres des Jeunesses musicales sont représentés à ce congrès.

sur les ondes

Cinéma

Au canal 10, d'abord, à 19h30, les Beatles, dans "Quatre garçons dans le vent" et en fin de soirée, à 23h10, un film de Claude Chabrol, "L'Œil du malin".

Information

A "Format 60", à Radio-Canada, à 21h30, trois sujets: — les plages polluées dans la région de Montréal. Séquences filmées et entrevues avec MM. Tony LeSauter, chimiste, Victor Goldbloom, ministre québécois responsable de l'Environnement, Marcel Nadeau, et deux propriétaires de terrains de camping. — entrevue avec M. René Dumont, professeur à l'Institut agronomique de Paris, sur la situation politique de Cuba aujourd'hui. — reportage réalisé par l'OPTF, sur le problème des réfugiés du Pakistan.

Apollo 15

L'atterrissage des cosmonautes américains sur la Lune sera commenté, à 18h, à Radio-Canada, et présenté en reprise, à 19h30. Au canal 24, on retranmettra les commentaires du 10, à la même heure, jusqu'à 18h30.

Les jeux panaméricains

A Radio-Canada, qui a obtenu l'exclusivité de diffusion de ces compétitions, nous pourrions voir, à 17h, la cérémonie d'ouverture, directement de Cali, en Colombie. Les commentateurs de ces jeux seront René Lecavalier, Jean-Maurice Bailly et Richard Garneau.

Ressemblance qui pourrait lui valoir la célébrité

LONDRES (PA) — Comédien pratiquement inconnu, Simon Ward accédera sans doute bientôt au statut de vedette, à cause de sa ressemblance avec Sir Winston Churchill.

Simon Ward a en effet été désigné pour représenter à l'écran l'ancien "lion" britannique, alors qu'il était officier de cavalerie en Irlande, en Afrique du Sud et au Soudan. Le film, intitulé "Le jeune Churchill", se fonde sur des écrits autobiographiques regroupés sous le titre de "Mes jeunes années". Carl Foreman, le réalisateur, envisage de déboursier une somme de \$6 millions pour ce film.

Foreman, aidé de son assistant Richard Attenborough, a passé six mois à la recherche du comédien adéquat. Tous deux ont procédé à plus de 400 auditions avec, parfois, de grandes célébrités du monde du spectacle. Ils ont réalisé une douzaine de bouts d'essai.

Enfin, la ressemblance entre les physionomies de Ward et de Churchill a décidé du choix.

M. Ward, pour sa part, a commenté par douter de cette prétendue ressemblance. Puis, en voyant des séquences montrant Churchill lui-même, tel qu'il était à l'époque, il a reçu le choc de l'évidence: "Puis, tout à coup, j'ai vu... la ressemblance était très forte, au niveau des yeux et du front".

Maintenant âgé de 29 ans,

Ward s'est joint aux membres du Théâtre national des jeunes de la Grande-Bretagne à l'âge de 13 ans. Depuis son accession au statut professionnel, il s'est presque exclusivement produit sur des scènes de théâtre ou à la télévision.

Ward espère que l'étape "jeune Winston" de sa carrière marquera la fin d'une époque pour

lui difficile, puisque tous les rôles qu'il a tenus jusqu'à maintenant représentaient des adolescents. Ward est un grand blond de six pieds.



Décors D'Iberville

Si-François, Ile d'Orléans

EN PRIMEUR A QUÉBEC après 7 mois d'absence

SPECTACLE EN PLEIN AIR

Samedi soir, 31 juillet à 9h.

RENEE CLAUDE

Entrée \$1.75 (Apportez vos chaises et votre couverture)

Dimanche après-midi, entre 2h et 4h.

"LE MAJOR PLUM POUNDING"

"Bar d'époque à la disposition du public"

Pour renseignements: 829-2797

Cabaret Dansant

le vendredi 30 juillet, 21h.00

DERNIERE DANSE DE L'ETE

"BAL DE COTON"

avec l'orchestre de Guy Boucher

ADMISSION: \$1.00 Rafraichissements, danse continue

Grand Théâtre de Québec

Salle Octave-Crémazie, tél. 643-8131

Du nouveau au Club **NAPOLI** FRITZ PEREIRA ET SES MUSICIENS DANSE Tous les soirs Tous les mercredis concours de danse - amateurs et spectacle avec Yves, Irène et Pauline 2 rue St-Denis - 310-0369



AVIATION

Cours d'entraînement pour jeunes hommes et jeunes filles Si vous êtes âgés de 17 à 34 ans et avez complété votre 11e année. Voici une occasion unique de vous préparer pour une carrière excitante et sans pareille avec compagnies d'aviation commerciales. Vous avez devant vous une chance de vous entraîner comme passagers aux passagers, agent de communication, opérateurs préposés aux bagages, agent de gares aériennes, préposés aux billets, etc. Le période initiale d'entraînement n'affectera en aucune manière votre présent emploi. Pour obtenir de plus amples informations et ceci sans obligations de votre part, écrivez, donnant votre degré d'instruction, votre adresse et le no de téléphone à Airline Training, Dept. 08-111, Division, Atlantic School, Dept. 5992, Le Soleil.

Une connaissance de l'anglais est ESSENTIELLE.

HORAIRE DE TÉLÉVISION

Comprenant également les postes transmis par câble

- | | | |
|--------------------|----------------------------|-----------------------------|
| (4) Québec CFCM-TV | (3) Burlington WCAX-TV | (10) Montréal CFTM-TV |
| (5) Québec CKMI-TV | (7) Sherbrooke CHLT-TV | (12) Montréal CFCF-TV |
| (11) Québec CBVT | (8) Mt. Washington WMTW-TV | (13) Trois-Rivières CKTM-TV |
- De 6 P.M. jour de publication et horaire complet du lendemain.
(c) Emission couleur

LE VENDREDI 30 JUILLET 1971

- P. M.**
- 6.00 (3) World of sports c
 - (4) L'extravagante Lucie c
 - (8) News c
 - (10) Madame est servie c
 - (12) Pulse c
 - 6.15 (3) Weatherwise c
 - 6.25 (3) Newstime c
 - (4) Nouvelles du sport c
 - 6.30 (4) Panoramide c
 - (8) Beat the clock c
 - (13) Le 13 vous informe
 - 7.00 (3) News
 - (4) Madame est servie c
 - (5) Dateline
 - (8) To tell the truth c
 - (10) Le 10 vous informe c
 - (11) Le Téléjournal c
 - (12) Alias Smith and Jones c
 - (13) Symphonien c
 - 7.10 (11) 24 heures - Information c
 - 7.25 (11) Nouvelles du sport c
 - 7.30 (3) The interns c
 - (5) Julia c
 - (8) The Brady Bunch
 - (7) La soeur volante c
 - (10) Comédie musicale: "Quatre garçons dans le vent"
 - (11) Sport détente c
 - (13) Cinéma Kraft: "Comme un torrent" c
 - 8.00 (4) En première: "Les bagnards de Batany Bay" c
 - (5) Here come the Stars c
 - (8) Nanny and the professor c
 - (7) (11) Tang c
 - (8) Nanny and the professor c
 - (12) Friday movie: "The neon ceiling" c
 - 8.30 (3) Headmaster c
 - (7) (11) Plein feu... l'aventure
 - (8) The Partridge family c
 - 9.00 (8) That girl c
 - (5) The Tommy Hunter show c
 - (7) (11) (13) Mini 'Chaud'
- (3) Friday movie: "A covenant with death"**
- 9.15 (10) En vedette c
 - 9.30 (8) Football c
 - (10) Echet et mat
 - (7) (11) (13) Format 60 c
 - 9.45 (4) En vedette c
 - 10.00 (4) Coeur atout c
 - (5) The Val Doonican Show c
 - (8) Love, American style c
 - (12) The FBI
 - 10.30 (4) Le magazine c
 - (7) (11) (13) Le téléjournal c
 - (10) Le 10 vous informe c
 - 10.50 (7) (11) (13) Les nouvelles du sport
 - (4) Heure exquise: "Les bardouzes"
 - 11.00 (3) Channel 3 night beat c
 - (5) News c
 - (7) Cinéma 7: "Le salaire de la violence"
 - (10) La couleur du temps c
 - (11) Cinéma: "Les possédés du mal" c
 - (12) News c
 - (13) Ciné-soir: "Chasse à l'homme à Ceylan" c
 - 11.10 (10) En pantoufles: Programme double: "L'Œil du malin" et "Winchester 73"
 - 11.18 (12) Pulse
 - 11.22 (3) Viewpoint c
 - 11.30 (3) The Merv Griffin show c
 - (5) After eleven: "Sea wife" c
 - (8) The Dick Cavett Show c
 - 11.45 (12) Friday movie: "Seven ways from sundown" c
 - 12.30 (8) News c
- A.M.**
- 1.00 (11) Ciné-nuit: "Une manche et la belle"
 - 1.30 (12) University of the air
 - 2.00 (12) Montreal bulletin board
 - 2.05 (10) Dernière édition

LE SAMEDI 31 JUILLET 1971

- A.M.**
- 7.00 (8) Faith For Today c
 - 7.30 (8) Across the fence c
 - 8.00 (3) The Bugs Bunny road runner hour c
 - (8) Echoes of Calvary c
 - 8.30 (8) Cartoon Carousel c
 - 8.56 (3) In the know c
 - 9.00 (3) Sabrina and the groovie goolies c
 - (8) Lancelot link, secret chimp hour c
 - 9.30 (13) Les amis de Popeye
 - 9.56 (3) In the know c
 - 10.00 (3) Josie and the Pussy Cats c
 - (8) Will the real Jerry Lewis please sit down? c
 - (10) Super Héros
 - 10.25 (11) Aujourd'hui à CBVT
 - 10.30 (3) The Harlem globetrotters c
 - (7) (11) (13) Tour de terre c
 - (8) Here come the doubledeckers c
 - (10) Ciné-jeunesse: "Le temps des copains"
 - 10.56 (3) In the know c
 - 11.00 (3) Archie's fun house featuring the giant jukebox c
 - (8) Hot wheels c
 - (7) (11) (13) Fanfreluche c
 - (7) (11) (13) Lassie c
 - (8) Sky Hawks c
 - (12) Montreal bulletin board
 - 11.45 (12) News c
 - 11.50 (10) Mes amis les animaux c
 - 11.56 (3) In the know c
- P.M.**
- 12.00 (3) Scooby-Doo, where are you? c
 - (7) (11) Rue de l'anse
 - (8) Motor mouse c
 - (10) Bon week-end c
 - (12) Marc's music shop c
 - (13) Les banana splits
 - 12.10 (4) Dessins animés c
 - 12.30 (3) The monkeys c
 - (4) Au-delà du réel
 - (11) Les animaux chez eux c
 - (7) Pour vous Mesdames c
 - (8) The Hardy boys c
 - (12) Animal world c
 - (13) Les petites annonces
 - 12.56 (3) In the know c
 - 1.00 (3) Dastardly and Muttley in their flying machines c
 - (7) (11) (13) Education au grand air c
 - (8) American Banstand '71 c
 - (12) Saturday movie: "Strategic air command" c
 - 1.30 (3) The jetsons c
 - (4) De tout, de tous c
 - (7) (11) (13) Cent millions de jeunes
 - (10) Pour vous Mesdames c
 - 2.00 (3) Film shorts c
 - (4) Peter Cunn
 - (5) PAN AMERICAN GAMES c
 - (8) The Rick Wells Jam Session c
 - (7) (11) (13) Les quatre saisons c
 - 2.15 (7) (11) (13) Ils chantent en France
 - 2.30 (4) Cinéma: "Le fleuve de la dernière chance"
 - (3) Saturday Spotlite: "Here come the Nelsons" c
 - (8) Saturday showtime: "Journey into light" c
 - (7) (11) (13) LES JEUX PANAMERICAINS
 - (10) Virginien c
 - 3.00 (12) Grand prix Wrestling c
 - (5) PAN AMERICAN GAMES
 - 4.00 (8) Sports challenge c
 - (4) (10) Sur le matelas
 - (12) Come together c
 - (3) A communiquer
 - (5) Sports week c
 - 4.30 (12) Wide world of sports c
 - (7) (11) (13) Les as des quilles c
 - (12) Wide world of sports c
 - (8) Wide world of sports c
 - (3) Cowtown rodeo c
 - 5.00 (4) Allez-4
 - (5) The Bugs Bunny Road Runner Hour c
 - (10) C'est arrivé cette semaine c
- (10) Nouvelles du sport c**
- (7) Dernière édition c
 - 10.50 (4) Heure exquise: "Car sauvage est le vent"
 - 11.00 (5) News
 - (12) News c
 - (10) En pantoufles: Programme double: "Les frères Rico" et "L'eau à la bouche"
 - (11) Cinéma: "Erotissimo" c
 - (7) Cinéma 7: "Cet homme est dangereux"
 - (13) Ciné-soir: "L'Amour fou"
 - (3) Final édition c
 - 11.15 (5) After eleven: "Jamboree"
 - (3) Tomorrow's weather c
 - 11.18 (12) Pulse
 - 11.20 (3) Sports digest c
 - 11.30 (3) Late Show: "Sullivan's empire" c
 - 11.45 (12) Saturday movie: "Imitation of life" c
 - 12.30 (8) News report c
 - 12.45 (8) News c
- A. M.**
- 1.00 (11) Ciné-nuit: "Les bleus de la marine"
 - 1.30 (12) Montreal bulletin board
 - 2.05 (10) Dernière édition

HORAIRE ET PROGRAMMATION EN COULEUR SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS!



PRÉSENTE

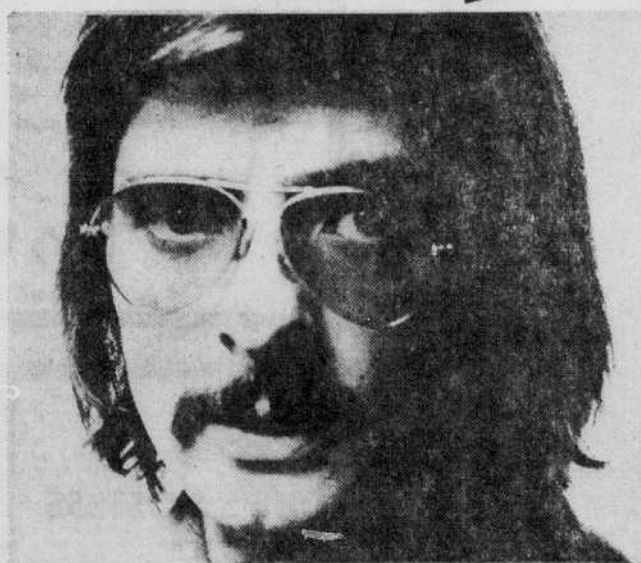
L'ÉVÉNEMENT ARTISTIQUE DE L'ÉTÉ

MUSICORAMA 71

UN SHOW SUPER-SPECTACULAIRE
LES PLUS GRANDES VEDETTES



NADA



DONALD LAUTREC



RENEE MARTEL



STEVE FISET



L'ÉVOLUTION



FRANCOIS ET LIETTE



LES DANSEUSES DE DONALD LAUTREC

CE SOIR à 8h.30

ARENA ST-GEORGES de BEAUCE

DIMANCHE SOIR

COLISEE de QUEBEC

Billets en vente aux guichets

- Lundi soir - LAUZON
- Mardi soir - ALMA
- Mercredi soir - CHICOUTIMI
- Judi soir - STE-MARIE DE BEAUCE
- Vendredi soir - DONNACONA

Montmagny: 23 août — Rivière-du-Loup: 25 août

Les collections d'hiver des couturiers français

Cardin a présenté la mode la plus susceptible de "descendre dans la rue"

par Jacqueline Claude

Dans la ronde infernale des collections (800 modèles présentés chaque jour, en moyenne, à 800 journalistes et autant d'acheteurs venus les uns et les autres du monde entier), il est un moment où il convient de faire le point.

Après Saint-Laurent, Dior, Cardin, Balmain, Féraud, Chanel, Patou, Ricci, Lanvin, si tout n'est pas dit, l'essentiel est connu. Quelques grandes lignes se dégagent, les tendances s'affirment, les détails s'imposent. Les uns et les autres feront le mode de demain, synthèse de tout ce qui a été montré et donc ce qui sera retenu n'est pas, forcément, ce qu'on attendait au départ.

Un point final est mis au grand débat mondial sur l'ourlet. Le voile fixé (pour une saison du moins) au genou, ou plus exactement sous le genou qu'il cache, ainsi que le pronait depuis un demi-siècle Mademoiselle Chanel, qui triomphe, ainsi, à titre posthume. Quelques francs-tireurs stoppent l'ourlet au-dessus du genou mais ils sont rares.

Le pantalon n'a pas totalement disparu. Il est même encore singulièrement présent dans nombre de collections (Cardin, Laroche, Patou, Lanvin) mais il n'a plus la vedette. Beaucoup de femmes le regretteront et continueront à le porter car il correspond, qu'on le veuille ou non, à un style de vie, à un besoin.

A ce propos, une question se pose, celle de savoir si la mode, en tant que manifestation saisonnière, est, somme toute, bien nécessaire. A voir défiler des modèles qu'on aurait pu saluer il y a vingt ans chez Molyneux et d'autres qui pourraient être signés Poiré, on se le demande très sérieusement.

Il semble que l'on soit à la fois au creux de la vague (les créateurs se font rares) et à un tournant: les gamines qui ont pris l'habitude de s'habiller comme bon leur semble sans égard, aux circonstances continueront vraisemblablement à le faire. Les femmes qui en ont assez de se déguiser salueront le revêtement d'une certaine élégance manifestée chez tous les couturiers. Les grands bénéficiaires de l'opération seront sans doute les créateurs de prêt-à-porter de luxe parce que leur style s'applique à la couture tandis que leurs prix sont environ cinq fois moindres.

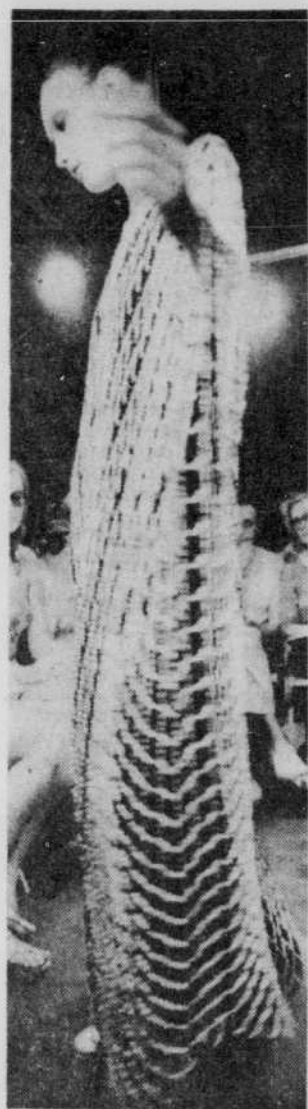
Une fois encore celui qui a le mieux compris le problème est Pierre Cardin. Créateur de son propre prêt-à-porter, il a présenté, en haute couture, ce qui est le plus susceptible de "descendre dans la rue". Son cheval de bataille: le collant (qu'on habille suivant l'humeur, la condition sociale, les circonstances, l'âge). Courrèges tentait depuis quatre ans de l'imposer, Cardin l'offre à son heure. Sur cette "garde-robe de base" il sculpte des capes, des ponchos, des pantalons fendus sur le coup de pied, ou bien ouverts en cornets, des jupes terminées en pointes de mouchoirs, des manteaux très architecturés, avec ou sans manches.

Dior et Balmain ont joué l'élégance totale, très femme femme. Ils ont la clientèle pour cela. Chez eux la robe a repris tous ses droits, robe-chemisier souple à fronces ou à plus, robe-cloche, doucement évasée et travaillée de découpes, manches longues et fines, épaules étroites, robe deux-pièces et deux couleurs, chère à Pierre Balmain et qui peut habiller toutes les femmes parce qu'elle permet de tricher.

Patou, désinvolte et charmant, verra sûrement descendre dans la rue ses vestons d'homme à basques arrondies et ses jupes plissées, ses robes de pensionnaires et ses galons tissés de couleurs vives.

Féraud a joué la carte de l'Amérique. Ses modèles fou-fous seront diffusés outre-Atlantique. Ils seront sur le campus et dans les "parties". Ils ne sauraient, par contre, prendre le métro.

Les femmes qui ne suivent pas réellement la mode lui empruntent parfois des idées originales, utilisables non dans le quotidien mais dans certaines circonstances, particulièrement "décontractées" ou au contraire volontairement "sophisticated". La mode sports-d'hiver, par exemple, et singulièrement l'après-dîni s'habilleront à la façon de Cardin ou à la façon de Lanvin suivant le tempérament de chacun: motocycliste des neiges ou paysannes de luxe. Pour des raisons analogues on empruntera à Saint-Laurent ses cabans confortables, ses blazers, ses kilts, à Laroche ses guêtres et ses casques de motocyclistes, à Nina Ricci ses manteaux confortables et ses larges pantalons à revers à tous, les cols glacés blancs, les robes d'écolières, les bonnets enfoncés jusqu'aux yeux ou les grands chapeaux de conspirateurs.



TUNIQUE DE METAL — Le couturier qui le premier, a introduit le métal dans le domaine de la haute couture, a présenté lors des collections parisiennes cette semaine cette longue tunique métallique or et argent, sur fond beige. (Téléphoto PA)

Givenchy, franchement audacieux

PARIS (AFP) — Hubert de Givenchy, couturier des femmes superbement distinguées, nous avait habitués à une certaine austérité ou du moins à une

travail à l'aiguille

FEUILLES SOULEVEES — Deux bandes composées de feuilles en relief forment le motif attrayant de cette carapette, à placer dans l'entrée ou toute autre pièce de la maison. Tricotez - la rapidement pour moins de \$3. Utilisez de la fibre à tapis robuste et de grosses aiguilles. Lavable à la machine. Numéro 912: carapette de 23 X 30" ou plus.



bu Laura Wheeler

Le mouvement STOP propose la fluoruration du lait

MONTREAL (PC) — Energiquement opposé à la fluoruration de l'eau potable, STOP, un mouvement québécois de la lutte à la pollution a plutôt préconisé hier la fluoruration du lait et sa distribution gratuite dans les écoles et les maternités.

A l'appui de sa proposition, STOP a rendu public hier un mémoire extrêmement technique sur les inconvénients de la fluoruration de l'eau et les avantages de la fluoruration du lait.

Ce document rappelle d'abord que l'action du fluor sur les dents ne se fait sentir que pendant leur formation, c'est à dire pendant les dix premières années de la vie. Le lait a l'avantage d'être justement un élément important de l'alimentation infantile. Dans ces conditions, pourquoi soumettre toute la population à un traitement qui ne concerne que les enfants?

Pour justifier son opposition à la fluoruration de l'eau, STOP signale qu'il s'agit là d'une forme supplémentaire de pollution qui influence inévitablement aussi d'autres aliments: bière, boissons gazeuses, conserves, aliments cuits avec de l'eau fluorée, etc. Dans bien des domaines, la pollution par le fluor a déjà atteint des niveaux inacceptables et l'homme absorbe souvent plus que la dose maximale admissible, par d'autres sources que l'eau potable.

réserve de bon ton. L'an dernier on le découvrait plutôt coquin, avec des shorts romantico-érotiques. Cet hiver, il est franchement audacieux. Il est difficilement possible d'être plus décolletée, devant et derrière, que chez Givenchy dont les ouvertures sont proprement vertigineuses.

Le matin est somptueux dans sa simplicité: tailleurs pantalons de daim rouge et noir ou rouge et marine, du renard en veste ou en pelisse, dans les tons naturels ou teint bordeaux, tabac, marine. La fourrure se porte du matin au soir: robe de

Écrire lisiblement vos nom et adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées. Adressez vos commandes comme suit: SERVICE DES PATRONS, LE SOLEIL C.P. 1547, QUÉBEC 2.

Prix: 50¢ (AJOUTEZ 15 CENTS POUR ENVOI DE PREMIÈRE CLASSE)

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas remboursables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

Ces patrons, d'usage facile et rapide, sont en anglais et accompagnés d'un lexique français.

Pour la période des Vacances JUILLET ET AOUT NOTRE SALON RESTERA OUVERT 5 JOURS
LES LUNDI, MARDI, MERCREDI de 9h. à 5h.30
JEUDI ET VENDREDI de 9h. à 9h.
Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Geneviève Morel
287 est, rue St-Joseph — 522-1504

UNE VENTE! C'EST UNE VENTE! UNE TRES GRANDE VENTE!...

Mais avec nos réductions finales sur notre marchandise régulière, pour vous qui habillez les grandeurs 14 1/2 à 32 1/2, ou 18 à 52, c'est une véritable occasion!

Pennington's

Où la mode n'a pas de limite dans la grandeur

vison noir sur pull vert, veste croisée "chauffe-coeur" en panthère sur une jupe de daim noir, vison blanc frangé dans le bas. Givenchy est le seul à maintenir le short, du moins aussi court que ceux qu'il nous présente en daim ou en crêpe de soie suivant l'heure, sous des pelisses ou des houppelandes dont une, en zibeline d'une somptueuse sobriété.

Les robes habillées sont, répétitions-le, plus que décolletées. Les manches, longues et fines, sont montées à fronce en corolle sur le haut de l'épaule, mais elles sont amovibles. La robe, quand on retire, est nue derrière jusqu'au creux des reins, le décolleté bustier, devant, cachant la gorge. Si l'on en croit Givenchy, on tricote beaucoup la chenille l'hiver prochain pour en faire des corselets, des châles, voire des robes entières et même des manteaux. On choisira dans les tons purs, rouge ou bleu de préférence et également en noir.

Pas d'imprimés chez Givenchy mais des crêpes, des satins, des mousselines rebrodés en reliefs de dessins empruntés à braque et à miro. La robe du soir laisse souvent la place à des combinaisons, très habil-

lées, en satin lourd, jambes bouffantes et dos nus.

Le dos nu est d'ailleurs le thème principal cet hiver chez Givenchy puisque la mariée, très sobre dans sa robe ivoire laisse entrevoir sous la cape qui lui sert à la fois de voile de traîne, un dos très largement échanté.

Yvette Bureau
LINGERIE - CORSETERIE VETEMENTS SPORT
150 ouest, St-Vallier, Québec 8
Tél.: 525-5033

Ouvert vendredi jusqu'à 9 heures p.m.



POUR L'AUTOMNE, LA SIMPLICITE DES IMPRIMES

Voilà notre première robe-chemisier à manches longues pour l'automne, en tricot de polyester couleur prune ou imprimée rouille. Disponible dans les grandeurs 8-18. \$45. Salon de la robe, au deuxième

HOLT RENFREW Place de l'Hôtel de Ville Place Ste-Foy Deux heures de stationnement gratuit au Parc-auto Chauveau.

LES PLUS BELLES FOURRURES CANADIENNES DES GRANDS PELLETIERIERS CANADIENS. LA VENTE D'ÉTÉ DE FOURRURES HOLT RENFREW BAT SON PLEIN.

Patou, rajeuni de dix ans

PARIS (AFP) — La mode chez Patou est jeune, colorée, actuelle. Comme le modéliste Michel Goma, qui a perdu plus de vingt kilos, elle a rajeuni de dix ans.

Ce n'est pas une mode de dame mais de très jeune femme qui se rappelle ses années de collège et s'habille encore parfois à la manière de "gigi" ou de "Claudine à l'école".

Les petits tailleurs d'homme ont des vestes de velours à basques arrondies sur des gilets brodés de chanteur de flamenco et des jupes de tweed plissées en chevrotte grise ou vert sapin... Pour couronner le tout, une cloche enfoncée jusqu'aux yeux, à bords ronds relevés tout autour.

Dans beaucoup de modèles de ville, et même plus habillés, un mouvement de tablier arrondi devant et ouvert derrière se retrouve pour des robes ou des robes-manteaux en noir, en rouge, en ris. Les robes droites, moulant le corps ou les robes strictes de pensionnaires sont éclairées de galons tissés de motifs exotiques et colorés, formant corselet, empiècement, ou soulignant le col et les poignets.

Très applaudies: les robes manteaux à

corsage-tube et jupe évasée réchauffées d'un col-boule de renard à longs poils. Elles existent en bleu, violet, vert cru.

La collection, très eclectique, ne joue pas sur un seul thème mais sur dix ou vingt. On voit passer des "militaires" en robe de taffetas kaki ou puce jupe plissée, poches plaquées, épaulettes et boutons dorés, des bermudas pour le soir sous un manteau de cygne fushia.

Visiblement Michel Goma s'est beaucoup amusé. Ses mannequins ont le pas vif et le sourire engageant qu'on ne voit nulle part ailleurs. Ce n'est pas une mode qu'on pourra taxer de "morosité" même quand Patou utilise du marron pour le soir car c'est un marron gai, à jupe plissée, blouse de mousseline à longues manches bouffantes et sautoirs multiples.

On n'aura que l'embarras du choix avec les pyjamas de crêpe noir ou rouge passepoilés d'or, un manteau en lame à dominante orange, sans bretelles, un long gilet de mouton gris sur une robe rose bonbon. Quant aux jeunes filles qui rêvent d'un grand mariage elles choisiront leur robe chez Patou parce qu'elle se prolonge par une traîne immense.



SPECIAUX VEDETTES

EN VENTE SAMEDI A 8h.30 A.M.
S.V.P. AUCUNE COMMANDE POSTALE ET TELEPHONIQUE

SPECIAUX VEDETTES CHAISE PANIER DE 30" EN OSIER AVEC COUSSIN

Chaises à pattes de fer avec bouts de caoutchouc. La couverture est élastique, remplie de mousse et capitonnée. Teintes unies de or, orange, vert, pourpre, bleu, en velours côtelé.

Prix rég. K mart 11.64 — Prix Spécial

8.97

Samedi Seulement

SPECIAUX VEDETTES Superbe JARDINIÈRE

En bois rouge
D'une grandeur de 24" x 8", pour décoration intérieure ou extérieure.

Prix rég. K mart 6.97
Prix Spécial

5.47

Samedi Seulement

SPECIAUX VEDETTES WAGON A SABLE Compact

Complet avec wagon, chaudière-moule, crible, pelle, râteau/grattoir.

Prix rég. K mart 1.88
Prix Spécial

1.37

Samedi Seulement

SPECIAUX VEDETTES PULL-OVER D'ACRYLIQUE POUR DAMES

Grand choix de modèles à manches courtes. Teintes et grandeurs assorties.

Prix rég. K mart 1.99 — Prix Spécial

1.39

Samedi Seulement

SPECIAUX VEDETTES CHIPS HOSTESS

11 oz
Prix rég. K mart 69¢
Prix Spécial

2/1.00

Samedi Seulement

SPECIAUX VEDETTES PAPIER TRANSPARENT

Handi Wrap
Boîtes de 250 pieds
Une aide précieuse pour la ménagère!
Conserve les aliments frais plus longtemps.
Prix rég. K mart 65¢
Prix Spécial

2/1.00

Samedi Seulement

SPECIAUX VEDETTES COUPE-VENT POUR GARÇONS

100% nylon avec capuchon et une glissière à longueur au-devant.
Couleurs: blanc, bleu marine, bleu turquoise, bleu poudre et or.
Tailles: 8 à 16 ans.

Prix rég. K mart 2.23 — Prix Spécial

1.57

Samedi Seulement

Kmart AU CENTRE D'ACHATS FLEUR DE LYS
Ouvert: Lundi - Mardi - Mercredi de 9h. A.M. à 6h. P.M.
Jeudi - Vendredi de 9h. A.M. à 9h. P.M.
Samedi de 8h.30 A.M. à 5h. P.M.

Après une année difficile, la Compagnie des jeunes Canadiens se porte très bien

par Elie LALANCETTE

OTTAWA (PC) — Après une année difficile, la Compagnie des Jeunes Canadiens se porte très bien, mais son directeur, M. Dal Broadhead, ne peut dire si elle existera dans sa formule actuelle, encore bien longtemps.

Interrogé jeudi, lors de la présentation du rapport annuel à Ottawa, M. Broadhead a critiqué le gouvernement de n'avoir pas invité la Compagnie à participer à l'élaboration du rapport sur les Jeunes qui doit être rendu public récemment.

Certaines informations mentionnent que l'on critiquera le rôle de la CJC dans ce rapport.

La CJC se porte cependant merveilleusement, selon le président, puisque environ 240 volontaires sont dispersés dans 66 projets à travers le Canada et la population commence à s'intéresser au travail des volontaires.

PREMIER RAPPORT

C'était le premier rapport depuis la crise de 1969 à la suite de la dénonciation par les autorités de la ville de Montréal, voulant que des jeunes gens emploient l'argent du gouvernement pour mener des actions subversives.

Une enquête suivit, et, après une réorganisation, la CJC reprit tranquillement ses activités,

sous la direction de M. Broadhead, lui-même ancien volontaire considéré comme un modéré.

La CJC, par suite de la tutelle gouvernementale, n'a pas pu utiliser tout son budget au cours de la dernière année. Un surplus de près d'un demi-million de dollars a été enregistré. Le directeur n'est pas inquiet, cependant, puisque le programme de la prochaine année est de loin plus élaboré que l'an dernier et le nombre des volontaires a presque triplé.

Le directeur a tenu à souligner l'importance de leur travail: les volontaires sont de plus en plus tirés des milieux dans lesquels ils travaillent. "Ce sont encore eux qui connaissent mieux les besoins de la population", a-t-il dit.

1,200 VOLONTAIRES

Fondée en 1966, la Compagnie des Jeunes Canadiens a reçu plus de 1,200 volontaires.

Elle a pour but un travail sérieux de développement dans les

collectivités d'un bout à l'autre du pays et de fournir aux jeunes gens l'occasion de contribuer à ce travail de développement et d'acquiescer ainsi une expérience valable et formatrice.

De plus en plus la Compagnie essaie d'engager des permanents qui sont sortis de ses rangs.

Comme preuve de l'acceptation de la population, le rapport mentionne qu'à Albert Bay en Colombie-Britannique, la municipalité a fourni le logement au volontaire. Certaines autres populations fournissent des voitures et au Nord-Ouest du Québec, pour "Le Bloc", projet dont le but est d'aider les travailleurs, locaux à mettre sur pied une série télévisée, on a fourni l'équipement de \$45,000 en assistance technique et autres.

LE PROJET QUEBECOIS

Au Québec, la CJC compte 15

projets. Outre Le Bloc du Nord-Ouest, les principaux sont "Association coopérative d'Economie familiale" et "Opération déblocage".

Le premier consiste en huit projets auxquels prennent part 23 volontaires. Leur but est de promouvoir l'éducation populaire du consommateur, en groupant les associations locales à caractère socio-économique, en offrant des services de consultation et de dépannage, en faisant des représentations auprès du législateur si nécessaire et en éveillant la population aux pratiques abusives ou frauduleuses des compagnies et des commerces.

Quant à l'Opération déblocage, six volontaires sont affectés à trois projets dans la région d'Ottawa-Hull. Un premier consiste à réaliser une coopérative d'information, le second a regroupé les locataires et le troisième oeuvre avec les chômeurs.



ESCARMOUCHE — Les piqueteurs qui montaient la garde, hier, devant l'usine Kimberly-Clark of Canada Ltd., à St. Catharines, en sont venus aux coups avec la police de cette localité de l'Ontario. L'escarmou-

che s'est produite après qu'un camion de la compagnie eut tenté sans succès de franchir la ligne de piquetage. Cinq grévistes ont été arrêtés.

Subvention fédérale de \$24 millions

27,000 jeunes Canadiens ont entrepris 2,300 projets de leur choix, cet été

par Tom MITCHELL

OTTAWA (PC) — Grâce à une subvention fédérale de \$24 millions, 27,000 jeunes Canadiens ont entrepris 2,300 projets de leur choix, cet été. Ils peignent et nettoient, aménagent des pistes en forêts et des parcs, débarrassent des rivières et des plages des débris qui les jonchaient. D'autres organisent des sanctuaires d'oiseaux, luttent activement contre la pollution, donnent des conseils sur l'avortement et sur les allocations de bien-être; d'autres enfin font des films expérimentaux, étudient la culture des champignons et construisent une fusée.

Un autre groupe fait de la plongée sous-marine au large de la forteresse de Louisbourg, en

Nouvelle-Ecosse, dans l'espoir d'y retrouver des vestiges historiques. D'autres ont formé leur propre théâtre à Charlottetown.

Au Québec, quelques jeunes sont à étudier la signification sociologique des jeux de hasard. En Ontario, d'autres enseignent le yoga.

Toutes ces activités font partie du programme Perspectives-Jeunesse, qui a été mis sur pied pour inciter des étudiants d'écoles secondaires et d'universités à travailler aux projets de leur choix, au cours d'un été où les emplois se font rares.

DES CRITIQUES

Ce programme, lancé par M. Gérard Pelletier, secrétaire d'E-

tat, a engendré des critiques sévères un peu partout. "Une bonne partie de ces \$24,7 millions que nous payons en taxes, sera dépensée pour la réalisation de programmes mal compris, mal organisés, inutiles et idiots", déclarait récemment un éditorial du Toronto Globe and Mail. Le journal citait le cas de deux Américains habitant Prince George, C.B. qui venaient d'être trouvés coupables de possession de marijuana après avoir obtenu une subvention de \$9,000 pour le financement d'un projet d'"agriculture".

Certains ont prétendu que le Québec avait reçu un traitement de faveur, et qu'il avait bénéficié d'une grande proportion des subventions. En fait, il est vrai que le Québec a reçu en subventions une somme totale de \$9 millions, c'est-à-dire plus que toute autre province ou région. Les provinces de l'Atlantique ont reçu environ \$2,8 millions, les Prairies et les territoires, environ \$3,8 millions, et la Colombie-Britannique, environ \$2,4 millions. L'Ontario, pour sa part, a reçu environ \$5 millions.

M. Cam Mackie, coordinateur, a déclaré que le nombre plus élevé d'étudiants sans emploi, au Québec, expliquait les sommes plus élevées accordées à cette province.

Une autre critique voulait que Perspectives - Jeunesse ait été organisé à la dernière minute, et que le triage destiné à choisir 2,300 projets sur les 12,000 qui avaient été soumis, n'a pas été aussi méticuleux qu'il aurait dû l'être.

Certains organismes de jeunesse déjà établis ont ajouté leurs critiques aux autres, en voyant leurs propositions rejetées en grand nombre, parce que celles-ci ne répondaient pas aux exigences du programme.

PLUSIEURS CATEGORIES

Les projets approuvés ont été classés en diverses catégories, dont la plus importante, le service social, représente 37 pour cent du programme. Vient ensuite la recherche, représentant 28 pour cent.

Dix-neuf pour cent sont dans la catégorie des loisirs et des sports. Environ 14 pour cent entrent dans la catégorie culture. Enfin les deux pour cent qui restent n'entrent dans aucune catégorie spéciale.

La subvention la plus importante, se chiffrant par \$177,000, a été accordée à l'Association canadienne en vue d'un meilleur environnement, à Windsor, Ont. Elle couvre 49 projets individuels concernant l'écologie.

La date des prochaines élections en Ontario: un secret bien gardé

TORONTO (PC) — L'un des secrets les mieux gardés actuellement en Ontario est la date de la prochaine élection provinciale.

M. Stephen Lewis, chef du Nouveau Parti démocratique, et M. Robert Nixon, chef du Parti libéral, affirment que l'élection sera déclenchée entre la mi-septembre et la mi-octobre.

De son côté, le premier ministre William Davis demeure muet sur la date exacte du scrutin, peut-être parce qu'il ne l'a pas encore déterminée.

"Personne, pas même le premier ministre, ne sait quand l'élection sera déclenchée", a déclaré mardi soir un ministre.

MM. Nixon et Lewis ont tous deux soutenu qu'octobre serait une meilleure période électorale que septembre. Ils tiendront toutefois leurs machines électorales prêtes pour septembre, au cas où...

Plusieurs députés ont interprété comme un signe certain d'élection prochaine la décision du premier ministre d'ajourner mercredi l'Assemblée législative pour un "bref" congé d'été.

Ce qui donne du poids à ces hypothèses, c'est que le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a manifesté son intention d'attendre à l'an prochain pour déclencher une élection fédérale.

Or, le Parti conservateur ontarien ne serait guère enthousiasmé par l'idée d'entreprendre une campagne provinciale qui concurrencerait un scrutin fédéral.

Les députés croient que M. Davis les rappellera en Chambre en septembre pour compléter certains travaux gouvernementaux, puis qu'il annoncera ensuite sa décision.

IMPORTANT DECISION

M. Davis, qui s'est borné à déclarer qu'une élection aurait lieu "bientôt", doit communiquer au moins une nouvelle importante à la population avant d'annoncer la tenue d'une élection: il s'agit de la politique gouvernementale sur l'extension de l'appui aux écoles séparées au-delà de la 10e année.

Au cours de la campagne à la direction du Parti conservateur, M. Davis avait manifesté son opposition à tout accroissement de l'aide financière aux écoles séparées. Pour leur part, les commissaires d'écoles séparées, les libéraux et le NPD préconisent une extension de cette aide jusqu'à la 13e année.

Le premier ministre a donc promis de communiquer sa décision finale sur la question avant de déclencher une élection.

Le congé d'été aurait normalement dû commencer le 15 juillet, mais il a été reporté à cause d'une avalanche de projets de loi. Au moment de l'activité parlementaire, 48 bills ont été présentés dans une période de 10 jours.

Les députés de l'opposition ont accusé le gouvernement de vouloir faire passer des lois à la vapeur sans véritable débat, ajoutant qu'une bonne partie de ces projets visait à séduire l'électorat en vue du scrutin.

Actuellement, il y a 68 conservateurs à l'Assemblée législative, 27 libéraux, 21 néo-démocrates et un indépendant.

On croit que les conservateurs, qui sont légèrement en retard sur leurs adversaires pour placer leurs candidats, profiteront du mois d'août pour se mettre à jour.



Bienvenue à la Heidelberg

Bienvenue à la saveur de la Heidelberg. Ce goût tellement frais, vivant, débordant de saveur et de joie pour celui qui la boit.

Bienvenue à la qualité de la Heidelberg! Heidelberg est brassée à partir des meilleurs ingrédients: malt tiré de l'orge dorée, houblons soigneusement choisis, récoltés

dans la région bavaroise de Hallertau, et eau de source pure.

Goûtez à la Heidelberg, goûtez-y dès aujourd'hui. Seule, la Heidelberg a cette saveur de bienvenue dont on ne se lasse pas, car, verre après verre, fidèlement, Heidelberg remplit ses promesses.



Pour plus de plaisir

économie et finance

La baisse s'accélère à la Bourse de New York

NEW YORK (AFP) — La baisse s'est poursuivie à une allure rapide à Wall Street, hier. L'avalanche de mauvaises nouvelles publiées au cours des derniers jours par l'administration et la menace de grève dans la sidérurgie, la semaine prochaine, ont continué de peser lourdement sur la cote. Une très modeste reprise a eu lieu au cours de la dernière demi-heure, permettant aux "blue chips" de clôturer au-dessus de leurs plus bas niveaux, mais au total, les pertes ont été un peu plus nombreuses qu'au cours des deux dernières séances. Les transports aériens ont fait exception en progressant modérément. TWA gagnant même plus d'un dollar. L'indice Dow Jones de 30 valeurs industrielles a fait une chute de 10.59 à 861.42, son plus bas niveau depuis le 7 janvier dernier, alors que la moyenne avait cédé à 860.83; le recul d'hier porte la chute au cours des trois dernières séances à plus de 27 points. Au total, à la Bourse de New York, 14,57 millions d'actions ont changé de main par rapport à 13,94 millions mercredi.

MONTREAL (PC) — Les cours étaient en baisse, dans tous les compartiments, et l'allure des transactions a été modérée à la Bourse de Montréal, hier. Au total, à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne, 688,667 actions ont changé de main par rapport à 1,690,800 mercredi. L'indice composé à fléchi de 32 à 180.11, tandis que celui des titres industriels affichait une baisse de 2.38 à 182.84; celui des services publics a cédé .07 à 153.09, celui des banques, .32 à 206.99, et celui des papeteries, .11 à 80.71. Chez les titres en baisse, Pacific Petroleum a perdu 1/8 à \$32 3/8, Canada Cement Lafarge et International Nickel 1/4 à \$43 et \$34 respectivement et Moore Corp., 7/8 à \$36 3/4.

TORONTO (PC) — Les pétroles de l'Ouest ont enregistré les plus fortes pertes de l'année alors que les cours étaient en baisse et les transactions plutôt légères, hier, à la Bourse de Toronto. A l'indice, les titres industriels ont fléchi de 1.53 à 177.94, les métaux non ferreux de .40 à 94.27. Les pétroles de l'Ouest ont perdu 5.74, soit la plus forte baisse depuis le 1er décembre 1970, à 226.34. Le virement a été de 1,780,000 actions. Les observateurs signalent que la baisse soutenue chez les titres pétroliers est le résultat de fortes prises de profits.

TORONTO (PC) — Les prix étaient généralement inchangés, hier, sur le marché canadien des obligations, à l'issue d'une séance calme. Il n'y a pas eu de lancement de nouvelles émissions. Les prêts d'accommodement étaient disponibles à un taux d'intérêt de 3 à 4 pour cent à 4 pour cent. Les bons du trésor d'une durée de trois mois se transigeaient à un taux de 3.88 pour cent et ceux d'une durée de six mois, à un taux de 3.96 pour cent.

A Montréal, les émissions industrielles, les obligations des provinces, les fonds d'Etat canadiens à long et à court terme étaient tous inchangés.

Tendance des marchés

Table with columns: Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal, Industrie, Mines, Cours moyens à Montréal.

Table with columns: Titres les plus actifs à la Bourse de Toronto, Industrie, Mines, Cours moyens à Toronto.

Table with columns: Titres les plus actifs à la Bourse de New York, Industrie, Mines, Cours moyens à New York.

fonds mutuels

Table with columns: Cours transmis par la Presse Canadienne, Titres, Off. Dem.

COURS DE MERCREDI

Table with columns: Titres, Off. Dem.

FONDS AMERICAINS

Table with columns: Titres, Off. Dem.

CONSEIL CANADIEN DU COMMERCE DE DÉTAIL



ANTHONY C. ABBOTT

La nomination de M. Anthony C. Abbott, au poste de président du conseil Canadien du Commerce de Détail a été annoncée par M. James N. Doyle, président de cette association commerciale nationale qui représente la plus grande partie des grands magasins à rayons, des maisons de commerce en général, des supermarchés et des magasins à succursales multiples, ainsi qu'un nombre substantiel de commerces indépendants. Auparavant, M. Abbott était avocat-conseil d'une grande compagnie canadienne. Il possède aussi l'expérience du contentieux à titre privé et gouvernemental.

M. Stans propose une modification à la loi antitrust américaine

WASHINGTON (AFP) — Le Congrès devrait réviser la législation antitrust et permettre aux entreprises industrielles de s'associer dans le domaine de la recherche technologique, selon M. Maurice Stans, secrétaire au Commerce américain.

Devant la Commission de la science et de la technologie de la Chambre, M. Stans a émis l'avis que le déclin de la suprématie commerciale des E.-U. était partielle et dû au fait que les concurrents étrangers ont rattrapé dans beaucoup de domaines le retard technologique qu'ils avaient autrefois.

Or, les dépenses et les risques de la recherche industrielle sont tels qu'il nous faudrait accorder le droit aux compagnies de mettre leurs ressources en commun. Sinon, de dire M. Stans, la balance commerciale des Etats-Unis risque d'être déficitaire pour la première fois depuis 1893.

Dividendes déclarés

par la PRESSE CANADIENNE

Canada Maltng Co. Ltd., dividende de 25 cents par action, payable le 15 septembre, inscription le 13 août.

Dominion Glass Co. Ltd., dividende de 10 cents, payable le 30 septembre, inscription le 17 septembre; 17 1/2 cents l'action privilégiée, le 15 octobre, inscription le 17 septembre.

Dominion Lime Ltd., dividende de 28 3/4 cents l'action privilégiée à 3/4 pour cent, le 1er septembre, inscription le 13 août; 75 cents l'action privilégiée, nouvelle, à six pour cent, le 1er octobre, inscription le 15 septembre.

MacMillan Bloedel Ltd., dividende de 10 cents par action, payable le 15 septembre, inscription le 16 août.

Reichhold Chemicals Canada Ltd., dividende de six cents, payable le 25 août, inscription le 11 août.

Rio Algom Mines Ltd., dividende de \$1.45 l'action privilégiée à \$5.80 payable le 1er octobre, inscription le 6 septembre.

Bell Canada a accru son profit par action

Le revenu par action ordinaire de Bell Canada a été de \$1.84 pour le premier semestre de 1971, soit une augmentation de 5 cents par rapport à la période correspondante de 1970. Le taux de rendement du capital total pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 1971, a été de 7.2%, contre 7.1%, l'année précédente. Le revenu par action pour la même période a été de \$3.57 contre \$3.46 l'année précédente.

Dans le second compte rendu trimestriel de la compagnie, adressé aux actionnaires, M. Marcel Vincent, président du conseil de Bell, souligne que l'abolition de la surtaxe fédérale de 3% améliorera les résultats financiers de la compagnie pour l'année. Il en résultera une réduction d'environ \$1.7 million de la réserve de la compagnie pour l'impôt sur le revenu, équivalant à une hausse de 4.6 cents de bénéfices par action ordinaire.

D'avril à juin 1971, les revenus d'exploitation ont été d'environ \$253 millions, dépassant de \$1,975,595 au 31 mai 1970 à \$9,240,432 à la même date en 1971.

Fortes hausses des profits du Montreal Trust

MONTREAL (PC) — Le Montreal Trust a annoncé que ses profits nets ont été de \$1,632,000 soit 66 cents par action durant les six mois terminés le 30 juin 1971, soit une augmentation considérable par rapport à \$706,900 ou 29 cents par action durant la période correspondante de 1970.

Baisse des revenus de Shell Oil Company

NEW YORK (PA) — Shell Oil Company a rapporté une baisse de son revenu net pour le deuxième trimestre et la première moitié de 1971.

Un comité des valeurs mobilières se prononce pour l'adoption de la majeure partie des conclusions du rapport Moore

MONTREAL (PC) — Un comité représentant le commerce des valeurs mobilières au Canada a publié hier des recommandations visant un contrôle des mandats d'achat aux compagnies étrangères. Ce comité avait été constitué pour étudier les recommandations d'un comité présidé par M. Trevor Moore, de Toronto, dont le rapport a été présenté en mai 1970.

Le rapport Moore avait recommandé que les intérêts des non-Canadiens ne dépassent pas 25 pour cent dans une maison canadienne de valeurs mobilières, avec un maximum de 10 pour cent pour chaque personne n'ayant pas la naturalisation canadienne.

Le comité a aussi accepté une conclusion du rapport Moore selon laquelle si le commerce des valeurs mobilières est contrôlé par des Canadiens au cours des 18 prochains années il répondra mieux aux besoins de l'économie canadienne.

Le comité du commerce des valeurs mobilières a adopté sur ce point un rapport minoritaire déclarant que si plusieurs maisons étrangères de courtage sont actionnaires d'une maison canadienne, elles ne doivent pas faire partie d'un même groupe.

En outre, ces compagnies doivent avoir leur principal centre d'affaires dans des pays différents, et toute maison étrangère possédant un intérêt dans une entreprise canadienne de courtage doit avoir fait toutes ses affaires au Canada par l'entremise de la maison canadienne.

Nouvelles brèves des sociétés

La compagnie a fait savoir que son revenu net a baissé de 20 pour cent à \$47,220,000 soit 80 cents par action, durant le deuxième trimestre de 1971, comparativement à \$59,130,000 ou 85 cents par action, durant la période correspondante de 1970.

Chute des bénéfices de l'Algonia Steel Corp. Ltd.

SAULT STE. MARIE (PA) — Algonia Steel Corp. Ltd. a accusé une forte baisse de bénéfices durant la première moitié de 1971. La compagnie déclare que ses profits ont fléchi à \$6,100,000 soit 53 cents par action durant la période, en comparaison de \$13,600,000 ou \$1.17 par action durant les six mois correspondants de 1970.

La production et les ventes d'acier ont été presque les mêmes durant les deux périodes, mais la compagnie a expliqué dans un rapport aux actionnaires, que des problèmes de retard et autres problèmes de production ont nu à ses opérations durant le second trimestre de l'année.

La compagnie a évoqué en outre la hausse des coûts de la main-d'œuvre, des matières premières et des services.

La suspension d'IOS Ltd. est prolongée à Toronto

TORONTO (PC) — La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario a décidé de prolonger sine die l'ordre interdisant toutes transactions des actions de la société Investors Overseas Services Ltd. - IOS Ltd.

C'est à la demande des avocats de la société et de ceux des actionnaires que cette décision a été prise, en attendant l'issue de poursuites judiciaires entreprises auprès des tribunaux de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, par les actionnaires contre le conseil d'administration récemment élu.

DISTILLERS CORPORATION-SEAGRAMS LIMITED



EDGAR M. BRONFMAN CHARLES R. BRONFMAN

Le conseil d'administration de Distillers Corporation-Seagrams Limited annonce l'élection des fils du regretté Samuel Bronfman à la haute direction de la compagnie. Edgar M. Bronfman et Charles R. Bronfman deviennent respectivement président et vice-président exécutif. Edgar Bronfman qui, en 1957, fut nommé président de Joseph E. Seagram & Sons Inc. à New York, s'est occupé, depuis cette date, de toutes les activités de Distillers Corporation-Seagrams Limited aux Etats-Unis. Charles Bronfman président de La Maison Seagram Liée depuis 1958 avait, à Montréal, la charge des affaires de Distillers Corporation-Seagrams Limited au Canada, à la Jamaïque et en Israël. Tous deux ont été, pendant de nombreuses années, vice-président et administrateur de Distillers Corporation-Seagrams Limited.

Le fédéral accorde un prêt à des programmes d'épuration des eaux-vannes au Québec

M. Robert Andras, ministre d'Etat chargé des Affaires urbaines, a approuvé aujourd'hui des prêts d'une valeur globale de \$343,533, affectés à deux programmes d'épuration des eaux-vannes entrepris par des municipalités du Québec.

Ces prêts sont consentis aux termes de la Loi nationale sur l'habitation aux municipalités suivantes: MONTREAL - Un prêt de \$288,200 facilitera la construction d'un égout domestique en tunnel de sept pieds sur 805 pieds de long. Ce prêt a un terme de 25 ans et son montant a été calculé d'après le coût total, estimé à \$433,800.

MONTMAGNY - Un prêt de \$54,333 permettra l'installation d'un égout intercepteur de 1,940 pieds et d'un diamètre de 24 ou de 30 pouces suivant l'endroit. Le terme est de 20 ans et le montant a été calculé d'après le coût total, estimé à \$81,500.

NOMINATION A L'HYDRO-QUEBEC REGION MATAPEDIA



M. ANDRE LAVOIE

Le directeur de la région Matapédia, M. Gabriel Gagnon, annonce la nomination de M. André Lavoie, au poste de gérant du service Projets et Construction. M. Lavoie exerçait auparavant la responsabilité de chef de division Planification au service Projets techniques, de la région Montmorency de l'Hydro-Québec.

Prix faibles des bovins

MONTREAL (PC) — Les arrivages ont été nombreux, la demande bonne mais les cours étaient en baisse au cours de transactions actives, cette semaine, aux marchés aux bestiaux de Montréal.

Les arrivages comprenaient 1,259 bêtes à cornes, 1,031 veaux, 41 porcs et 132 agneaux et moutons. Les boeufs de choix étaient cotés à \$33-\$35.50, de bonne qualité \$31.75-\$32.75, moyennes \$29-\$31.75 et ordinaire \$24.75-\$28.50. Les vaches de bonne qualité \$23-\$24.50, les moyennes \$21.50-\$22.75, les communes \$19.50-\$21.25, tandis que les sujets destinés à la charcuterie et aux conserves \$13.50-\$19.25.

Les génisses de choix valaient \$26.50-\$28, de bonne qualité \$25-\$26.50, moyennes \$23.50-\$25 et les communes, \$21.50-\$23.50. Les taureaux de bonne qualité se vendaient \$25.50-\$28.25, les moyens et les communes, 21-\$25.75. Les veaux de lait de bonne qualité valaient \$42-\$45, les moyens \$36.50-\$41.50 et les communes \$30-\$38.50.

Les arrivages de porcs n'ont pas été suffisants pour justifier des cotes. Les prix publiés hier étaient ceux de mercredi et non ceux de la semaine.

C'est dans l'Est du Canada que les taxes sont les plus élevées

OTTAWA (PC) — Si vous voulez fuir le jour de congé de taxes provinciales de vente, de taxes sur les cigarettes et sur l'essence, c'est au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest qu'il faut aller!

Particulièrement dans les provinces de l'Atlantique, que se trouve le fief des taxes les plus élevées. La seule province qui soit exempte du fief de la taxe de vente est la riche pétrolière Alberta. Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest comptent eux aussi ce privilège, mais ne sont pas encore considérés comme des provinces. Il faut toutefois se rappeler, avant de s'y rendre "en vacances", que les ventes au détail y affichent des prix plus élevés qu'ailleurs, à cause de tarifs de transport.

Une entreprise canadienne s'est employée à faire le relevé des taxes provinciales, et voici le résultat de ses analyses: — En Ontario et dans les provinces de l'Ouest, à l'exception de l'Alberta, la taxe de vente est établie à cinq pour cent pour les biens de consommation. La même taxe est de sept pour cent à Terre-Neuve et en Nouvelle-Ecosse, et de huit pour cent à l'Île-du-Prince-Edouard, et 25 cents à Terre-Neuve.

Subvention fédérale accordée pour la construction domiciliaire à Val-d'Or

M. Robert Andras a approuvé aujourd'hui un prêt de \$634,400 qui sera affecté à la construction d'un ensemble d'habitations pour gens à faible revenu à Val-d'Or, au Québec.

Ce prêt est consenti aux termes de la Loi nationale sur l'habitation à l'entreprise R. Michaud. L'entreprise R. Michaud, Ltée, pour continuer la construction des Appartements Versailles. L'intérêt est fixé à 7 1/4 pour cent et le terme, à 50 ans.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA Dividende No 336 Avis est donné, par les présentes, qu'un dividende au taux de vingt-deux cents par action sur le capital-actions entièrement versé de cette banque a été déclaré pour le trimestre courant, payable à la banque et ses succursales le ou après le mercredi, 1er septembre 1971, aux actionnaires enregistrés à la fermeture des affaires le 31 juillet 1971. Par ordre du Conseil d'administration J. K. Finlayson, Directeur général en chef Montréal, le 20 juillet 1971.

bourse de toronto

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock market data for Toronto, including various stock prices and indices.

INDUSTRIEL

Table of industrial stock market data for Toronto.

bourse de new york

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock market data for New York, including various stock prices and indices.

INDUSTRIEL

Table of industrial stock market data for New York.

bourse de montreal

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock market data for Montreal, including various stock prices and indices.

INDUSTRIEL

Table of industrial stock market data for Montreal.

Le prix de l'or sur le marché libre

PARIS (Reuter) — Le napoleon, ancienne pièce d'or de 30 francs valait hier 61,90 francs sur le marché français de l'or, au regard de 61,60, mercredi.

L'agle, ancienne pièce d'or des Etats-Unis, 179,20 francs au regard de 179,40, mercredi.

LONDRES (Reuter) — L'or fin cotait \$42,1 l'once, en argent américain, sur le marché européen de l'or, au regard de \$42,09, mercredi.

LONDRES (Reuter) — L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud a monté hier de 0,2 point à 96,1 points à la Bourse de Londres.

Baisse des prix à la Bourse de Londres

LONDRES (Reuter) — Les titres ont accusé des baisses, hier, à la Bourse de Londres, tout comme les valeurs ont reculé à Wall Street. La décision du parti travailliste de s'opposer à l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun et la convocation d'une élection générale axée sur cette question constituait un autre facteur de fléchissement.

bourse canadienne

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of Canadian stock market data, including various stock prices and indices.

INDUSTRIEL

Table of industrial stock market data for Canada.

bourse américaine

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of American stock market data, including various stock prices and indices.

Prime accrue sur le dollar canadien

NEW YORK (PC) — En devises américaines, le dollar canadien a gagné 3-16 cent à 98-3/32 cents. Il était à 98-7/16 une semaine plus tôt.

La livre sterling demeure inchangée à \$2,41-7/8.

MONTREAL (PC) — En termes de devises canadiennes, le dollar américain a perdu 7-32 cent à \$1,01-15/16, jeudi.

La livre sterling a perdu 5-8 cent à \$2,46-1/2.



Dustbane Enterprises Limited NOMINATIONS



Me Marc Choquette, C.R. M. J. E. Brookes M. K. B. Parkinson

M. Gérard D. LaFortune, président et gérant-général de Dustbane Enterprises Limited, a le plaisir d'annoncer les nominations suivantes au Conseil d'administration de la Compagnie.

Me Marc Choquette, C.R., un des principaux associés de l'étude légale Des Rivières, Choquette, Brioux, Paquet, Goodwin et Vermette de Québec.

M. J. E. Brookes, Vice-Président et Administrateur de Greenshields Inc. et ses subsidiaires, et Central Covenants (Holdings) Limited.

M. K. B. Parkinson, diplômé de l'Université Queen's en commerce et génie civil, M. Parkinson est Président du Groupe de Compagnies de Construction O'Brien et Administrateur de M. J. O'Brien Limited.

SOQUEM contestera en appel la mise sous séquestre de la société Louvem

(JPG) — Dans un communiqué laconique, la direction de la SOQUEM a annoncé, hier, qu'elle se propose de contester devant la Cour d'appel du Québec le jugement prononcé mercredi le 23 juillet 1971, par le juge Philippe Lamarre de la Cour supérieure du district de Montréal, ordonnant la mise sous séquestre de la Société minière Louvem Inc., qui exploite un gisement de cuivre dans la région de Val d'Or.

principe, cependant, la contestation de la décision de la Cour supérieure devant la Cour d'appel par la SOQUEM devrait suspendre l'application du jugement du juge Lamarre.

Il y eut découverte; il y eut aussi la création de la société chargée d'exploiter le gisement; ce fut la Louvem. Alors que le groupe privé prétend avoir droit à plus d'actions qu'il en possède actuellement, la SOQUEM alléguait, de son côté, que la répartition des dites actions a été faite, conformément au contrat, au prorata des dépenses d'exploration et de mise en valeur assumées respectivement par les deux parties.

Les fabricants de tricots accueillent froidement le projet d'enquête sur les importations

MONTREAL (PC) — Les fabricants de tricots à Montréal accueillent avec circonspection l'intention d'Ottawa d'enquêter sur les répercussions des tricots importés sur le marché canadien.

Rendement accru des bons du trésor

OTTAWA (PC) — La nouvelle émission d'obligations du gouvernement du Canada, à échéance dans 91 jours, lancée hier, comportait un total de \$170.000.000 d'obligations offertes à prix et un rendement moyens respectifs de 99,990 et 3,88 pour cent.

marchés agricoles

Table of market prices for various agricultural products including eggs, poultry, and dairy items.

DANS LE MONDE DE L'INDUSTRIE

Les producteurs de pâtes et papiers canadiens ont continué hier la ronde de l'augmentation de \$8 la tonne du papier journal. La Kruger Pulp and Paper, de Québec, a annoncé aussi une hausse de prix du papier journal.

LA BAIE JAMES

Le gouvernement du Québec a maintenant réservé et soustrait au jalonement les territoires qui sont nécessaires aux aménagements hydroélectriques de la Baie James. Il s'agit surtout de corridors de deux milles de largeur en bordure des cours d'eau et des espaces nécessaires pour les réservoirs.

LE FER ET LA GREVE DES ACIERIES AMERICAINES

Sur la Côte-nord, on suit de près les décisions qui seront prises d'ici à 2 jours sur une grève ou non dans les aciéries américaines. Pour le moment, on affirme qu'une grève n'entravera pas la production des mines de fer du Québec.

BAISSE DU MARCHÉ

Avant 1965, les tricots de fabrication canadienne accaparaient près des 90 pour cent du marché local. En 1967, ce pourcentage tombait à 73 pour cent, et, en 1969, à 56 pour cent.

Titres au comptoir

Table listing stock market prices for various companies and sectors.

MARCHÉ DU GRAIN A CHICAGO

Table showing grain market prices in Chicago for various types of wheat and corn.

AVIS PUBLIC

EXTRAIT DU PROCES VERBAL. D'une réunion de la Commission de Transport de la Communauté Urbaine de Québec, tenue le 27 juillet 1971 sous la présidence de monsieur Yves Poisson.

RESOLUTION

- IL FUT RESOLU A L'UNANIMITE: "CONFORMEMENT A L'ARTICLE 237 DE LA LOI DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE QUEBEC; De modifier la résolution numéro 71-23 adoptée le 2 février 1971, comme suit: 1. L'article 5 de ladite résolution est remplacé par le suivant: Que le tarif pour le transport des usagers voyageant à l'intérieur de la zone no 1 soit établi comme suit: Monnaie: \$0.35 Billets (adulte): 8 pour \$2.00 Billets (écolier): 8 pour \$1.00 2. L'article 6 de ladite résolution est remplacé par le suivant: Que le tarif pour le transport des usagers voyageant à l'intérieur de la zone no 2 soit établi comme suit: Monnaie: \$0.40 Billets (adulte): 10 pour \$3.50 Billets (écolier): 10 pour \$2.00 3. L'article 7 de ladite résolution est remplacé par le suivant: Que le tarif pour le transport des usagers voyageant de la zone no 1 à la zone no 2 et vice-versa appelé transport interzones soit établi comme suit: Monnaie: \$0.40 Billets (adulte): 10 pour \$3.50 Billets (écolier): 10 pour \$2.00 4. Que pour une période temporaire, les billets actuellement utilisés par les adultes soient acceptés avec un supplément de \$0.05 par billet lors de la perception des passages. 5. Que la présente résolution soit en vigueur à compter du 1er août 1971." Adopté (Signé) Yves Poisson (Signé) André Mercier

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES GPE-71-10257 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 17 août 1971 Divers postes FOURNITURE DE PARAFODRES (7) 612 kv, (3) - 258 kv

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèques visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant: Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué., Canada

Un dépôt de soumission au montant de CINQ MILLE DOLLARS (\$5.000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé et tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner. L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires B. LACASSE - W. E. JOHNSON Montréal, le 23 juillet 1971.

Faites carrière dans la Fonction publique du Québec

- AGENT DE RECHERCHE ET DE PLANIFICATION SOCIO-ECONOMIQUE - Traitement initial de \$7.414 à \$13.719 selon la compétence. Possibilité de carrière jusqu'à \$16.109. Divers ministères; postes à Québec et Montréal. - Effectuer des études et recherches dans les secteurs de l'éducation, de la sécurité sociale, du travail, des finances et de l'orientation économique dans un but de développement et de planification. - Etre titulaire d'un diplôme universitaire en économie ou en statistique et posséder quelques années d'expérience pertinente. - Concours PG-2105. Echéance de l'inscription: 20 août 1971.
- INFIRMIER EN INSTITUTION PENALE - Traitement initial pouvant atteindre \$6.200 selon la compétence. Ministère de la Justice; postes à Québec. - Administrer les traitements prescrits par le médecin. Distribuer les médicaments en clinique et sur les étages. Vérifier l'hygiène et la propreté des patients et des lieux. Tenir à jour les dossiers individuels des patients. Examiner les nouveaux arrivants et faire rapport des observations. Veiller à la sécurité de l'infirmier. - Etre détenteur d'un certificat d'infirmier octroyé par un hôpital ou une école reconnue par les autorités des institutions concernées ou d'un diplôme d'auxiliaire en nursing d'une école reconnue par la Commission des écoles de garde-malades auxiliaires de la province de Québec. Etre âgé d'au moins 23 ans. Mesurer au moins 5 pieds et 6 pouces sans chaussures. Etre en bonne condition physique. - Concours PM-6462. Echéance de l'inscription: 13 août 1971. - Les inscriptions à ce concours doivent être transmises directement à la Commission de la fonction publique du Québec, 255, boulevard Crémazie est, Montréal 354. - NOTE: Les examens auront lieu à Montréal.
- GARDIEN-CONSTABLE - Traitement initial de \$4.410 à \$5.210 selon la compétence. Possibilité de carrière jusqu'à \$6.763. Ministère des Travaux publics et Assemblée nationale; postes à Québec. - Assurer la protection du personnel, des édifices et des biens de l'Etat; maintenir l'ordre et diriger la circulation des véhicules et des piétons; appliquer les lois et règlements concernant la sécurité publique. - Avoir réussi une 8e année d'études dans une institution reconnue par le ministre de l'Education; être âgé d'au moins 23 ans et d'au plus 45 ans à la date d'échéance du concours; avoir une taille minimum de 5 pieds et 7 pouces (sans chaussures). - Concours P-6461. Echéance de l'inscription: 13 août 1971.

CONCIUATEUR

Traitement initial pouvant atteindre \$16.135 selon la compétence. Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre; postes à Québec et Montréal. - Voir à l'application du Code du travail dans les matières reliées au règlement des différends dans les relations patronales-ouvrières. - Etre titulaire d'un diplôme universitaire, de préférence en relations industrielles ou en droit et posséder plusieurs années d'expérience en relations de travail. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine des relations de travail peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. - Concours P-2114. Echéance de l'inscription: 13 août 1971.

APPEL D'OFFRES

SERVICE GENERAL DES ACHATS Pour obtenir la documentation nécessaire à la présentation de soumissions pour le projet ci-après décrit, écrivez ou téléphonez au: Gouvernement du Québec, Ministère Industrie & Commerce, Service Général des Achats, Bureau des appels d'offres, Québec, Tel.: 643-5438

IMPORTANT: Identifiez toujours le projet qui vous intéresse par son numéro de code et sa description, que ce soit par écrit ou au téléphone. Projet Description Livraison 6192 Contrat pour formules de tabulatrices (différents formats) Québec & Montréal Clôture des soumissions: 11 août 1971 - 3.00 P.M. LE DIRECTEUR GENERAL PAUL BRISSETTE

MINISTRE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PECHE A RIMOUSKI

Des soumissions cachetées seront reçues par le Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Direction générale des Parcs pour: La construction de deux (2) passerelles sur la rivière Ste-Anne au Gîte du Mont-Albert dans le parc de la Gaspésie. Seuls sont admis à soumissionner comme entrepreneurs généraux, les individus, les firmes, les compagnies ou corporations qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Kamouraska, Rivière-du-Loup, Temiscouata, Rimouski, Matapédia et les Îles-de-la-Madeleine. Un versement de \$15.00 (chèque visé ou mandat-poste) non remboursable, fait à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les plans, devis et formules de soumission à: Bureau du Coordonnateur régional Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, 405 ouest, boul. St-Germain, Rimouski. GARANTIES Un cautionnement de soumission ou un chèque visé au montant de 10% de la valeur de la soumission à l'ordre du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. À la signature du contrat, un cautionnement d'exécution et services pour 50% de la valeur du contrat à l'ordre du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. CLOTURE DES SOUMISSIONS La clôture des soumissions se fera à 15.00 hres le 17 août 1971 à: Bureau du Coordonnateur régional Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, 405 ouest, boul. St-Germain, Rimouski. Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues. LE SOUS-MINISTRE P.-A. BROWN

CARRIERES et PROFESSIONS

Profits supérieurs dans les Affaires Commerciales

La chance s'offre à vous pour monter et diriger votre propre commerce.
LOCALISATION: plusieurs endroits au Québec sont ouverts.
 La **PERSONNE** demandée doit être très compétente et expérimentée dans les ventes représentatives.
 Les **PRODUITS** de bureaux sont de haute qualité et reconnus internationalement. Se vendent facilement, avec répétition assurée. Profit marginal de 25% et plus.
L'INVESTISSEMENT est sur la marchandise seulement. Aucuns frais de franchise exigés.
ÉCRIRE
DEPT 4035, Le Soleil

COMPAGNIE PHARMACEUTIQUE A QUEBEC demande HOMME ou FEMME

Minimum 2 ans d'expérience en pharmacie, comme préparé à la prise des commandes téléphoniques à la dystylographie. Semaines 37 1/2 h. (5 jours). Salaire selon compétence.
ÉCRIRE DEPT 4033, LE SOLEIL

SECRETAIRE

pour bureau de professionnel à Ste-Foy
 Qualifications requises: comptabilité, dactylo, secretariat général. De préférence bilingue, 24 ans et plus, expérience.
ÉCRIRE DEPT 4037, LE SOLEIL

Cie d'évaluation en immeubles recherche un ESTIMATEUR EN COUT DE CONSTRUCTION

ayant au moins 5 années d'expérience dans la préparation de soumissions pour contrats généraux.
 S.V.P. écrire Dept 4040, Le Soleil. Incluant curriculum vitae et salaire désiré.

CHAUFFEURS HOMMES ou FEMMES demandés

Autobus scolaire, âge minimum 25 ans, travail temps partiel.
 Pour informations téléphonez: **683-2973**

MECANICIENS HOMMES DE SERVICE demandés

Classe A ou B, expérience préalable, travail machinerie 3 tonnes et plus.
 Pour informations téléphonez: **683-2973**

PHARMACIEN demandé immédiatement

Travail permanent. Très bon salaire.
PHARMACIE J. D. BERNIER
 Plessisville - Tél.: (819) 362-2921

HOTEL-DIEU D'ARTHABASKA

Infirmier(e) autorisé(e)

Les postes: A temps complet dans différentes unités générales et spécialisées.
 L'Institution: Hôpital général neuf, de plus de 300 lits à moins de 100 milles de Montréal et 80 milles de Québec. Route transcanadienne à proximité. - Ville-sœur: Victoriaville (25,000 habitants).
 Prière d'écrire ou de téléphoner au Service des soins infirmiers pour prendre rendez-vous. Adresse: 5, rue Quésnel, Arthabaska. Téléphone: (819) 357-2031, poste 165.

GERANT DEMANDE

Distribution d'équipement lourd pour la construction

Secteur d'opération: la ville de Québec. Le candidat doit posséder l'expérience conjointe de vente et gérance, en plus de connaître tous les rouages de l'équipement de la construction incluant: tracteurs à chenilles et excavateurs. Ce poste est une excellente occasion pour l'homme qui désire réussir rapidement.
 Votre candidature sera gardée confidentielle, faites parvenir un Curriculum Vitae à:
THE GENERAL SUPPLY CO. OF CANADA LTD.
DEPT 4036, LE SOLEIL

HOPITAL D'AMQUI

Demande:

ANESTHÉSISTE CHEF PHARMACIEN (L. PH.)

Hôpital neuf situé dans le centre du comté de Matapédia à proximité des grands centres urbains.

TELEPHONE FRAIS VIRES

Dr Louis C. Blouin, directeur médical, Hôpital d'Amqui, Amqui, Cte Matapédia, P. Qué. Tél.: 629-2211, local 174

COMMIS EN PHARMACIE demandés

Homme ou femme avec expérience en pharmacie, pas de travail le soir, ni le dimanche et jours de fête. Semaine de 5 jours. Bénéfices sociaux.

PHARMACIE LIVERNOIS ENR.
 1200, rue St-Jean, Québec

REPRESENTANT

Distributeur de pièces d'automobile requiert les services d'un représentant agressif pour visiter les grossistes de la région de Québec. Le candidat sera résident de la ville de Québec, probablement âgé de 30 à 40 ans, bilingue, marié et devra posséder une automobile de modèle récent.
 Salaire très intéressant et frais de voyage.
 Faire parvenir résumé complet d'expérience antérieure à:

DEPT 4038, LE SOLEIL

TRAVAILLEUR (SE) SOCIAL (E) PROFESSIONNEL (LE)

Un hôpital de la région de Québec recherche UNIF, TRAVAILLEUR (SE) SOCIAL (E) PROFESSIONNEL (LE). Les candidats (es) doivent être membres de la Corporation des Travailleurs Sociaux Professionnels.

Faire parvenir son curriculum vitae à:
DEPT 4022, LE SOLEIL

OFFRE D'EMPLOI PROFESSEURS

CEGEP REGIONAL DE LA COTE-NORD CAMPUS MINGAN (Sept-Iles)

Professeur d'histoire avec expérience en audio-visuel.
CAMPUS MANICOUAGAN (Hauterive)
 Techniques Infirmières: Pédiatrie, Obstétrique
 Education spécialisée (psychologie)
 Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 6 août à:
Le directeur des services pédagogiques
Cégep régional de la Côte-Nord
275, boulevard Lasalle, Baie-Comeau, P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE ROCHER PERCE

requiert les services

D'UN PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

ou Conseiller en Orientation pour l'élémentaire

Salaire selon les normes du ministère de l'Éducation. L'offre de services doit indiquer les qualifications du candidat et inclure le curriculum vitae.

Adresser, avant le 13 août, à:
 Le Secrétaire-Trésorier,
 Commission Scolaire de Rocher Percé,
 Case Postale 400, Grande-Rivière, Cte Gaspé-Sud.
 Tél.: 385-2231 ou 385-2232

COMPAGNON-RELIEUR

On demande un homme ayant expérience dans un département de reliure pour imprimerie commerciale. Devra posséder une carte de compétence d'au moins 4 ans. Pour application, communiquer avec le gérant.

LE QUOTIDIEN LIMITÉE

45, avenue Bégin, Lévis
 Tél.: 837-5881

TECHNICIEN EN METALLURGIE

Qualifications:
 — Posséder un diplôme de technicien en métallurgie.
 — Posséder 3 à 5 ans d'expérience dans un laboratoire de métallurgie et une très bonne connaissance de la métallographie.

Fonctions:
 — Participer sous la direction d'un ingénieur métallurgiste à des essais en laboratoire ou autres sur les matériaux ou pièces de véhicules Bombardier.

Salaire:
 — Selon les qualifications, plus divers avantages sociaux de la compagnie, comprenant un régime de pension et une assurance-groupe, etc.

Veillez adresser vos réponses et curriculum vitae à:

BOMBARDIER LTEE

à M. Daniel Sévigny
 Préposé à l'emploi, Valcourt, Qué.

LA MUNICIPALITE SCOLAIRE DE MANICOUAGAN recherche UN PRINCIPAL

Endroit: Ecole Saint-Joseph, Baie-Trinité.
 Tâche: diriger une école élémentaire de 185 élèves.
 Qualités requises:
 — posséder un Brevet A ou 15 ans de scolarité;
 — avoir un minimum de 5 ans d'expérience dans l'enseignement;
 — être légalement qualifié.
 Conditions de travail: selon l'Entente provinciale des Principaux (document 83).
 Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 12 août 1971 à 17,00 heures, à:
 M. Simon Lavoie,
 Directeur du Personnel,
 Municipalité scolaire de Manicouagan,
 275, boulevard Lasalle, Baie-Comeau, Qué.

GERANT DE DISTRICT PIECES ET SERVICE

Le candidat choisi pour cette position se rapportera directement au gérant de service de la zone et sera responsable des concessionnaires A. M. et Jeep pour les activités du service au client. Il sera aussi impliqué dans le développement et l'entraînement du service chez les concessionnaires ainsi que l'administration de la garantie. Devra être bilingue, posséder au moins une onzième année, bonne éducation, de trois à cinq ans d'expérience dans l'organisation du service au détail ou d'un manufacturier. Qualifications techniques requises. Salaire attractif pour débiter, bénéfices sociaux payés, automobile fournie.

Adresser votre demande à:
 Gérant du Service de la Zone
AMERICAN MOTORS (CANADA) LTD.
 4875, Bourg Street, Montréal, Qué.

GRAPHISTE

pour Québec-Téléphone, Rimouski

ATTRIBUTIONS:
 Préparation et choix de la typographie, couleurs, photos, dessins pour la publicité et l'information. Formats et maquettes des publications. Standards d'application de l'image graphique de la compagnie.
 Conception et réalisation des aides visuelles, décos, dessins, affiches et autres pièces graphiques.

EXIGENCES:
 Diplôme des Beaux-Arts ou l'équivalent. Expérience dans le domaine graphique serait appréciée.

REMUNERATION ET AUTRES AVANTAGES:
 Salaire selon qualifications et expérience. Bénéfices sociaux.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae au:

Directeur du personnel,
 Québec-Téléphone,
 6, rue St-Jean,
 Rimouski, P.Q.

Toute correspondance sera traitée confidentiellement.

GERANT DE DISTRICT Vente d'automobiles

TRAVAIL: conseiller et assister les concessionnaires dans un territoire désigné, sur toutes les phases d'opérations d'un concessionnaire, incluant la préparation des objectifs de vente, niveau d'inventaires, programme de promotions, facilités de vente et service, amélioration des opérations de vente de voitures neuves et usagées, etc.; obtenir régulièrement des commandes de véhicules, analyser les résultats du concessionnaire, comparativement à son objectif; expliquer aux concessionnaires les politiques et plans de la compagnie; analyser les candidatures de nouveaux concessionnaires et faire certaines recommandations.

LA PERSONNE: discrète, capable de prendre ses propres responsabilités, avec connaissances de la vente de l'automobile et de la mise en marché, de préférence au niveau du manufacturier, et un aperçu de l'opération d'un concessionnaire. Doit être en parfaite santé, bilingue et libre de voyager.

SALAIRE: selon expérience et qualifications, voiture de la compagnie fournie et bénéfices marginaux au-dessus de la moyenne.

Les candidats intéressés et qualifiés sont priés de faire parvenir, par écrit seulement, leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

Directeur régional
NISSAN AUTOMOBILE CO. (CANADA) LTD.
 8710, Pascal-Gagnon, Montréal 458

CEGEP DE JONQUIERE

APPEL D'OFFRES

Le CEGEP de Jonquière requiert, pour septembre 1971, les services d'un:

PSYCHO-SOCIOLOGUE

Sa tâche consistera à dispenser les cours de relations humaines à partir des méthodes psycho-sociométriques, aux étudiants du cours général.

Qualifications: diplôme en psychologie sociale; expérience en animation nécessaire.

Faire parvenir offre de services et curriculum vitae détaillé à:

Adjoint au personnel enseignant,
 Direction pédagogique,
 CEGEP de Jonquière,
 65, St-Hubert, Jonquière, Qué.

UN IMPORTANT CONCESSIONNAIRE GM de Québec organise son SERVICE DE NUIT

Pour ce faire, il a besoin du personnel suivant:

- 1- UN CONTREMAITRE
- 2- UN GRAISSEUR
- 3- CINQ (5) MECANICIENS D'EXPERIENCE
- 4- UN COMMIS AUX PIECES EXPERIMENTE

Les candidats devront se présenter chez



60 SUD, DORCHESTER — 529-4561

et demander M. Antoine Gilbert, gérant de service.

SECRETAIRE demandée

Dactylo et travail de bureau
 Pour informations téléphonez: **683-2973**

REPRESENTANT demandé

Pour compagnie mondialement reconnue. Revenu au-dessus de la moyenne. Le candidat devra être âgé de 21 à 30 ans, posséder auto de récent modèle pour desservir territoire en Gaspésie. Tout candidat intéressé, devra écrire en donnant curriculum vitae à:

DEPT 4039, LE SOLEIL

VENDEURS DE MEUBLES

et APPAREILS MENAGERS avec expérience

L'homme choisi sera sérieux, sobre, de mise soignée, sera empressé auprès de la clientèle. Possédant une bonne scolarité, il aura d'excellentes chances d'avancement, dans une maison en pleine expansion.

Il sera âgé de 25 à 35 ans.

Il s'agit ici d'un homme travailleur et ambitieux, intéressé à un revenu annuel, comme vendeur, de

PLUS de \$8,000.

Toute entrevue sera l'objet de la plus entière discrétion.

S'adresser au bureau du personnel

MAGASIN A RAYON WOOLCO LEVIS



DEVENEZ

OFFICIER

Jeunes gens dynamiques, les forces armées vous offrent la possibilité de mettre en valeur vos talents et vos qualités de chef, au grade d'officier, dans l'un des secteurs opérationnels suivants:

- NAVAL (navires de surface et sous-marins)
- TERRESTRE (infanterie et blindés)
- AERIEN (contrôleur du trafic aérien)

Note: Il existe également de nombreux postes dans d'autres domaines.

Conditions d'admission:

- 17 à 25 ans (secteurs opérationnels);
- 17 à 34 ans (autres qu'opérationnels),
- Diplôme Universitaire ou d'Études Collégiales professionnelles,
- Être citoyen canadien.

Renseignez-vous sans tarder aux:

CENTRES DE RECRUTEMENT DES FORCES ARMEES CANADIENNES

- Québec 4 1048, rue St-Jean Tél.: 694-3636
- Trois-Rivières 1368, rue Notre-Dame Tél.: 374-3510
- Rimouski 82 ouest, St-Germain Tél.: 723-5271
- Chicoutimi 200 est, rue Racine Tél.: 543-1880

Les deux garçons disparus près de Dolbeau seraient vivants

par Claude COTE

RACINE — On conservait plus que jamais, hier soir, l'espoir de retrouver vivants, deux jeunes garçons, Martin Parent, âgé de neuf ans, de Mistassini, et Léandre Lemieux, âgé de 11 ans, de Dolbeau, disparus depuis mardi après-midi de la résidence d'été de leurs parents, située à une quinzaine de milles au sud-est de Dolbeau dans le secteur de Racine - sur-le-lac, alors que comme vêtements, ils ne portaient qu'un costume de bain et une serviette nouée autour du cou.

C'est ce dont faisait part, vers 22h., hier soir, M. Jean-Charles Savard qui, comme coordonnateur pour la Protection civile à Mistassini, dirige, depuis mardi soir, une équipe de quelque 150 chercheurs volontaires qui ont entrepris de ratisser, sur une étendue d'environ 25 milles carrés, tout le territoire boisé depuis Vauvert et Racine-sur-le-lac en se dirigeant vers Mistassini. Pendant ce temps, deux équipes de plongeurs fouillaient vainement, au cours des deux derniers jours, les profondeurs du lac Saint-Jean sur une distance de quelques milles.

"Nous sommes maintenant à peu près convaincus que les deux garçons ne sont pas allés du côté du lac, mais qu'ils se sont plutôt égarés dans les bois épais qui bordent le Piéouagnani et la rivière Mistassini sur des milles et des milles de profondeur," a déclaré M. Savard.

Il a précisé que cette affirmation n'était pas basée sur quelque pressentiment que ce soit, mais sur des preuves, notamment des pistes laissées présument par les enfants aux pieds nus et relevés ici et là par les chercheurs.

Invité à analyser l'état dans lequel doivent se trouver les deux garçons, M. Savard a émis l'opinion que ces derniers étaient certainement effrayés de se voir ainsi perdus en forêt et qu'ils se sentent sans doute le besoin instinctif de se cacher soigneusement. "Des pistes, que les témoins croient récentes, ont été relevées encore ce soir (jeudi) en des endroits bien précis, de sorte que nous sommes presque assurés que les deux enfants sont encore vivants et qu'ils se cachent dans les bois," confia-t-il.

DIFFICULTÉS DANS LES RECHERCHES

M. Savard a d'autre part

mentionné que les recherches étaient rendues extrêmement difficiles par le fait que le bois était d'une densité insoupçonnable et parfois décourageante.

"La forêt est à un point dense qu'il se pourrait fort bien que des chercheurs aient déjà circulé tout près des enfants perdus sans pour autant les avoir aperçus," a-t-il commenté.

Cette densité de la forêt contribue également à diminuer passablement le rendement de l'hélicoptère de la Sûreté du Québec qui est sur les lieux depuis deux jours afin de participer aux recherches. "On doit pratiquement se contenter de faire survoler les abords du lac Saint-Jean et de la rivière Mistassini par l'hélicoptère," a-t-on mentionné.

Le coordonnateur des recherches, qui sont également sous la responsabilité des membres de la Sûreté du Québec du poste de Dolbeau, que dirige le capitaine Paul Allaire, s'est dit très touché par le sens civique et humanitaire de la population du secteur de Dolbeau - Mistassini.

"C'est par centaines que les gens sont accourus ici depuis mardi, afin de participer aux recherches, de sorte que l'équipe se compose continuellement d'au moins 150 chercheurs volontaires," a confié M. Savard, en se disant très ému devant un tel dévouement d'un aussi grand nombre de gens.

D'autre part, l'armée canadienne devait envoyer, ce matin, une troupe de 150 soldats du centre de Valcartier, afin d'activer les recherches en forêt. C'est à la demande du maire de Dolbeau, M. J.-Armand Vézina, que les autorités de l'Armée canadienne décidaient hier soir d'apporter une telle participation. Déjà, deux membres de l'armée, des spécialistes dans ce genre de recherches, arrivaient sur les lieux, vers 22h., hier soir, afin de préparer les plans de recherches, suspendues tard hier soir et devant reprendre vers 4h., ce matin. Le centre de toutes ces opérations est situé à la maison d'été de M. Thomas Deschênes, près des lieux d'où sont disparus les enfants.

Mentionnons par ailleurs que les deux garçons, qui sont cousins, sont les fils de M. Maurice Parent (lequel est propriétaire de la maison d'été d'où ils sont disparus), de Mistassini, et de M. Roland Lemieux (lequel était en vacances chez M. Maurice Parent, son beau-frère, pour la semaine), de Dolbeau.

Le vaccin de sa fille lui aurait fait contracter la polio

MONTREAL (PC) — Une poursuite réclamant \$175,000 en dommages a été intentée, mercredi, contre la ville de Montréal par un individu de 30 ans victime de la polio. Ce dernier prétend avoir contracté le virus de sa fille, lorsque cette dernière s'est fait inoculer le vaccin Sabin, dans une clinique de la ville.

M. Jacques Boisjoly, autrefois déboussé a été frappé par cette maladie en juillet 1970. Il est depuis paralysé de la taille jusqu'aux pieds.

Sa fille, Nicole, a été atteinte du même mal un mois après avoir reçu le vaccin dans une clinique de Rosemont. Elle s'est complètement rétablie depuis.

Intégration du transport des écoliers à Laval

MONTREAL (PC) — La nouvelle Commission de transport de Laval, dont les trois commissaires sont maintenant nommés, accordera la priorité à l'intégration du transport des écoliers dans l'île Jésus.

A cette fin, le président-directeur général de la CTL, M. Léo Beaulieu, et ses collègues, M. André Lagarde et Me Adolphe Prévost rencontreront dès mardi à Québec, le directeur du transport d'écoliers au ministère de l'Éducation, M. Lachapelle.

"Tel que l'a recommandé le rapport du comité d'études sur le transport en commun, a déclaré M. Beaulieu, la commission doit faire diligence pour définir ses politiques en ce qui concerne le transport des écoliers, de façon à commencer à les réaliser dès septembre prochain, à la reprise des activités scolaires.

Moins de 12 heures après avoir appris sa nomination, M. Beaulieu avait communiqué avec ses collègues, qui, eux, avaient été nommés à leurs postes la semaine dernière.

Interrogé sur cette nomination rendue publique hier, le maire de Laval, Me Jacques Tétrault, a déclaré que la ville accordait sa confiance en M. Beaulieu et lui offrait toute sa collaboration.

SIMPSONS-SEARS SOLDE FIN-DE-MOIS

SAMEDI 31 JUILLET DES 9h. A.M. PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES, S.V.P.



COSTUMES DE BAIN!

20 seulement! Pour Dames!

Rég. \$10 à \$20

\$5 ch.

Costumes de bain 1 pièce, pimpants et confortables. Modèle Bikini confectionné en nylon extensible; tons unis ou imprimés. Tailles 10-14.

Vêtements Sport pour Dames (Rayon 7), au Rez-de-Chaussée.

Quantité limitée! Pour Hommes!

SOULIERS DE SPORT!

Choix de souliers sport confectionnés en cuir ou en suède. Jaune or ou brun. Pointures désassorties.

Chaussures pour Hommes (Rayon 67), au Rez-de-Chaussée.

Rég. 9.98

5.99 pai.

Quantité limitée! Pour Dames!

SOULIERS HABILES!

Groupe intéressant de souliers de toilette confortables et solides. Couleurs et pointures désassorties.

Chaussures pour Dames (Rayon 54), au Rez-de-Chaussée.

Rég. \$15 à \$24

3.99 pai.

Quantité limitée!

LIT DE CAMP!

Rég. 11.98

9.99 ch.

Lit pliant à 3 supports, 4 positions. Monture acier chromé, toile coutil de coton. Imprimé floral.

Articles de Sport (Rayon 6), au Rez-de-Chaussée.

Quantité limitée!

TISSU 79% VISCOSE!

Rég. 2.98

1.88 ver.

Tissu lavable à la main ou nettoyable à sec, 45 pouces de large. 79% viscosse et 21% acétate. Teintes nouvelles.

Tissus et Patron (Rayon 36), au Deuxième.

VETEMENTS HOMMES, DAMES ET ENFANTS!

Quantité limitée! Pour Garçons!

COMPLETS SANS MANCHES!

Rég. 29.98

16.99 ch.

Complets sans manches de toute nouvelle mode. En canevass, tricot ou velours côtelé. Tons variés, âges 8-18 ans.

Vêtements pour Gargons (Rayon 40), au Rez-de-Chaussée.

Quantité limitée! Pour Hommes!

PANTALONS SPORT!

Rég. 10.98 à 16.98

Pantalons sport confectionnés dans un choix de tissus unis, rayés ou quadrillés. Lavables au sec. Avec passants pour ceinture, jante avais. Tailles 28-36.

Vêtements Sport pour Hommes (Rayon 41), au Rez-de-Chaussée.

Rég. 5.99

Quantité limitée! Pour Dames!

ROBES D'ETE!

Rég. \$18 à \$26

\$5 ch.

Solde de robes d'été confectionnées en Fortrel ou Arnel. Modèles variés, avec ou sans manches courtes. Couleurs variées, tailles 8-16.

Robes pour Dames (Rayon 31), au Rez-de-Chaussée.

12 seulement! Pour Dames!

GAINÉ LYCRA!

Rég. \$17 à \$25

Gaine blanche, confectionnée en Lycra. Glissière devant, dos en satin. Tailles désassorties.

Conseillerie (Rayon 18), au Rez-de-Chaussée.

9.99 ch.

Quantité limitée! Pour Dames!

SACS A MAIN!

Rég. 7.99 à \$18

5.99 ch.

Sacs à main fait de cuir, de canevass ou de vinyle crisé. Aussi sacs de plage. Couleurs variées.

Bourses-Gants (Rayon 88), au Rez-de-Chaussée.

Rég. 3 pour 2.69

3 pour 1.49

Quantité limitée! Pour Dames!

BAS-CULOTTES!

Bas-culottes mailles doubles, taille universelle. Brume, beige, épice ou brun. Pour poids 100 à 150 livres.

Bas pour Dames (Rayon 75), au Rez-de-Chaussée.

Quantité limitée! Pour Dames!

BAS-CULOTTES!

Bas-culottes filat de nylon. Choix de modèles, mailles simples ou doubles, quelques-uns avec panneau arrière. 4 longueurs; tons de beige ou brun chaud. P.M.G.T.G.

Rég. 1.39 et 1.79

69c et 99c ch.

Quantité limitée! Pour Dames!

ROBES COTON!

Groupes de robes fraîches et confortables pour l'été! Lavables à la main ou à la machine. Modèles à glissière ou boutons devant. Tons unis ou imprimés. P.M.G.

Lingerie (Rayon 38), au Rez-de-Chaussée.

Rég. 2.99 à \$15

1.99 à 6.99 ch.

55 seulement! Pour Fillettes!

SHORTS DENIM!

Rég. 3.98 et 4.98

Shorts denim pour fillettes et adolescentes. Style "western" avec revers et passants pour ceinture. Marine, beige, bleu. 7-14 et 8-14 ans.

Quantité limitée! Pour Fillettes!

SHORTS COTON

à taille élastique ou dos. Marine, rouge ou turquoise. Ages 7-14 ans.

Rég. .99

29c ch.

Vêtements pour Fillettes (Rayon 77), au Rez-de-Chaussée.

Quantité limitée! Pour Dames!

COLLIERS D'ETE

de bonne qualité.

Rég. \$1 et \$2

50c ch.

Bijouterie (Rayon 4), au Rez-de-Chaussée.

DIVERS!

Quantité limitée!

DENTIFRICE "PEPSODENT"

en format géant.

Rég. .79

39c ch.

30 seulement! Pour Dames!

"CONDITIONNEUR" POUR CHEVEUX!

"Conditionneur" "Breck Basic" redonnant éclat et souplesse à la chevelure. La mise en plus nient plus longtemps.

Rég. 2.50

88c ch.

Cosmétiques (Rayon 8), au Rez-de-Chaussée.

Quantité limitée!

JEU D'OUTILS!

Jeu de douilles 30 pièces à prise 3/8". Coffre à outils livré. Garantie inconditionnelle!

Spécial

24.99 ens.

Quincaillerie (Rayon 9), au Rez-de-Chaussée.

Quantité limitée!

CONFISERIE APPRECIEE!

Tranche d'orange et citron enrobée de sucre. Idéal pour le voyage!

Rég. .49

25c ch.

Confiserie (Rayon 87-c), au Rez-de-Chaussée.

Quantité limitée!

BARBECUE SPHERIQUE!

Barbecue durable et pratique, antirouille. Roues 5 pouces. Modèle 19 pouces.

Rég. 41.99

28.88 ch.

MODELE ECONOMIQUE 19 POUCES

Rég. 31.99

22.88 ch.

Articles Ménagers (Rayon 11), au Rez-de-Chaussée.

Quantité limitée!

VENTILATEUR 20"!

Ventilateur robuste et vraiment utile pour l'été. Modèle 2 vitesses à commutateur rotatif.

Rég. 19.99

14.99 ch.

MODELE 20 POUCES entièrement automatique. Thermostat et lampe-témoin. 2 vitesses.

Rég. 29.98

19.99 ch.

MODELE 20 POUCES réversible. Boutons-poussoirs. Thermostat automatique.

Rég. 39.98

27.99 ch.

Accessoires Electriques (Rayon 34), au Rez-de-Chaussée.

Similaire à l'illustration

Quantité limitée!

CARPETTES NYLON!

Carpettes "Debonnaire" frangées au bout. Confection nylon de couleurs variées. 9x12 pieds.

Rég. 139.95

99.95 ch.

Tapis (Rayon 37), au Deuxième.

QUANTITES LIMITEES!

MEUBLES DE LUXE POUR PATIOS!

RABAIS

40%

Chaise "Club" Rég. 54.99 **32.88** ch.

Tabouret Rég. 24.99 **14.88** ch.

Sofa 2 sièges Rég. 79.99 **48.88** ch.

Table à café Rég. 34.99 **19.88** ch.

Ces meubles distingués et robustes sont fabriqués en séquoia de Californie. Vu ces bas prix... hâtez-vous!

Meubles (Rayon 1), au Deuxième.

IMPRESSION ÉCLAIR

ÉPARGNEZ TEMPS ET ARGENT

Besoin d'imprimerie rapide à bas prix? 50 à 5000 copies pendant que vous attendez.

Regardez ce bas prix OFFSET

100 COPIES \$3.

JET COPIE

Instant Printing Centre

493, Dorchester

Boul. Charest 524-6005

metro-quebec



Conditions inadéquates à la morgue

Autopsies à ciel ouvert

Par Jos.-L. HARDY

A la recherche de documents historiques

L'Amicale des anciens de l'École normale Laval est à la recherche de documents qui font revivre une période difficile de notre histoire.

Un pathologiste a été pratiqué à ciel ouvert, dans une des nombreuses sablières de Sainte-Thérèse de Lisieux, hier, l'autopsie de deux cadavres en état très avancé de décomposition.

gros amoncellement de sable. Une table avait été installée sur des tréteaux, et un cadavre sans tête y reposait.

que dans la cafétéria, qui se trouve également au sous-sol, sur le même plancher que la morgue.

Un troisième cadavre, celui-là trouvé il y a une quinzaine de jours, au large des côtes gaspésiennes, dans le golfe Saint-Laurent, repose aussi sur les dalles de la morgue.

Pendant plus de quatre heures, sous une pluie battante, le Dr J.-P. Bachand, assisté du détective - enquêteur Claude Quinn, de la brigade des homicides, s'est livré à des expertises sur les corps en putréfaction.

Vers 17 heures, après d'actives recherches et divers prélèvements, le médecin légiste pouvait dire qu'il s'agit de corps d'hommes dans la trentaine. Tous deux ne portent aucune marque de violence, et la mort est attribuable à l'asphyxie par submersion.

Le Dr J.-P. Bachand a déclaré, hier, que les doutes que l'on entretenait à l'effet que le corps de l'un des nuyés autopsiés, hier après-midi, fut celui de Alain Vert disparu depuis le 18 juin ont été éliminés.

Des conducteurs sur la liste noire

"Les policiers, les médecins et les prédateurs" constituent une clientèle que bouderaient les compagnies d'assurance-automobile de plus en plus circonspectes.

Vases sacrés chez des antiquaires

Nous faisons écho, mercredi, à l'étonnement d'un Québécois de voir, récemment, des calices, un ciboire et une chasuble ornée de fil doré, dans la boutique d'un regrattier de la rue Saint-Denis, à Montréal.

Quand le paiement du téléphone retarde

Un Québécois vient de faire une expérience désagréable dont il se plaint amèrement. Il confesse qu'il avait, par inadvertance, différé le paiement du service du téléphone, croyant que son épouse s'en chargerait.

Une sévère leçon à un automobiliste

L'article 58 du Code de la route interdit bien expressément de "jeter ou déposer, sur un chemin public, du verre, une bouteille, des clous, du fil métallique, des boîtes d'étain ou tout autre objet susceptible de blesser un être humain ou un animal ou d'endommager un véhicule".

La CUQ pourra exproprier pour le parc industriel de St-Augustin

La Communauté urbaine de Québec pourra dès maintenant prendre possession de propriétés qu'elle désire acquérir par expropriation et situées à Saint-Augustin, en vue de la réalisation d'un parc industriel régional.

Un douzaine de jugements récemment rendus par les juges Jacques Dufour et Paul Miquelon, de la Cour supérieure, autorisent en effet la CUQ à agir en ce sens.

L'autorisation de posséder préalablement les terrains de 12 citoyens de Saint-Augustin, signifie que, dans les faits, ces derniers ne contestent pas le droit d'expropriation de la CUQ, mais que, par ailleurs, ils jugent insuffisante l'indemnité que cette dernière leur offre.

En raison de la condition des cadavres, des odeurs nauséabondes qu'ils dégagent et des risques de contamination qui existaient, le coroner de Québec, Me Armand Drouin, c.r., à la suggestion du Dr J.-P. Bachand, a consenti à ce que les autopsies soient pratiquées en pleine nature.

C'est à une couple de milles, à l'est du village de Sainte-Thérèse de Lisieux, à un endroit complètement isolé que les recherches pathologiques ont été faites. Informés de ce qui devait se dérouler, à Sainte-Thérèse, sans autres précisions, un journaliste et un photographe du "Soleil" ont eu la bonne fortune de trouver le pathologiste et l'enquêteur de la SQ en pleine opération. Ils étaient tous deux dissimulés derrière un

Un drame s'est déroulé à Saint-Alexandre de Kamouraska, hier soir. Mme Cléophas Nadeau, 50 ans, est morte et son fils Nelson, 22 ans, est détenu à Rivière-du-Loup pour interrogatoire.

Sur informations des voisins, le lieutenant Dostie et l'agent H. Giguère, de la Sûreté du Québec à Rivière-du-Loup, se sont rendus en toute hâte sur les lieux. On les avait informés qu'il s'agissait d'un meurtre.

L'enquête a révélé, hier soir, que Nelson Nadeau serait arrivé au domicile de ses parents vers 9h15, et qu'il était sous l'influence de liqueurs alcooliques. Une discussion aurait éclaté entre la mère et le fils. Il y aurait eu ensuite bousculade et tiraillement.

Des témoins auraient assisté à la scène. M. Cléophas Nadeau est âgé de 72 ans. Mme Nadeau aurait perdu conscience et un médecin a été appelé à son chevet.

Lorsque le Dr Norbert Nadeau est arrivé, Mme Nadeau vivait encore, mais elle est morte peu après. Il est possible qu'elle ait succombé à une crise cardiaque.

Pendant que le jeune homme était conduit à la Sûreté du Québec de Rivière-du-Loup, le corps de sa mère était dirigé vers la morgue Ouellet, de Saint-Alexandre. Il sera soumis à une autopsie qui sera probablement pratiquée à Québec, aujourd'hui. L'agent Marc Saulnier, de l'escouade des crimes de la SQ à Québec, a été chargé de poursuivre l'enquête.

La maison, dont l'intérieur a été ravagé par les flammes, a été, plusieurs fois déjà, la scène d'incendies criminels. Le commissaire des incendies, le notaire Cyrille Delage, s'est rendu

sur place, et une enquête a été instituée par l'inspecteur Henri Bédard. Une des portes de la maison a été trouvée enfouie. C'est par cette porte que l'auteur de l'incendie se serait introduit pour mettre le feu.

Les pompiers de deux casernes sont accourus sur les lieux et ils y sont demeurés jusqu'à 5h 45, ce matin. Ils étaient au nombre d'une vingtaine et travaillaient sous les ordres du chef de division M. Caron, du chef de district Noël Messier et du lieutenant intérimaire Gérard Collin. Ce dernier a expliqué qu'à l'arrivée des hommes

tribuable à des causes naturelles. C'est ce qu'a laissé entendre, hier après-midi, Me J.-Armand Drouin, coroner de Québec.

M. Drapeau a été trouvé sans vie dans son domicile, hier matin, par le facteur qui a remarqué que le courrier était toujours dans la boîte à lettres. Poussant la porte, M. Gilles Côté a aperçu le sexagénaire étendu sur le plancher de sa chambre. Le plus grand désordre régnait dans la pièce. Des meubles étaient à l'envers et les tiroirs étaient retournés.

Des policiers et le coroner sont accourus et ils ont cru à une agression, mais l'autopsie pratiquée sur le corps du défunt, hier après-midi, n'a relevé aucune marque de violence.

Le coroner a été informé que M. Drapeau a pu causer ce rémède-ménage lui-même au cours du coma diabétique qui a précédé sa mort. L'autopsie a révélé que la mort remontait à environ 48 heures.

Un drame familial à Saint-Alexandre: la mère est morte et le fils détenu

Un drame s'est déroulé à Saint-Alexandre de Kamouraska, hier soir. Mme Cléophas Nadeau, 50 ans, est morte et son fils Nelson, 22 ans, est détenu à Rivière-du-Loup pour interrogatoire.

Sur informations des voisins, le lieutenant Dostie et l'agent H. Giguère, de la Sûreté du Québec à Rivière-du-Loup, se sont rendus en toute hâte sur les lieux. On les avait informés qu'il s'agissait d'un meurtre.

L'enquête a révélé, hier soir, que Nelson Nadeau serait arrivé au domicile de ses parents vers 9h15, et qu'il était sous l'influence de liqueurs alcooliques. Une discussion aurait éclaté entre la mère et le fils. Il y aurait eu ensuite bousculade et tiraillement.

Des témoins auraient assisté à la scène. M. Cléophas Nadeau est âgé de 72 ans. Mme Nadeau aurait perdu conscience et un médecin a été appelé à son chevet.

Lorsque le Dr Norbert Nadeau est arrivé, Mme Nadeau vivait encore, mais elle est morte peu après. Il est possible qu'elle ait succombé à une crise cardiaque.

Pendant que le jeune homme était conduit à la Sûreté du Québec de Rivière-du-Loup, le corps de sa mère était dirigé vers la morgue Ouellet, de Saint-Alexandre. Il sera soumis à une autopsie qui sera probablement pratiquée à Québec, aujourd'hui. L'agent Marc Saulnier, de l'escouade des crimes de la SQ à Québec, a été chargé de poursuivre l'enquête.

La maison, dont l'intérieur a été ravagé par les flammes, a été, plusieurs fois déjà, la scène d'incendies criminels. Le commissaire des incendies, le notaire Cyrille Delage, s'est rendu

sur place, et une enquête a été instituée par l'inspecteur Henri Bédard. Une des portes de la maison a été trouvée enfouie. C'est par cette porte que l'auteur de l'incendie se serait introduit pour mettre le feu.

Les pompiers de deux casernes sont accourus sur les lieux et ils y sont demeurés jusqu'à 5h 45, ce matin. Ils étaient au nombre d'une vingtaine et travaillaient sous les ordres du chef de division M. Caron, du chef de district Noël Messier et du lieutenant intérimaire Gérard Collin. Ce dernier a expliqué qu'à l'arrivée des hommes

tribuable à des causes naturelles. C'est ce qu'a laissé entendre, hier après-midi, Me J.-Armand Drouin, coroner de Québec.

M. Drapeau a été trouvé sans vie dans son domicile, hier matin, par le facteur qui a remarqué que le courrier était toujours dans la boîte à lettres. Poussant la porte, M. Gilles Côté a aperçu le sexagénaire étendu sur le plancher de sa chambre. Le plus grand désordre régnait dans la pièce. Des meubles étaient à l'envers et les tiroirs étaient retournés.

Des policiers et le coroner sont accourus et ils ont cru à une agression, mais l'autopsie pratiquée sur le corps du défunt, hier après-midi, n'a relevé aucune marque de violence.

Le coroner a été informé que M. Drapeau a pu causer ce rémède-ménage lui-même au cours du coma diabétique qui a précédé sa mort. L'autopsie a révélé que la mort remontait à environ 48 heures.



AUTOPSIES A CIEL OUVERT — A cause des conditions inadéquates de la morgue de Québec, le médecin légiste et un enquêteur de la Sûreté du Québec ont dû se transporter dans une sablière, à Sainte-Thérèse-de-Lisieux, où deux cadavres en état de décomposition avancée ont été autopsiés. C'est un cas unique dans les annales policières du Québec.

Plusieurs blessés dans des accidents de la circulation

De nombreux accidents de la circulation ont été enregistrés, à Québec et dans la région, hier, alors que la pluie battait le pavé. Le plus grave s'est produit, vers 13h, sur le boulevard Hamel, près du boulevard Laurentien, à Québec. Trois autos sont entrées en collision, et plusieurs personnes ont été blessées.

Les deux blessés le plus gravement atteints seraient M. et Mme Louis-P. Bérubé, 65 et 38 ans, du 120 rue Thompson, à Ville Saint-Laurent, Montréal. Ils auraient subi de multiples fractures et ils ont été transportés à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Les autres blessés sont M. et Mme René Allaire, 40 et 38 ans, du 1375 rue Tassé, Québec et leur fils, François, 7 ans. Ils ont également été conduits à l'hôpital.

L'enquête de la police a établi que M. Allaire circulait sur le boulevard Hamel, en direction est, sur la travée de gauche, et que son auto avait été heurtée à l'arrière au moment où il a dû freiner. Sur le choc, le véhicule de M. Allaire a traversé le terre-plein qui sépare le boulevard Hamel en deux voies distinctes et il est entré en collision avec celui de M. Bérubé circulant sur la voie opposée, en direction ouest.

Il va sans dire que cet accident a perturbé la circulation à cette heure d'affluence. Même des automobilistes qui circulaient sur le boulevard Laurentien, en direction de Québec, se sont immobilisés pour voir ce qui s'était produit. Plusieurs policiers ont été dépêchés sur les lieux pour dégager la circulation et procéder à l'enquête.

Trois autos sont aussi entrées en collision, vers 10 h, hier soir, à Saint-Jean, Ile d'Orléans, et une personne a subi des blessures qui ont nécessité son transport à l'hôpital de l'Enfant-Jésus par l'ambulance Bouchard.

Un motocycliste a également été blessé, à Lauzon, hier soir, tandis qu'un piéton subissait la fracture d'un bras dans la rue Saint-Jean, à Québec.

au palais de justice

UNE INJONCTION

Le commerçant Sarxix Yacoub devra suspendre, du moins jusqu'au 24 août, les travaux d'agrandissement d'un immeuble qu'il possède au 442 de la rue Bernatchez à Ville de Vanier. Le juge Vincent Masson vient de prolonger l'effet en ce sens d'une injonction interlocutoire qu'il avait accordée, au début de juillet, à la Ville de Vanier "pour des motifs d'urgence".

Le commerçant aurait entrepris ces travaux sans produire au préalable une demande écrite de permis, accompagnée des plans et devis des améliorations projetées. Selon ces plans et devis, il aurait violation de règlements municipaux qui exigent que les superficies occupées par des annexes aux constructions ne puissent prendre plus de 10 pour cent de la grandeur totale d'un terrain, que les bâtisses construites dans la zone en cause aient au moins deux étages, qu'elles soient construites sur un solage, que l'on assure un espace suffisant pour fins de stationnement.

TROIS JOURS POUR VOLS A L'ETALAGE

Dans la vie, il y en a qui se débrouillent à qui mieux mieux... mais pas toujours de la bonne façon!

La jolie Céline, 22 ans, ne peut travailler à cause de son état de santé... Pourtant elle adore les beaux vêtements, plus spécialement les "hot pants"... Comme tout le monde, elle s'est rendue chez Woolco; elle a fait son choix; elle est passée par la caisse; on a emballé; on a fait l'addition: il y en avait pour \$173. Elle a pris le sac et... la clef des champs!

Le juge Léon Girard aurait bien voulu se montrer clément en lui imposant l'amende, mais il a dû se conformer à ce qu'édicte la loi: une peine minimum de prison doit être imposée lorsqu'un vol dépasse \$100.

ILS S'EN SOUVIENDRONT!

Deux apprentis-plombiers du quartier Limoilou se rappelleront probablement du \$45 qu'ils ont dérobé chez Bildeau et Doré, au 600 1re Avenue, durant la nuit du 22 au 23 juillet: leur vaudra six mois de prison!

Serge Roy, 18 ans, du 270 4e Avenue, et Jacques Saint-Hilaire, 20 ans, du 1001, 3e Rue, ont aussi été condamnés à une peine supplémentaire d'un mois de détention, devant être purgée concurremment, pour s'être introduit par effraction dans la station-service Esso Albert Mallet, du 100 3e Avenue, durant la nuit du 28 au 29 juillet.

LE SOLEIL Service des annonces classées. Votre annonce remise avant 8h.30 p.m. ce soir sera publiée lundi. TELEPHONE MAINTENANT A: 529-9231. PROFITEZ DE NOTRE TARIF FAMILIAL DANS LES RUBRIQUES "DIVERS A VENDRE". 2 lignes (10 mots) 3 Jours \$200.

faits divers

Un 15e cadavre est retiré

Un autre cadavre, le 15e, du cataclysme de Saint-Jean-Vianney, a été retiré de la glaise, près du pont des Terres-Rompuës, hier après-midi. Il s'agit apparemment du corps de M. Germain Ferland, qui a été transporté à la morgue de Québec, aujourd'hui.

La Sûreté du Québec a identifié comme étant celui de Mme Roger Landry, 42 ans, le 14e cadavre trouvé, au début de la semaine, sur les rives du Saguenay, à la hauteur de Saint-Fulgence. Deux enfants de Mme Landry ont été retrouvés. Trois autres manquent encore.

Mort naturelle en dépit des apparences

La mort de M. Henri Drapeau, 65 ans, du 154 rue Crémazi (ouest), à Québec, serait at-

Une trentaine de plaintes de vol

La police municipale a enregistré une trentaine de plaintes de vols, de vandalisme et autres méfaits. Le lieutenant Marcel Gosselin, rapporte, en effet, un vol avec effraction dans un commerce, huit vols dans des domiciles, trois vols simples, deux actes de vandalisme ainsi que six vols d'automobiles et onze vols dans des autos.

Deux vols, à Place Laurier

La police de Sainte-Foy, rapporte, ce matin, un vol de bijou, évalués à plus de \$650, à la bijouterie Capricorne ainsi que \$110 au bureau de poste, dans le magasin Paquet, à Place Laurier. Des enquêteurs ont été dépêchés sur les lieux.

au delà de l'événement

La prospérité rurale par une meilleure utilisation de la forêt

On exploite au Québec 12 millions de cordes de bois annuellement, on pourrait dès maintenant en exploiter 20 millions sans mettre en péril la pérennité des ressources et au-delà de 25 millions d'ici quelques années. En termes économiques, ceci veut dire 20 grandes usines de pâte, 25 grandes usines de sciage, panneaux agglomérés, contreplaqués, etc., des investissements de \$2 milliards, une valeur de production de \$1 milliard, 100,000 nouveaux emplois, des salaires de \$500 millions et des taxes de \$200 millions.

Que faire pour mettre en valeur cet énorme potentiel. D'abord apprendre à exploiter le marché qui, en Amérique du Nord, est des plus prometteurs. L'Etat devrait entre autres encourager l'expansion et la conversion de l'industrie par une politique de stimulants économiques propre à favoriser une meilleure utilisation des ressources et un aménagement intensif de la forêt.

Ensuite, se débarrasser du complexe de non rentabilité des travaux d'amélioration forestière. Une étude effectuée en 1969 dé-

montre que la sylviculture est un des meilleurs investissements que la société puisse faire, puisqu'elle pourrait en retirer un taux de rentabilité allant jusqu'à 50%.

Troisièmement, investir autrement les deniers publics. Ainsi, on consacre des dizaines de millions de dollars à recycler des ouvriers-chômeurs en fonction d'un ne sait trop quoi, alors que ces mêmes ouvriers sont déjà bien qualifiés pour les travaux de la forêt et que celle-ci n'attend plus que leurs bras pour satisfaire aux besoins en matière première d'une industrie parfois chancelante en raison de l'utilisation incomplète du potentiel forestier et partant, d'un volume de production trop peu élevé. Voilà une situation pour le moins paradoxale.

La prospérité rurale par une meilleure utilisation du potentiel de la forêt, cela est possible au Québec pourvu que les forestiers cessent d'être d'éternels timides et acceptent de prendre des risques calculés.

Louis-Jean LUSSIER, m.sc., Ph. D.

ces, pas seulement en quantité, ce qui sera bientôt connu, mais aussi en qualité.

Comme deuxième condition, il faut être très familier avec les marchés et tenir constamment à jour les données quantitatives et qualitatives se rapportant à chacune des essences et à chacun des produits. Troisièmement, il importe d'avoir une politique agressive d'expansion industrielle, rôle qui incombe non seulement aux initiatives individuelles mais aussi et surtout à l'Etat puisque d'une part celui-ci retire les plus gros revenus de cette expansion et que d'autre part politique agressive est ici synonyme de politique accompagnée de stimulants économiques et spécialement conçue en vue d'encourager l'augmentation de la productivité des bons peuplements forestiers, l'utilisation des essences dites secondaires, la conversion ou la diversification des usines de façon à utiliser toutes les essences des peuplements exploités, enfin l'exploitation des territoires éloignés ou difficilement accessibles. De plus, cette politique devrait favoriser les recherches en vue de trouver des traitements sylvicoles moins coûteux d'application (en mécanisant par exemple), de nouveaux usages et de nouveaux marchés pour les produits de la forêt, et des techniques d'exploitation et de production plus économiques.

3.3 Le manque des stimulants économiques

Les stimulants économiques peuvent prendre diverses formes:

— diminution de droits de coupe et avantages fiscaux

— contribution financière directe de l'Etat aux travaux d'amélioration

— intensification des programmes de construction de voies d'accès aux ressources

— assurance d'un dédommagement raisonnable en cas de rétrocession de forêts affermées avant été soumises à un aménagement intensif

— prime spéciale à l'investissement lorsque ceux-ci sont faits en vue de l'utilisation d'essences secondaires, etc.

3.4 Autres moyens propres à encourager une meilleure utilisation

En plus des moyens déjà cités, on peut mentionner dans le cas des forêts publiques une intégration plus poussée de l'exploitation des peuplements mélangés et feuillus. Pour la forêt privée, il y a trois autres moyens extrêmement importants à retenir.

a) Le remembrement des terres

Il existe aujourd'hui dans toute l'industrie, y compris l'agriculture, une tendance vers la création de grandes unités de production de façon à réaliser des économies d'échelle. La forêt privée n'échappe pas à cette loi, ce qui veut dire que si l'on veut en retirer tous les avantages que comporte son potentiel économique, il faudra tôt ou tard la remembrer.

b) L'intégration de la forêt privée dans des unités d'aménagement

On ne peut faire une utilisation rationnelle de la forêt sans en soumettre l'exploitation aux prescriptions d'un plan précis d'aménagement. Ce qui est vrai pour la forêt publique l'est aussi pour la forêt privée. Celle-ci devrait donc être intégrée dans de vastes unités d'aménagement et exploitée conformément aux recommandations des plans qui y seront préparés.

c) La mise en marché des produits

L'industrie forestière québécoise en étant une d'exportation, elle doit faire face à la concurrence internationale, ce qui veut dire qu'avant de faire les investissements souhaités, elle demandera des garanties d'approvisionnement en matière première à des prix compétitifs. D'autre part, le propriétaire a certes droit à des garanties d'écoulement de sa production à des prix suffisamment élevés et on ne peut lui demander de faire les frais de la foresterie. Il s'agit donc ici de trouver un

moyen de concilier des intérêts antagonistes par la mise au point d'un mécanisme de fixation des prix propre à rassurer les investisseurs évenuels et à rétribuer équitablement le propriétaire forestier.

4. Financement du programme suggéré

Le programme suggéré ici n'est évidemment qu'une esquisse de ce qui devra se faire pour assurer une meilleure utilisation

du potentiel forestier québécois. Cependant, on devine déjà que son application exigera des investissements considérables de la part de l'Etat. Alors, une question se pose: où trouvera-t-il l'argent pour mettre en oeuvre un tel programme? En fait, si ces investissements sont aussi rentables qu'on le croit, il ne devrait pas y avoir de sérieux problèmes de financement. Il ne s'agit pas d'augmenter les taxes ou de faire de nouveaux emprunts mais plutôt de répartir autrement les dépenses budgétaires.

Comme autre exemple, prenons les énormes dépenses d'assistance sociale et d'assurance-

clônage. Plusieurs assistés sociaux ou chômeurs sont d'excellents ouvriers forestiers qui ne demanderaient pas mieux que d'exercer leur profession. Au lieu de les payer à ne rien faire et ruiner ainsi leur moral en leur donnant l'impression qu'ils vivent au crochet de la société, il serait sans doute préférable de les payer un peu plus et de mettre leurs énergies au profit de la population en les faisant travailler à l'amélioration de la forêt. Il faut noter ici que le gouvernement du Québec fait déjà quelques efforts dans cette direction.

Louis-Jean LUSSIER, m.sc., Ph.D.

Investissement possible de \$2 milliards et 100,000 nouveaux emplois

INTRODUCTION

L'utilisation de la forêt a pris ces derniers temps un sens qui donne au sujet de cet exposé une ampleur considérable. Il n'y a encore que quelques années, l'utilisation était synonyme de récolte. Cependant, les problèmes aigus de pollution du milieu, les besoins récréatifs grandissants de la population, le potentiel considérable de l'industrie touristique, font que la forêt doit être considérée de plus en plus comme une ressource à usages multiples et aménagée comme telle. Le problème de l'utilisation de la forêt se ramène aujourd'hui à un problème de dosage idéal des usages, c'est-à-dire, de la combinaison qui apportera le plus grand bien-être possible à la population.

1. Taux d'utilisation de la forêt

La coupe annuelle au Québec est d'environ 12 millions de cordes. Or d'après des estimations que nous avons faites et que nous croyons sérieuses et prudentes, le potentiel forestier serait d'au moins 25 millions de cordes, ce qui veut dire que le taux d'utilisation des forêts du Québec ne dépasse pas 50%. On pourrait donc plus que doubler la coupe annuelle, ce qui, en termes économiques, peut s'exprimer comme suit:

Avantages économiques découlant de la coupe additionnelle.

Nombre de grandes usines de pâtes et papiers: 20;

Nombre de grandes usines de sciage ou autres transformations du bois: 25;

Investissement: \$2.0 milliards;

Valeur de la production annuelle: \$1.0 milliard;

Nombre d'emplois directs et indirects: 100,000;

Salaires directs et indirects: \$500 millions;

Taxes et impôts: \$200 millions.

2. Causes du faible taux d'utilisation

On ne pourra obtenir de tels avantages sans évidemment faire certains efforts. Avant de voir ce qu'il y aurait lieu de faire, essayons de diagnostiquer les causes du faible taux d'utilisation actuel. Pour ce faire, nous diviserons la province en deux grandes zones, soit la zone des petites forêts privées et la zone des grandes forêts privées et des forêts publiques.

La petite forêt privée

Cette zone, que l'on désigne souvent sous le nom de Québec rural, se situe dans la région habitée de la province, principalement en bordure du St-Lau-

rent. Elle couvre une superficie de 37,000 mi. ca., dont plus de 25,000 m.c. sont en forêt ou en voie de l'être. Le territoire forestier de cette région dite agricole représente donc près de 75% de l'aire totale, chiffre qui met en évidence la vocation forestière du milieu rural québécois. Il se coupe dans la petite forêt privée environ 2.2 millions de cordes annuellement. On estime que cette zone pourrait produire environ 5.0 millions de cordes si elle était aménagée et si la fibre produite était utilisée à son maximum.

Quelles sont les causes de ce faible taux d'utilisation. Parmi les plus importantes, on trouve:

(a) — Un taux de rentabilité extrêmement faible des investissements forestiers au niveau de l'individu. Dans les conditions les plus favorables, ces investissements rapportent rarement plus de 4%.

(b) — Une grande sélectivité des marchés pour certains produits de la forêt, en particulier les bois francs.

(c) — Un morcellement considérable de la propriété rendant impossible l'aménagement et l'exploitation de la forêt sur une base rentable. Il existe environ 180,000 petits propriétaires forestiers au Québec, soit une aire moyenne de 60 acres par propriétaire.

(d) — Un ensemble de conditions économiques propres à décourager tout investissement forestier, soit:

(e) — Un manque de contrôle des exploitations, les coupes n'étant soumises à aucun plan d'aménagement.

(f) — Une insuffisance de connaissances techniques de la part des propriétaires.

Cette zone offre cependant des avantages considérables en ce qui concerne l'aménagement forestier intensif. Pensons qu'elle est la plus productive et la plus accessible du Québec, qu'elle se trouve au cœur même des régions habitées où, comme chacun sait, vit une population d'ouvriers qualifiés, qu'elle jouit d'une excellente infrastructure, et qu'elle est à la proximité des usines de transformation. En utilisant au maximum la fibre produite et en aménageant de façon intensive les divers peuplements forestiers de cette région et ceux des territoires limitrophes, on pourrait diminuer sensiblement la pauvreté et le chômage du Québec rural.

La grande forêt privée et la forêt publique

La grande forêt privée et la forêt publique couvrent au sud de la ligne Halliday-Rowe — cette ligne qui dans l'état actuel de nos connaissances établit la démarcation entre la forêt commerciale — une surface de 216,000 mi. ca. dont 144,000 m. ca. sont en forêt productive et accessible. La majeure partie des exploitations de ce territoire est soumise aux prescriptions de plans d'aménagement.

L'utilisation des forêts peut se quantifier comme suit:

Corde actuelle: 9.8

Possibilité actuelle de l'aire non exploitée: 4.0

Possibilité additionnelle découlant d'un aménagement intensif et d'une meilleure utilisation: 6.2

Possibilité potentielle totale: 20.0

Coupe actuelle par rapport à la possibilité potentielle: 49%.

Parmi les principales causes du faible taux d'utilisation de cette région on trouve une rentabilité peu attrayante des investissements forestiers au niveau de la FERME, un marché insuffisant pour certaines essences ou produits, l'absence de stimulants économiques propres à encourager l'expansion de l'industrie par l'exploitation des régions éloignées et difficilement accessibles, enfin l'impossibilité de s'assurer contre les risques naturels.

3. Moyens à prendre pour assurer une meilleure utilisation

Les moyens à prendre pour assurer une meilleure utilisation de la forêt québécoise sont fort nombreux et il ne saurait ici être question de les voir tous dans les moindres détails. On se contentera de souligner les plus importants.

3.1 La non rentabilité des investissements forestiers

L'étude que nous avons faite permet de conclure que les investissements forestiers peuvent dans bien des cas être la source de revenus importants en plus d'être générateurs de nombreux emplois. La cause profonde du peu d'intérêt que suscitent ces investissements se trouve dans un mauvais partage des bénéfices qui en découlent, l'Etat et en particulier le gouvernement fédéral prenant la part du lion. L'augmentation de la récolte annuelle par l'aménagement intensif n'est possible que par un partage plus équitable des revenus, ce qui serait profitable à tous les intéressés.

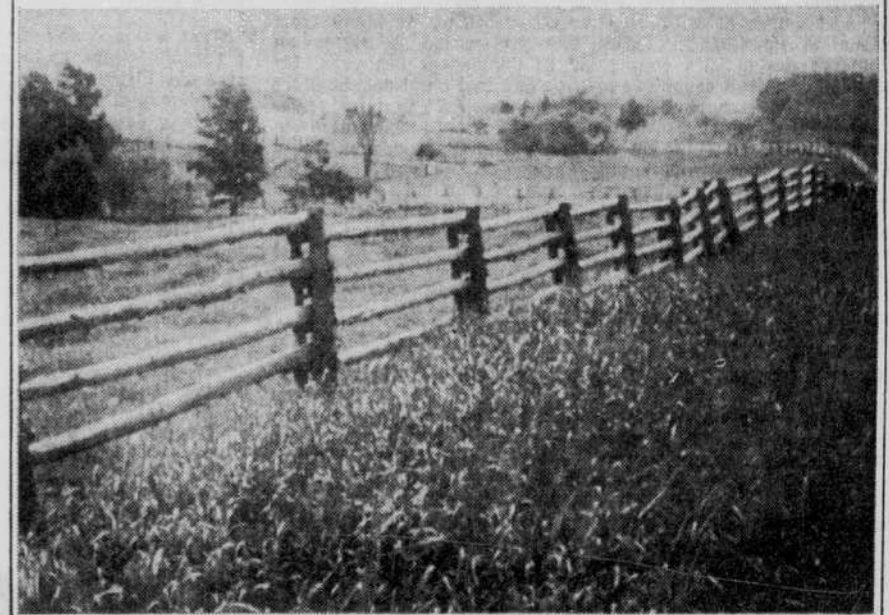
3.2 L'insuffisance des marchés

Il est probablement inexact de parler de l'insuffisance des marchés. Ainsi, la demande mondiale de pâte est à la hausse et l'on prévoit qu'elle doublera d'ici 15 ans. Il existe aussi en Amérique du Nord un marché assez prometteur pour les panneaux agglomérés, les contreplaqués de qualité inférieure, les composantes de meubles et divers autres produits du bois. En fait, le marché existe mais il faut créer des conditions propices à son exploitation. Comme première condition, il importe de bien connaître nos ressource-

dans perspectives

cette semaine

FERMIERS



DU DIMANCHE

cette semaine

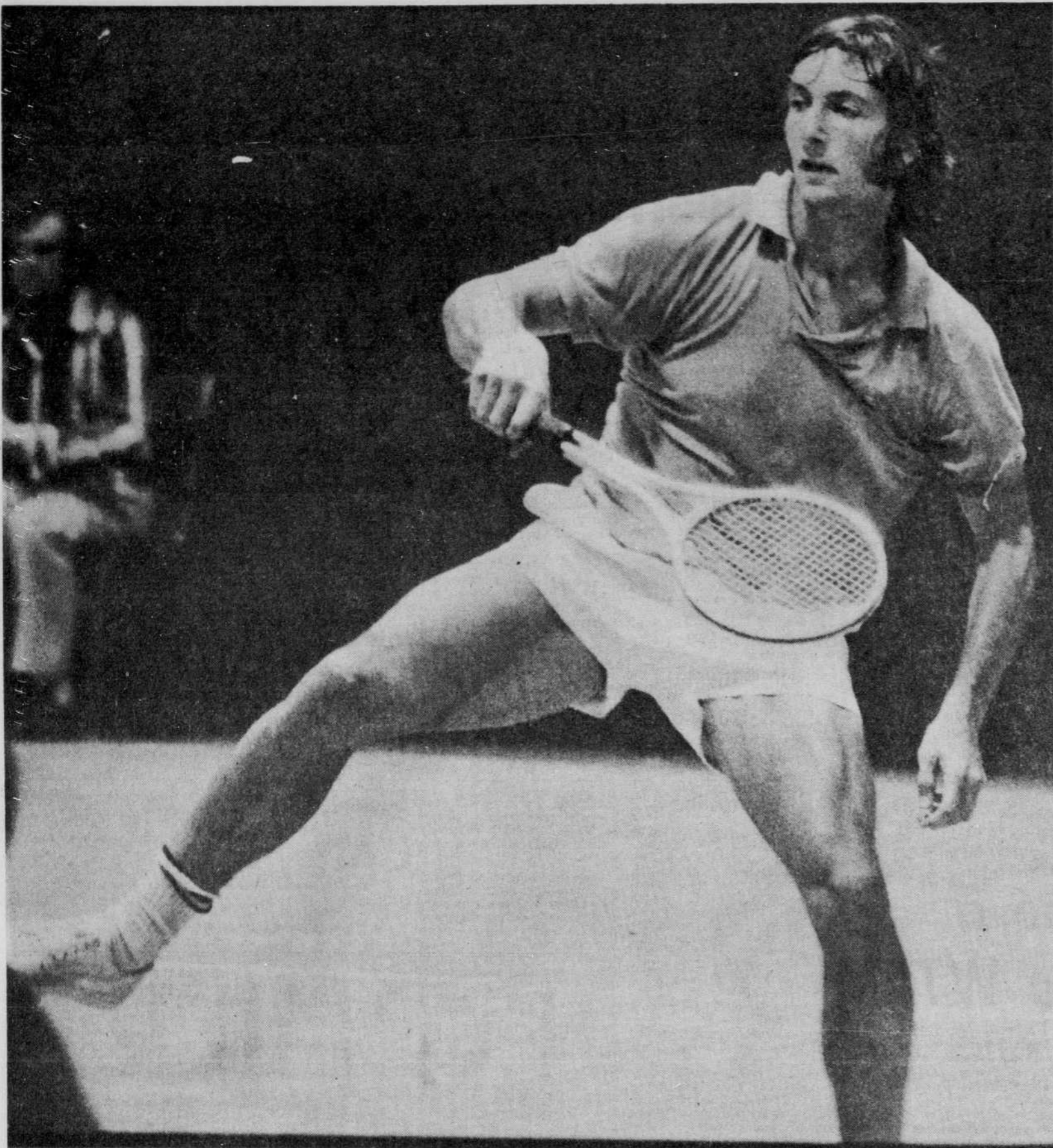
Des hommes d'affaires et de profession de Montréal, regroupés dans le club des Agriculteurs (160 membres), ont trouvé dans l'agriculture un passe-temps idéal, le meilleur exutoire contre les contraintes de la ville. Mais étant ce qu'ils sont, soit des hommes d'affaires, ils se sont pris à leur propre jeu et leur passe-temps est devenu défi à relever. Pierre Turgeon en a rencontré quelques-uns au cours d'un pique-nique organisé chez l'un d'eux.

Dans le même numéro de Perspectives

Carte électorale: trois étudiants en géographie nous présentent un plan de réforme de la carte électorale du Québec.

De plus: la Petite Poule d'eau en édition de luxe; les perruques, anciennes et modernes; ce qu'il faut penser de l'automobile, et nos chroniques habituelles.

LE SOLEIL



SURPRISE DU TOURNOI — Laissant l'impression de survoler le court, le jeune Américain Bob Lutz continue de répliquer au semé No. 1 Arthur Ashe pour éventuellement l'éliminer du tournoi.

claude
larochelle



Cette législation ne ruinerait pas le tournoi de Québec

La commande des cigarettes sera interdite à la radio et à la télévision ainsi que dans les journaux et les revues suivant un projet de loi présenté à l'étude. Les différents marques de cigarettes pourront à peine se montrer le bout du nez dans notre milieu.

Or la compagnie Rothmans de Pall Mall dépense au-delà de \$150,000 au Pavillon des Sports de l'université Laval, cette semaine, et sans cette généreuse contribution la World Championship Tennis ne ferait pas escale à Québec.

Fort heureusement si la publicité sur les cigarettes sera largement étouffée par la nouvelle loi, il semble toutefois que cette législation n'empêchera pas Rothmans de s'associer au tournoi de Québec en 1972. De par le fait même Québec pourra demeurer sur le circuit majeur du tennis.

Le sympathique George Phillips est le directeur des événements spéciaux pour le compte de Rothmans. Il a travaillé d'arrache-pied avec le groupe des Goulet, Dufresne, Potvin, Sirois, Bergeron, Marois, Giguère et autres, ces casse-vou du Civil, afin de faire une réussite de l'entreprise de cette semaine.

"Nous étudions présentement les implications de la loi proposée et suivant l'interprétation que nous en tirons, il semble que nous pourrions demeurer associés au tennis, de me confier Phillips, Je ne vois pas trop ce qui pourrait nous empêcher de continuer."

La loi proposée vise les noms des différentes marques de cigarettes, mais elle ne touche pas les noms de compagnies. Or dans le cas qui nous préoccupe, le nom de la marque de cigarettes se trouve être à la fois le nom de la compagnie.

Cette difficulté est donc contournée, semble-t-il, et l'on peut d'ores et déjà affirmer que la World Championship Tennis reviendra à Québec en 1972 avec le même commanditaire. Mon confrère Jacques Arteau a d'ailleurs obtenu une information précise sur cette question.

Réception phénoménale

"Flabbergast" et "phenomenal" ont été les mots exaltés employés par George Phillips pour décrire la réception accordée par les Québécois à ce tournoi international. Repassant un par un tous les paliers d'une telle promotion à partir du groupe d'organisateur locaux jusqu'aux responsables du Pavillon des Sports de Laval, George Phillips n'a que des mots louangeurs pour décrire toutes les situations.

Puisqu'une conférence d'information sur les projets de 1972 aura probablement lieu sous peu, il s'est contenté de répliquer devant une question précise:

"Québec sera très sérieusement considérée pour l'an prochain," a-t-il jeté avec un sourire entendu.

On pourrait être étonné de cet enthousiasme puisque les foules dans le Pavillon des Sports aménagé de façon impeccable ne sont pas excessives. En tout 8,000 spectateurs environ, soit une moyenne de 2,000 par jour. Mais le gros coup reste à venir avec les demi-finales et finales des trois derniers jours. Si l'objectif de 18,000 personnes est dépassé, ce sera l'enthousiasme délirant.

Car il faut savoir que si le tournoi de Wimbledon a fait déplacer pendant 12 jours 288,880 spectateurs cette année, un grand nombre de tournois doivent se contenter de foules assez restreintes. Un exemple: la ville de Toronto n'a pu faire mieux qu'un total de 13,000 amateurs, à l'occasion de l'omnium canadien, l'an dernier.

L'entente entre Rothmans qui commande trois tournois au Canada cette année, Québec, Toronto, et Vancouver avec le groupe de Lamar Hunt ne vaut que pour un an. Mais la World Championship Tennis tient à conserver le genre de commanditaire du calibre de Rothmans.

Par leurs déclarations et attitudes, les joueurs indiquent qu'ils présentent fortement la chaude hospitalité de la vieille capitale. Pour ce qui est du groupe de Lamar Hunt, il est représenté par Bill Holmes qui agit comme secrétaire de route pour les joueurs:

"Nous aimerions venir à Québec trois fois par année," de dire Holmes enthousiaste.

"On peut garder ce tournoi pendant des années si nous ne faisons pas les fous, d'affirmer l'un des organisateurs, Claude Dufresne. Et nous ne sommes pas partis pour faire les fous."

Les annuis d'Arthur Ashe

La tête de série du tournoi, Arthur Ashe a été le premier déçu par le peu de résistance qu'il a opposé à l'Américain Bob Lutz qui a par ailleurs joué avec grand brio, hier soir. Ashe n'était pas d'humeur à converser et il a pris une bonne demi-heure à quitter son vestiaire après la rencontre. Il a finalement répondu aux questions érudites sur ses problèmes personnels pour mettre en lumière la performance de Bob Lutz. Il a enfin admis avec réticence qu'il avait des annuis avec la consistance de son jeu.

"Je croyais que Ashe me donnerait plus de fil à retordre que ça," a reconnu un Bob Lutz tout heureux de son triomphe sur le numéro 2 du tennis... L'Américain aime la surface de tartan du Pavillon des Sports parce qu'elle procure beaucoup de vitesse. D'ajouter Bob: "Vos pieds ont beaucoup d'adhérence sur le sol et cela vous permet de partir vite. Par ailleurs il faut dire que la balle rebondit différemment quand elle irappe certains endroits. Les bonds ne sont pas toujours réguliers..." Lutz aime l'ambiance du Pavillon des Sports... Incidemment George Phillips ne tarit pas d'éloges à l'endroit du représentant de l'université Laval, Jean Lemieux.

Gagnant du tournoi de Louisville, la semaine dernière, le Hollandais Tom Okker est en grande forme et il fera maintenant face à Bob Lutz en quart de finale. "Dans le tennis, me dit-il, on a des hauts et des bas. Mes victoires récentes m'ont donné de l'assurance et je crois bien que je suis en période de confiance."

Bob Lutz cause une grande surprise

Ashe: "Ca arrive à tout le monde d'être nerveux"

par Jacques ARTEAU

La surprise majeure du Tournoi international de tennis Rothmans de Québec est survenue hier soir dans la ronde quart de finale alors que l'Américain Bob Lutz a éliminé son compatriote Arthur Ashe, le semé No 1 du tournoi.

Plus de 2,300 personnes ont vu la défaite du joueur noir américain qui était également la tête de série à Louisville, et qui a plié en deux sets, 7-5 et 6-3 devant Lutz. Ce dernier, loin dans le classement de la série de World Championship Tennis, affrontera le Hollandais Tom Okker, demain en demi-finale. Ce dernier a battu facilement l'Américain Charles Pasarell 6-4, 6-2 dans l'autre match de quart de finale hier.

UN MATCH A VOIR

La ronde quart de finale des simples sera complétée aujourd'hui à compter de 5:00 heures ainsi que dans les doubles, et les demi-finales seront jouées demain, à compter de 6:00 heures. Le tournoi de sept jours comportant un enjeu total de \$50,000 dont \$10,000 au vainqueur du simple prend fin dimanche après-midi avec la finale du simple à 2:00 heures et la finale du double à 4:00 heures.

Finaliste avec Tom Okker à Louisville, le Sud-Africain Cliff Drysdale rencontre l'Australien Ray Ruffels dans le premier match aujourd'hui à 5:00 heures. Drysdale est semé troisième devant Okker dans le tournoi de Québec.

L'autre match qui complètera la ronde quart de finale s'annonce fort prometteur puisqu'il opposera les Australiens Rod Laver et Roy Emerson, à 8:00 heures. Laver est la deuxième

tête de série du tournoi et Emerson est semé cinquième.

LA DEFAITE DU No 1

Bien que Lutz ait gagné les trois premières parties en ligne dans le premier set, brisant le service de Ashe pour la première fois dans la deuxième partie, personne ne pouvait imaginer l'élimination aussi rapide du semé No 1, même après que Lutz eut gagné le premier set 7-5 en brisant une autre fois le service de Ashe pour gagner ce set.

Pourtant, Ashe avait commis deux doubles-fautes dans ce premier set, dont la deuxième sur son propre service à la douzième partie. Néanmoins, Lutz montrait beaucoup de détermination, capitalisant sur chaque erreur de Ashe pour ajouter à la pression que ce dernier subissait déjà depuis un bon moment.

Ce fut à peu près le même scénario dans le deuxième set avec Lutz brisant de nouveau le service de Ashe dans la deuxième partie. Sur son propre service, Ashe commit une troisième double-faute pour faciliter la tâche de Lutz.

Après avoir gagné sa première partie dans la quatrième du set, Ashe n'a pu en récolter mieux que deux autres lorsqu'il a vu Lutz le blanchir décisivement avec son propre service pour gagner finalement le set décisif 6-3.

COMMENTAIRES

"Il a tout simplement joué mieux que moi" fut le premier commentaire de l'Américain Arthur Ashe, le meilleur joueur semé du tournoi de Québec qui venait d'être éliminé en ronde quart de finale par son compatriote Bob Lutz.

"Si j'étais nerveux? Eh bien!

ça arrive à tout le monde d'être nerveux mais il a très bien joué et il peut bien jouer d'ailleurs" a continué le joueur noir américain. "Et pour moi, semé No 1 à Louisville et ici ne veut rien dire" dit-il. Interrogé sur son propre jeu, après qu'il eut déjà été éliminé dès la première ronde à Louisville, Ashe a expliqué: "J'ai un problème actuelle-ment. Je sais ce qui se passe, c'est un manque de consistance. Je ne crois pas qu'il (Bob Lutz) pourra battre Okker. Mais il pourrait peut-être. Il lui arrive de connaître des victoires du genre parfois".

Pour sa part, Bob Lutz, âgé de 23 ans, a d'abord avoué: "Je croyais avoir un peu plus de difficulté". Lutz, qui a battu deux fois Ashe l'an dernier, à Boston et à Columbus, en était à sa première victoire sur Ashe dans la série de vingt tournois.

"Mon jeu s'est amélioré ces derniers temps. Mais c'est un joueur nerveux même s'il ne le

montre pas ouvertement et je crois qu'il l'était un peu". C'est la deuxième fois que Lutz atteinte la ronde demi-finale dans cette série internationale.

Le "Hollandais volant" Tom Okker n'a pas eu tellement de difficulté à devenir le premier demi-finaliste du tournoi, battant le Porto-Ricain Charles Pasarell 6-4, 6-2.

Okker a pris les devants dans la septième partie du premier set en brisant le service de Pasarell pour s'acheminer vers une victoire de 6-4 dans le premier set. Okker n'a pas mis de temps par la suite à maîtriser son adversaire porto-ricain, accumulant une avance confortable de cinq parties contre une avant que Pasarell ne gagne sa dernière partie du match en passant un "as" à Okker sur son propre service.

LES DOUBLES

Semé sixième en doubles, le duo de Ken Rosewall et Fred Stolle a supplanté le tandem semé quatrième, formé de Bob Carmichael et Ray Ruffels par 6-2, 4-6, 7-6. L'équipe Rosewall-Stolle s'est assurée la victoire du match par 7 points contre 5 dans le bris d'égalité et passe en demi-finale contre les gagnants du match opposant Okker-Riessen à Drysdale-Piliic ce soir à 9:30 heures. La formation Okker-Riessen est le duo semé No. 1 dans le tournoi.

Dans l'autre match de la ronde quart de finale hier, l'équipe australienne Laver-Emerson a rapidement éliminé le duo de Bob Maud-Frew McMillan 6-1, 6-3 dans un match d'une quarantaine de minutes. Laver et Emerson affronteront maintenant les gagnants de la confrontation Bowrey-Davidson contre Lutz-Pasarell à 6:30 heures ce soir.

Résultats et calendrier

| | |
|----------------------|--|
| HIER | |
| Simple | |
| (Quart de finale) | |
| Tom Okker, Hollande | défait Charles Pasarell, Porto-Rico 6-4, 6-2 |
| Bob Lutz, Etats-Unis | défait Arthur Ashe, Etats-Unis 7-5, 6-3 |
| (Doubles) | |
| (Quart de finale) | |
| Rosewall, Stolle | défait Carmichael, Ruffels 6-2, 4-6, 7-6 |
| Laver, Emerson | défait Maud, McMillan 6-1, 6-3 |
| AUJOURD'HUI | |
| (Quart de finale) | |
| 5 h 00 | Ruffels vs Drysdale |
| 5 h 30 | Bowrey, Davidson vs Lutz, Pasarell |
| 6 h 00 | Laver vs Emerson |
| 9 h 30 | Okker, Riessen vs Drysdale, Piliic |

Tu l'as ou tu l'as pas

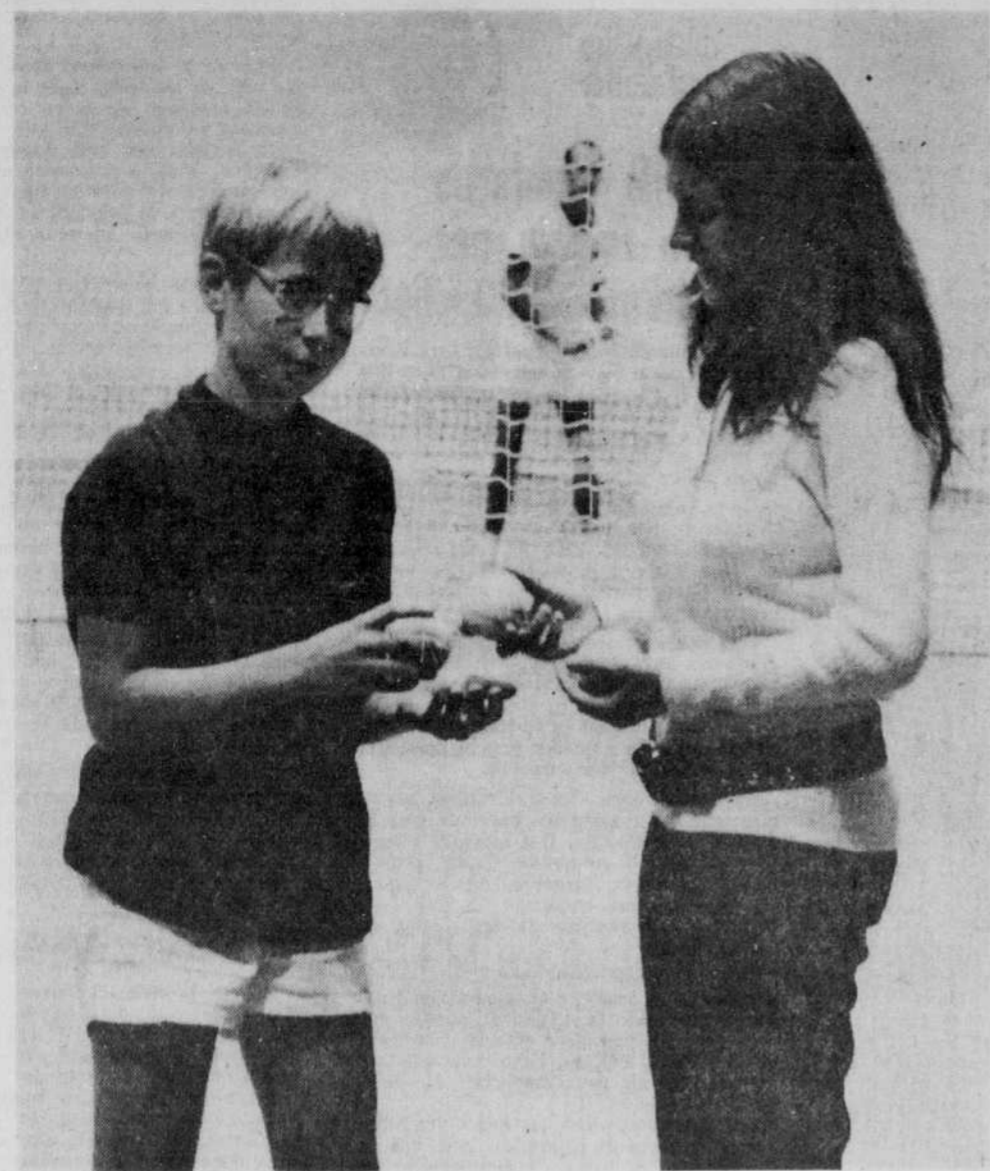
Tu l'as!

Ceux qui l'ont boivent de la 50

Partout au Canada

Labatt

Y a rien qui la batte! Brassée au Québec par La Brasserie Labatt Limitée



JEUNES COLLABORATEURS — Lyne Chevalier, responsable des chasseurs de balles, est vue en compagnie de Jean Laroche, un des jeunes collaborateurs du tournoi international de tennis de Québec.

Mike Belkin intéressé à joindre le groupe de la WTC

(Par J.A.) — Le joueur canadien No 1 Mike Belkin assiste au Tournoi international Rothmans de Québec avec un certain désappointement et une certaine nostalgie.

"Je suis définitivement intéressé à me joindre à ces professionnels mais actuellement, en ce qui me concerne, je dois évidemment m'en tenir à la compétition de la coupe Davis et participer à divers tournois comme indépendant" explique Mike Belkin qui a participé à deux reprises au tournoi-rotation de Québec.

"J'ai déjà battu quelques-uns des joueurs qui sont de ce groupe professionnel dont Crealy, Bowrey, Stone et Shafel. Il n'y a aucun doute qu'un Canadien avec ce groupe susciterait d'autant plus d'intérêt auprès des amateurs de tennis au Canada", d'ajouter Mike Belkin dont les services ont été retenus par le réseau national de télévision comme commentateur sur le réseau anglais lors de la télédiffusion en direct de la finale du tournoi dimanche.

Interrogé à savoir s'il avait pu être pressenti par le groupe de Lamar Hunt pour se joindre au groupe professionnel, Belkin a déclaré: "Pas officiellement, mais je serais intéressé à la condition toutefois que l'on m'accorde une garantie".

Quant à la dispute entre la

Fédération internationale de tennis et les professionnels, Belkin s'est limité à ce commentaire: "Ce n'est sûrement pas bon pour le tennis. Mais d'un côté comme de l'autre, la Fédération internationale et le groupe de Lamar Hunt, l'argent ne manque pas et il leur faudra certainement s'entendre à un moment ou l'autre".

Mike Belkin, qui a gagné ses deux matches avec l'équipe canadienne qui devait néanmoins plier à Mexico dans la série Davis, fut cependant beaucoup plus loquace en tournant la conversation sur la situation du tennis au pays.

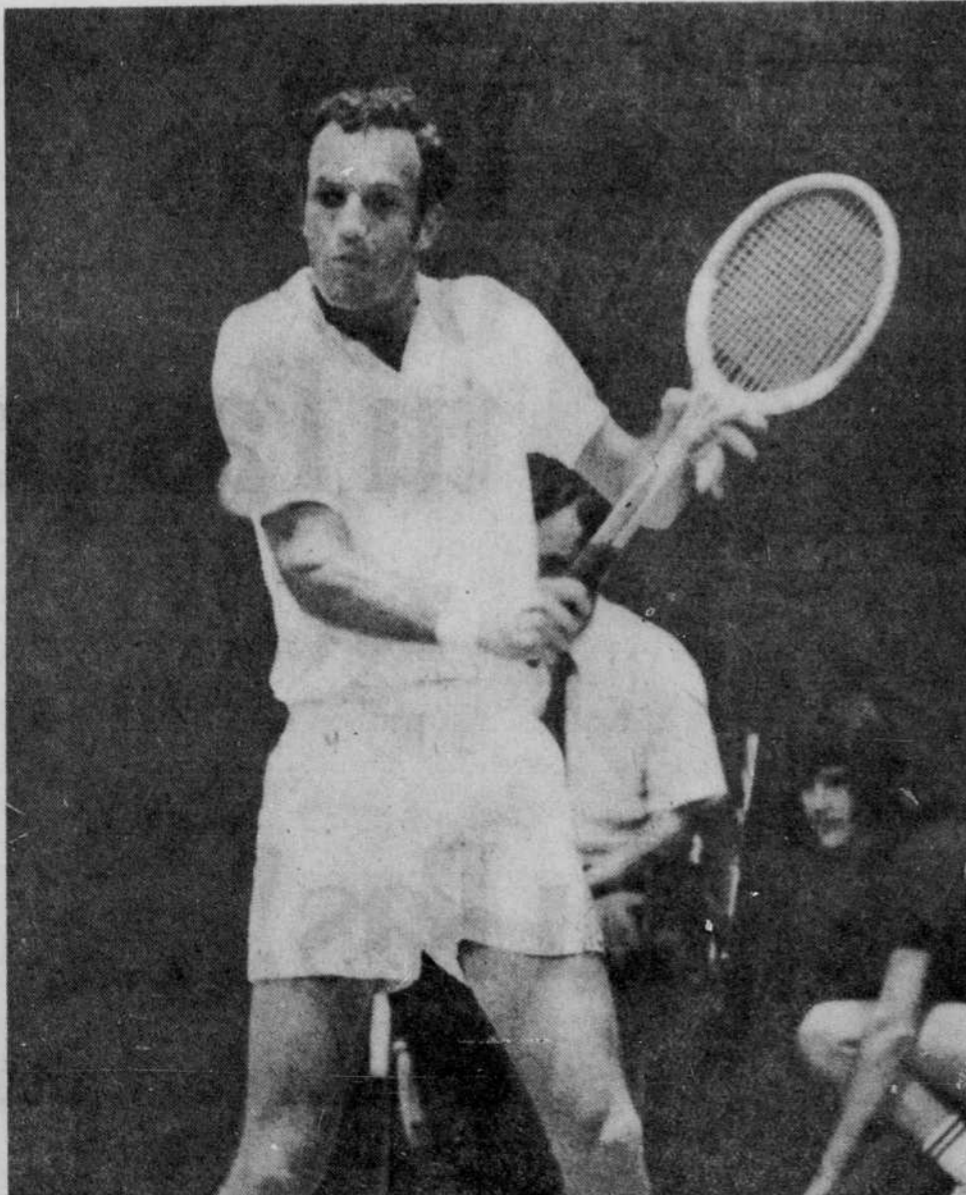
"Nous avons des amateurs pour diriger un sport important au Canada, ce sont des professionnels en la matière qu'il nous faudrait à la tête pour que le tennis se porte mieux", a-t-il jeté avec déception. "Nous avons l'argent, nous avons l'intérêt du public pour le tennis mais nous négligeons d'encourager le développement des jeunes pour qu'ils montent. C'est ce que je répète depuis trois ans et c'est encore au même point."

Faisant allusion au jeune talent canadien, Belkin a repris: "Nous avons des jeunes qui ont du talent actuellement et je prends l'exemple de ce jeune (Richard) Legendre avec qui j'ai joué hier. Ce sont des jeunes comme ça qu'il faudrait monter à un moment avec l'équipe canadienne".

"J'étais moi-même prêt à un moment donné à parcourir le pays pour donner des cours un peu partout et ce n'est pas encore fait" a continué le joueur canadien No 1.

Appelé ensuite à émettre ses impressions sur le tournoi international en cours au Pavillon d'Éducation physique et des sports de l'Université Laval, Belkin a commenté avec éloge: "C'est un tournoi très bien présenté, c'est excellent pour faire grandir d'autant plus le tennis ici et au pays. Quant à l'emplacement ou à lieu le tournoi, je suis tout simplement émerveillé par ce centre sportif, un centre que je n'ai jamais vu pareil ailleurs".

En attendant une première invitation du groupe professionnel, Mike Belkin continuera de jouer comme indépendant et à représenter le Canada dans la série Davis. Jusqu'ici, Belkin a participé à une vingtaine de tournois surtout dans le sud des États-Unis et il a décroché trois titres dont celui de Saint-Petersburg, où il a défait Clark Graebner en finale. Belkin a pris part au dernier tournoi de Washington où il a forcé Andres Gimeno à la victoire en trois sets (Richard) Legendre en trois sets et il jouera dans un tournoi à Cincinnati la semaine prochaine avant les championnats canadiens à Toronto.



LE "HOLLANDAIS VOLANT" — Le Hollandais Tom Okker exécute un puissant retour contre le Portoricain Charles Pasarell qu'il a vaincu facilement en deux sets.

"Querelle" entre promoteurs

Le combat Cantin-Marcotte pourrait ne pas avoir lieu!

par Jacques DALLAIRE

A cause de "divergences de vue" entre promoteurs (il fallait s'y attendre), on ignore aujourd'hui si l'on pourra présenter le combat tant attendu entre Reynald Cantin et Fernand Marcotte Jr, le 13 septembre prochain au Colisée de Québec.

Fernand Marcotte Sr, en compagnie d'autres organisateurs de boxe à Québec, avait songé cette semaine à organiser une bataille entre Cantin et Marcotte, en hommage à Danny Tucker, jeune boxeur jamaïcain décédé mardi des suites de son combat de la veille contre le champion canadien des mi-moyens junior.

Marcotte Sr désirait que soit constitué un comité indépendant de "sportifs", afin que toutes les recettes nettes de cette carte de boxe soient remises à la famille Tucker, ce qui signifiait que chacun des combattants ne touchait rien de la bourse ce soir-là, étant bien entendu que le

titre de Cantin ne saurait être mis en jeu.

Or voilà qu'hier, le gérant et entraîneur du champion canadien, Georges Drouin, a refusé que le combat soit conclu dans ces conditions, alléguant que le promoteur montréalais Reys Lévesque devrait l'organiser et que les boxeurs devraient toucher une part de la bourse.

De plus, selon Drouin, la bataille devrait se dérouler en présence de trois juges "neutres" et d'un arbitre compétent si possible, Rosario Baillargeon, le même qui se trouvait au centre du ring lors du combat fatidique de lundi dernier, au Centre Paul Sauvé. Dans ces conditions affirmait-il, le match pourrait

PAS AVANT NOVEMBRE

Lévesque, pour sa part, est disposé à garantir 15 pour cent des recettes ou \$3,000 au minimum, à chacun des boxeurs, mais il soutient que la date du 13 septembre est beaucoup trop hâtive, parce que "l'intérêt pour un tel combat n'est pas assez fort actuellement".

On apprenait en même temps qu'une autre soirée de boxe se prépare au Centre Paul Sauvé, le 19 août prochain devant réunir Cantin, Donato Paduano et Clayde Gray de Toronto, actuel champion des mi-moyens.

A l'issue de cette carte de boxe, on remettrait un chèque de \$5,000 à la mère de Danny Tucker, invitée spéciale à cette soirée.

Lévesque souligne que Cantin, qui pourrait affronter possiblement Jo Jo Jackson le 19 août, serait sans doute disponible pour se battre ensuite contre Marcotte vers le milieu ou la fin de novembre. Selon lui, il vaut mieux ne pas brûler les étapes et attendre pour savoir si Cantin, qui doit normalement affronter Art Jones de Montréal, en septembre et Marcotte, qui se battra le 16 août contre Lawrence Hafez, sortiront vainqueurs.

Si tel devait être le cas, Lévesque soutient que le public serait alors beaucoup plus intéressé à assister à une rencontre entre Cantin et Marcotte Jr.

UN "COUP D'ARGENT"

Fernand Marcotte Sr est d'avis, quant à lui, que la date du

13 septembre convient encore, ajoutant que de toute évidence, Drouin et Lévesque veulent "faire un coup d'argent", au lieu de remettre les recettes nettes (qui devaient atteindre \$50,000 selon lui) à la famille Tucker.

"Nous, nous ne voulons pas faire d'argent avec ce combat", poursuit-il. "Je trouve ridicule qu'ils (Drouin et Lévesque) agissent ainsi car c'est rire du public".

Marcotte Sr reste convaincu que Drouin ne va pas au fond, organiser de bataille entre son fils et Cantin de peur que Marcotte Jr triomphe.

"Je n'ai pas d'opposition à ce que l'arbitre soit Baillargeon, à ce que deux des trois juges viennent de Montréal, mais je n'accepte pas que Lévesque soit

responsable de toute la promotion", ajoute Marcotte Sr.

Ce dernier a relancé le défi à nouveau, déclarant finalement que Fernand Marcotte Jr est prêt à faire face à Cantin n'importe quand et que, pour "sauver la face", il est disposé à poursuivre les pourparlers afin que le combat ait lieu le 13 septembre. A ce moment-là, on organiserait une "véritable" carte de boxe garantissant 15 pour cent des recettes aux deux pugilistes ou \$3,000 au minimum, le reste des revenus étant versé à la famille Tucker.

Drouin soutient, pour sa part, que Cantin pourrait vaincre Marcotte Jr au sixième round d'un combat prévu pour dix assauts.

De toute manière, la famille Tucker y perd au change!

Angel Hermoso au troisième but dès ce soir

Angel Hermoso, la plus récente acquisition des Carnivals de Québec, sera au troisième but dans au moins une des deux joutes que les hommes de Gus Niarhos disputent ce soir, au stade municipal, à compter de 8 heures 30.

La joute d'hier soir a été contremariée, la pluie ayant tombé toute la journée, et ce match sera repris dès ce soir, car c'est la dernière joute que les Phillies de Reading passeront au stade cette saison.

Bob Babcock, dont la fiche est de trois victoires et six défaites sera au monticule pour la première rencontre alors que Paul Sullivan (quatre victoires et deux défaites) lancera la deuxième joute.

De l'avis du gérant général Gorge Nolan, les Carnivals ont un excellent moral après le cadeau que leur a fait les Phillies mercredi, "et tous les joueurs semblent décidés à réparer la mauvaise série que nous avons connue".

En jetant un coup d'oeil sur le classement, Nolan a précisé que les Carnivals n'étaient qu'à seulement quatre parties du Reading et qu'une double victoire les rapprocherait à seulement deux parties. Le gérant général demeure toujours confiant que son équipe terminera la saison avec une moyenne de .500. "Les gars sont bien décidés de remporter la série de cinq joutes contre les Aigles de Trois-Rivières, à compter de mardi, et si nous conservons un bon momentum, nous ne terminerons pas les derniers".

Concernant le protêt que les Carnivals ont logé au sujet d'une défaite contre les Aigles, la direction de la ligue doit faire connaître sa décision aujourd'hui. On se souviendra que l'équipe québécoise, qui menait 7-1 dans la septième manche, avait été battue au pointage de 8-7 après que Jack Lind, un joueur non enregistré comme lanceur, eut fait son apparition au monticule. Un règlement de la constitution de la Ligue Eastern stipule qu'aucun joueur n'a le droit de lancer s'il n'est pas enregistré comme lanceur auprès de la ligue.

Se basant sur les règlements, Nolan est bien confiant de gagner son protêt, ce qui rapprocherait les Carnivals à 10 parties et demie des Aigles.

Un nouveau médiateur pour les conflits de salaires

MONTREAL (PC) — Clarence Campbell, président de la Ligue nationale de hockey et Alan Eagleson, directeur exécutif de l'association des joueurs de la LNH, ont annoncé, hier, la nomination de M. Edward J. Houston au poste de médiateur dans les conflits de salaires entre les joueurs et les dirigeants des équipes pour la saison 1971-1972.

M. Houston, un avocat d'Ottawa, entrera en fonction le 10 août, soit un mois avant l'ouverture des camps d'entraînement de la LNH.

Je respecte énormément les qualités de M. Houston, a déclaré M. Eagleson dans un communiqué. Il est compétent et possède une bonne expérience dans le hockey en tant que

joueur et en tant que président de la Ligue de hockey professionnel Eastern.

Jusqu'à maintenant, M. Campbell remplissait les charges de médiateur dans les conflits salariaux.

La section nord de la Ligue senior forme un circuit indépendant

CHICOUTIMI — La ligue de hockey senior Saguenay-Lac St-Jean - Jean - Maurice, revient en surface une fois de plus. Lors d'une réunion spéciale tenue, hier soir, au Lac des Commissaires au Lac Bouchette, cinq équipes ont donné leur consentement officiel d'appartenance à la ligue pour la saison 1971-1972.

Chicoutimi, Jonquières, Alma, Dolbeau et La Tuque feront partie de ce circuit qui a rejeté les propositions formulées par le secteur de Québec et des Cantons de l'Est de se joindre à eux. La question de limite d'âge et de salaire des joueurs sont à la base du refus explicite par le secteur SLSJM.

En effet, les équipes du secteur régional ne paieront aucun salaire à leurs joueurs mais ont accepté de verser une gratification de dépenses de voyage. Par contre la limite d'âge a été portée à 25 ans et plus seulement pour six joueurs, y compris le gardien. Les autres seront âgés de 24 ans et moins.

Chaque équipe fournira

Boulangier n'est pas encore informé

Rejoint à son domicile, hier, Robert Boulangier, le président de la Ligue de hockey majeur de Québec, a déclaré qu'il n'avait encore rien appris de façon officielle de la décision prise au Lac Bouchette alors que cinq équipes ont décidé de se regrouper dans la Ligue Saguenay-Lac - St - Jean - Maurice. Ces clubs sont Chicoutimi, Jonquières, Alma, Dolbeau et La Tuque.

On sait que ces cinq équipes avaient été invitées à se joindre à la ligue du président Robert Boulangier et que ces clubs auraient formé la section Nord tandis que les équipes de La Guadeloupe, Québec, St-Georges, Montmagny, Lévis-Lauzon, Portneuf et Trois-Rivières auraient formé la section Sud.

"Nous avons fait preuve de bonne volonté en les invitant à se joindre à nous a dit Robert Boulangier, mais il ne peut être question de les forcer et nous irons de l'avant avec les équipes de la section Sud."

Robert Boulangier a ajouté qu'une autre assemblée de son circuit sera tenue lundi soir à Lévis.

AMIS PECHEURS...
POUR DE BONNES PARTIES DE PECHE
AVEZ DE BONS ACCESSOIRES
à votre magasin Canadian Tire

Le calendrier du pêcheur

| Dates | 6 a.m. à 10 a.m. | 10 a.m. à 2 p.m. | 2 p.m. à 6 p.m. | 6 p.m. à 11 p.m. | |
|-------|------------------|------------------|-----------------|------------------|----------|
| 30 | | | | | Tres bon |
| 31 | | | | | Bon |
| 1 | | | | | Possible |
| 2 | | | | | Mauvais |

GERANT DE SERVICE demandé

Nous sommes à la recherche d'un homme expérimenté, ayant la compétence voulue pour diriger un garage équipé de 9 portes et d'un outillage moderne.

Excellentes conditions de travail, bonne rémunération avec boni et bénéfices marginaux, etc... etc...

Toute demande sera gardée confidentielle, écrivez à:

DEPT. 4034 LE SOLEIL



UN BON DEBUT — Tommy Joe Coffey a commencé la saison en lion en enregistrant 11 points pour conduire les Tiger-Cats de Hamilton à une victoire de 17-15 sur les Eskimos d'Edmonton.

C'est Gabler qui a fait une passe de touché dans les derniers instants du match pour donner la victoire aux Cats. (Téléphoto PC)

Gabler sauve les Cats d'une première défaite

HAMILTON (PC) — Le quart-arrière Wally Gabler s'est amené sur le terrain 2:03 avant la fin du match et a conduit les Tiger-Cats de Hamilton à une éclatante victoire de 17-15 sur les Eskimos d'Edmonton lors d'une joute de la Ligue canadienne de football, hier soir, devant 22,786 spectateurs.

Al Dorow a causé une surprise en remplaçant Zuger par Gabler mais ce dernier a justifié le geste de son instructeur en complétant une passe de touché de 17 verges à Dave Fleming, cinq secondes avant la fin du match.

Tommy Joe Coffey, receveur et botteur de précision, a complété le pointage du Hamilton avec un touché au premier quart un placement de 41 verges et deux transformations.

La première interception de Law lui a valu un touché, tandis que Houmard enregistrait l'autre majeur des Eskimos et que Dave Cutler réussissait deux transformations et un simple.

Bien que les Tiger-Cats aient pris une avance de 10-1 à la première demie, aucun des quart-arrières débutants, Zuger pour Hamilton ou Don Trull pour Edmonton, n'a su diriger une attaque soutenue et vraiment efficace.

La deuxième interception de Law a été le point tournant avant la dernière poussée devant déterminer le gagnant.

L'offensive du Edmonton s'est soudainement réveillée devant une défensive qui s'avérait, tout aussi brusquement, des plus serrées. Trull a complété deux passes consécutives, une à George MacGowan pour 18 verges et une autre à Jim Thomas pour 17 verges.

Lors, Houmard s'est rendu à la ligne de 13 verges du Hamilton sur un jeu au sol de 35 verges. Ted Warkentin a capté une passe, à la ligne de deux verges, et sur le jeu suivant, Houmard marquait le touché. Cutler a inscrit le point supplémentaire au tableau pour donner une avance de 14-10 aux Eskimos.

Un peu plus tard, Garney Henley onnait le réveil pour les Tiger-Cats en réussissant un retour de botté de 35 verges, à la ligne de 47.

Par la suite, Dorow a causé une surprise en envoyant dans la mêlée son quart-arrière substitut, Gabler. Il a raté sa première passe mais a complété sa seconde à Fleming à la ligne de 51 des Eskimos. Un autre jeu aérien à Fleming a permis à Hamilton de s'approcher à la ligne de 40.

Une série de jeux bien exécutés s'est conclue par le touché de Fleming, cinq secondes avant la fin, et procurait la victoire aux Tiger-Cats.

Zuger a complété 15 passes en 27 tentatives tandis que Gabler en réussissait 5 en 7 essais.

Trull a complété 12 de ses 24 passes.

Les Eskimos ont intercepté en trois occasions alors que Hamilton interceptait une seule fois.

Premier quart Ham: Touché de Coffey, passe de 8 verges de Zuger, converti par Coffey 14:06.

Deuxième quart Ham: Placement de Coffey de la ligne de 41 verges, 5:10. Edm: Simple de Cutler de la ligne de 13 verges, 13:37.

Troisième quart Edm: Touché de Law sur une interception à la ligne de 54 vges; converti par Cutler, 13:43.

Quatrième quart Edm: Touché de Houmard, jeu au sol de 2 verges; converti par Cutler 12:57.

Ham: Touché de Fleming, passe de 17 verges de Gabler; converti par Coffey 14:55.

Edmonton 0 1 7 15 Hamilton 7 3 0 7-17

Plante trouve les intermissions de hockey banales

par Lucien EMOND

ARVIDA — "On pourrait nous reposer des balaités aux intermissions de hockey en consacrant ce laps de temps à l'enseignement de ce sport".

Professeur à l'École moderne de hockey, Jacques Plante estime que la télévision devrait dépasser le stade du spectacle sportif pour inventorier le champ de l'enseignement.

"Je reconnais que des tentatives isolées ont été faites mais on pourrait faire davantage. D'autant plus que nous avons tous les éléments nécessaires pour réaliser de l'excellent travail, soit des professeurs d'éducation physique compétents et une technique de télévision des plus avancées", a mentionné le gardien de buts des Leafs de Toronto.

Plante sera au camp d'entraînement des Leafs vers le 10 septembre. Et il se présentera en excellente condition physique grâce à un régime alimentaire bien suivi et à la pratique du tennis.

Pourquoi le tennis? "C'est bon pour les réflexes, les jambes et les épaules", a précisé Plante qui s'adonne à la pratique de ce sport cinq fois la semaine.

Pas de problème de contrat pour ce dernier, une nouvelle entente étant intervenue avant même la fin de la saison 1970. "Les Leafs désiraient savoir si j'entendais être de retour. Devant mon intérêt, on s'est entendu pour un an. Car il n'est plus question pour moi de contrat à long terme".

Plante entend écrire un livre et veut se consacrer à l'art de garder les buts. "Trois maisons d'édition de Toronto attendent ce livre. A Montréal, pendant toutes ces années avec les Canadiens, jamais projet semblable n'a même effleuré l'esprit d'un éditeur".

Ce qu'il pense des écoles de hockey? "Les jeunes peuvent en tirer profit en autant qu'on sait s'en tenir à la technique de base du hockey. Qui demeure la même pour tout le monde, que vous soyez dans la NHL ou non, que l'instructeur soit compétent ou non".

Sans pour autant que Plante voit dans ces écoles de hockey la panacée de tous les maux. "Le jeune qui participe à une telle école et qui parvient à corriger un seul défaut peut déjà se réjouir du résultat obtenu", soutient cet athlète qui fait carrière de hockeyeur depuis plus de vingt ans.

Le 33e circuit de Stargell donne un gain aux Pirates

LOS ANGELES (UPI) — Gene Clines et Bob Robertson ont frappé des circuits dans la sixième manche et Willie Stargell a cogné son 33e de la saison dans la septième pour conduire les Pirates de Pittsburgh à une victoire facile de 8-5 sur les Dodgers de Los Angeles, hier soir.

Osteen a subi l'échec, c'était son septième contre onze victoires tandis que Bob Veale a mérité la victoire, sa cinquième sans défaite.

Willie Crawford a été le meilleur des Dodgers avec un circuit et un double.

Pittsburgh 000 016 100—8 14 0
Los Angeles 020 200 001—5 12 1

Blass, Veale (4), Briles (6), Giusti (9) et Sanguillen; Osteen, Mikkelsen (6), Pena (7) et Hialler, I.G. Veale (5-0). LP-Osteen (11-7). C-Crawford (8e), Robertson (21e), Clines (1er), Stargell (33e).

Moyenne la plus basse

A San Diego, Dave Roberts, dont la moyenne de points mérités est la plus basse parmi les lanceurs débutants de la Ligue nationale, a lancé un match de cinq coups sûrs, alors que les Padres de San Diego ont infligé un revers de 5-1 aux Reds de Cincinnati.

Cincinnati 100 000 000—1 5 1
San Diego 002 002 01x—5 13 0

Encore les Mets

A New York, Matty Alou a claqué un triple de deux points à la sixième manche, permettant aux Cardinals de Saint Louis de vaincre les Mets de New York au compte de 3-1, lors d'un match qui a pris fin après huit manches à cause de la pluie.

St. Louis 001 002 000—3 9 1
New York 000 100 000—1 7 2

Versalles cogne

A San Francisco, les deux coups de circuit de Zoilo Versalles et le simple de Hank Aaron ont permis aux Braves d'Atlanta de vaincre les Giants de San Francisco au compte de 4-2.

Atlanta 000 100 210—4 11 0
San Fran 000 001 000—2 6 2

Reed 11-7 et Williams; Bryant 8-8 McMahon 9 et Dietz, CC-Atl-Versalles 2-3 SF-Speir 4

Boston recule

A Milwaukee, Matty Pattin a lancé une partie de quatre coups sûrs et Bill Voss a claqué un circuit à la quatrième manche pour contribuer à la victoire de 3-0 des Brewers de Milwaukee sur les Red Sox de Boston.

Boston 000 000 000—0 4 1
Milwaukee 000 100 20x—3 6 0

Cleveland écrasé

A Cleveland, les Angels de la Californie ont frappé cinq coups sûrs consécutifs pour trois points, à la troisième manche, et Billy Cowan et Ken McMullen ont claqué des circuits, plus tard

Lanceurs probables

Par la PA

LIGUE AMERICAINE

New York Bahnsen 9-8 à Minnesota Blyleven 7-12
Washington Bosman 8-11 à Milwaukee Lopez 2-4
Boston Siebert 14-5 à Chicago Horien 5-8
Californie Messersmith 10-9 à Cleveland Foster 5-10
Kansas City Drago 12-5 à Baltimore Leonard 2-0

LIGUE NATIONALE

Houston Forsch 5-4 et Greif 0-1 à Montréal Strohmayr 3-3 et Stoneman 12-9
Chicago Hands 9-1 à New York Gentry 8-8
St. Louis, Gibson 8-9 et Cleveland 9-9 à Philadelphie Short 6-11 et Lersch 4-9
Cincinnati Gullett 11-3 ou Nolan 8-11 à Los Angeles Sutton 9-10
Atlanta Niekrö 11-8 à San Diego Norman 1-6 ou Arlin 5-13
Pittsburgh Kison 2-0 à San Francisco Perry 9-8

| Ligue nationale | Phila | Chi | St. L. | Montréal |
|-----------------|-------|-----|--------|----------|
| St. Louis 2 | 45 | 60 | 429 | 22 1/2 |
| Pittsburgh 3 | 41 | 63 | 394 | 26 |

| Ligue américaine | G | P | Moy. | Dif. |
|------------------|----|----|------|--------|
| San Francisco | 63 | 45 | 394 | — |
| Los Angeles | 34 | 25 | 314 | 8 1/2 |
| Atlanta | 33 | 33 | 309 | 9 |
| Richmond | 32 | 32 | 303 | 9 1/2 |
| Cincinnati | 19 | 38 | 458 | 15 1/2 |
| San Diego | 38 | 68 | 358 | 25 |

| Ligue américaine | G | P | Moy. | Dif. |
|------------------|----|----|------|--------|
| Baltimore | 62 | 38 | 624 | — |
| Boston | 38 | 44 | 369 | 3 1/2 |
| Detroit | 34 | 48 | 329 | 9 1/2 |
| New York | 31 | 34 | 486 | 14 |
| Washington | 41 | 39 | 419 | 21 1/2 |
| Cleveland | 42 | 61 | 498 | 22 |

| Ligue internationale | G | P | Moy. | Dif. |
|----------------------|----|----|------|-------|
| Tidewater | 82 | 44 | 589 | 1 |
| Syracuse | 38 | 43 | 374 | 2 |
| Rochester | 59 | 44 | 373 | 2 1/2 |
| Charleston | 35 | 44 | 358 | 4 |
| Richmond | 32 | 52 | 365 | 7 1/2 |
| Louisville | 50 | 53 | 455 | 11 |
| Toledo | 40 | 61 | 388 | 21 |
| Winnipeg | 22 | 68 | 327 | 26 |

| Ligue Est | G | P | Moy. | Dif. |
|------------|----|----|------|-------|
| Ymiria | 51 | 44 | 348 | — |
| Pittsfield | 48 | 50 | 499 | 3 1/2 |
| Pawtucket | 47 | 32 | 475 | 7 |
| Manchester | 44 | 55 | 444 | 10 |

| Ligue nationale | G | P | Moy. | Dif. |
|-----------------|----|----|------|--------|
| Trois-Rivières | 37 | 44 | 376 | — |
| Waterbury | 39 | 48 | 310 | 6 1/2 |
| Quebec | 45 | 52 | 459 | 11 1/2 |

| Ligue nationale | G | P | Moy. | Dif. |
|-----------------|----|----|------|-------|
| Roc-Amadou | 15 | 6 | 714 | — |
| Père Marchand | 14 | 6 | 698 | 2 |
| Beauport | 14 | 10 | 583 | 2 1/2 |
| Lévis | 10 | 10 | 590 | 4 1/2 |
| Charlebourg | 11 | 13 | 459 | 5 1/2 |
| Ottie | 10 | 13 | 425 | 6 |
| Steville | 5 | 28 | 218 | 11 |

baseball

HIER

Ligue nationale
St. Louis 2, New York 3
Pittsburgh 3, Los Angeles 5
Cincinnati 1, San Diego 2
Atlanta 4, San Francisco 2

Ligue américaine
Boston 1, Milwaukee 2
Washington à Minnesota (pluie)
New York 0, Chicago 4
Kansas City 2, Detroit 1
Californie 7, Cleveland 2
Oakland à Baltimore (pluie)

Ligue internationale
Rochester 4, Richmond 2
Rochester 4, Richmond 2
Tidewater 13, Syracuse 4
Toledo 11, Charleston 6
Louisville 3, Winnipeg 2

Aujourd'hui

Ligue nationale
Houston à Montréal (2)
Chicago à New York
St. Louis à Philadelphie (2)
Cincinnati à Los Angeles
Atlanta à San Diego
Pittsburgh à San Francisco

Ligue américaine
New York à Minnesota
Washington à Milwaukee
Boston à Chicago
Californie à Detroit
Oakland à Cleveland
Kansas City à Baltimore

Ligue Est
Reading à Québec (pluie)
Ymiria à Trois-Rivières (pluie)
Pittsfield à Manchester (pluie)
Waterbury 6, Pawtucket 4

Butler, Nelson 5, Abernathy 9, Burgmeier 9 et Kirkpatrick Coleoan, Kilkenny 4, Denedy 5, Timmerman 7, Chance 9, Scherman 9 et Freehan, G-Scherman, 7-5. P-Burgmeier, 4-5. Cc-KC, Patek 5. Detroit, Rodriguez 10, Cash 23, McAuliffe 12.

Los Yankees blanchis

A Chicago, les circuits de deux points de Tom Egan et d'un point de Bill Melton ont propulsés les White Sox de Chicago à une victoire de 4-0, sur les Yankees de New York.

New York 000 000 000—0 9 0
Chicago 020 200 00x—4 6 0

Kekich, Hardin 5, Hambricht 7 et Gibbs; Bradley et Eagan. G—Bradley, 9-9. I.—Kekich, 5-5. Cs — Chicago, Egan 9, Melton 24.

Rusty Staub absent pour 3 semaines ?

MONTREAL — Rusty Staub est handicapé par une blessure à la main gauche depuis le 25 juin. Il doit rencontrer Gene Mauch aujourd'hui pour savoir s'il bénéficiera d'un repos d'une semaine ou si l'on mettra sa main gauche dans un plâtre, ce qui l'obligerait à s'absenter du jeu pour une période de deux à trois semaines. Rusty préférerait la première solution.

Il a profité du lancement de son volume "Le grand Orange des Expos" pour faire ses déclarations, hier. Donato Paduano, John Ferguson et Jean Béliveau rehaussaient le lancement du livre de leur présence. Ni Harry Walker, ni Gene Mauch n'étaient à ce lancement. Il semble que les relations entre Mauch et Staub soient assez tendues par le temps qui court, d'autant plus que Rusty a été maintes fois critiqué par la direction parce

Flood encore dans le trouble

SAINT-LOUIS (UPI) — William H. Webster, un juge de la Cour du district des Etats-Unis, a décidé, hier, que Curt Flood, un ancien joueur de ligues majeures, et l'un de ses associés devront verser un montant de \$27,407, plus une somme de \$750, pour les frais, pour n'avoir pas respecté une note promissoire.

Flood et William M. Jones avaient acheté un commerce de photographes de M. et Mme Howard Foster de Kirkwood, près de Saint-Louis. Le studio portait le nom de Curt Flood Studios.

Les époux Foster, qui demeurent maintenant en Floride, ont poursuivi Flood et Jones parce que ces derniers n'ont pas payé le montant de \$27,407, comme ils devaient le faire au mois de mai.

Pour sa défense, Flood a prétendu que les époux Foster n'avaient pas dit toute la vérité sur l'état de leur commerce au moment de la vente mais Flood n'a pas gagné son point devant la Cour.

Flood était avec les Cardinals de Saint-Louis quand il fit l'achat de ce commerce. Cette année, il a abandonné les Sénateurs de Washington et on croit qu'il vit actuellement en Europe.

football

MARDI

Edmonton 11, Ottawa 22
Saskatchewan 14, Col-Britannique 10

MERCREDI

Winnipeg 20, Toronto 21

HIER

Edmonton 15, Hamilton 17

Aujourd'hui

Calgary à Saskatchewan

LENDI

Ottawa à Winnipeg

MARDI

Saskatchewan à Montréal

MERCREDI

Ottawa à Calgary
Colombie-Britannique à Edmonton

VENREDI

Saskatchewan à Toronto

LIGUE CANADIENNE DE FOOTBALL

Conférence de l'Est

| G | P | N | Pp | Pe | Pts |
|----------|---|---|----|----|-----|
| Ottawa | 1 | 0 | 0 | 22 | 11 |
| Toronto | 1 | 0 | 0 | 22 | 11 |
| Hamilton | 1 | 0 | 0 | 17 | 15 |
| Montréal | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

Conférence de l'Ouest

| G | P | N | Pp | Pe | Pts |
|--------------|---|---|----|----|-----|
| Saskatchewan | 0 | 0 | 0 | 14 | 10 |
| Calgary | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Winnipeg | 0 | 1 | 0 | 20 | 7 |
| Vancouver | 0 | 1 | 0 | 10 | 14 |
| Edmonton | 0 | 2 | 0 | 28 | 0 |

Raffin à Ottawa ?

OTTAWA (PC) — Angelo Raffin, un bloqueur offensif canadien, est arrivé au camp d'entraînement des Rough Riders d'Ottawa, hier, pour un essai de cinq jours.

Un gradué de l'université North Carolina, Raffin a été libéré par les Alouettes de Montréal. Il est natif de Toronto, âgé de 25 ans, mesure 6 pieds et quatre pouces et pèse 210 livres.

Par ailleurs, Ivan MacMillan, âgé de 19 ans, le spécialiste des bottés de précision qui a reçu son congé des Rough Riders d'Ottawa, la semaine dernière, est au camp d'entraînement des Argonautes de Toronto pour un essai de cinq jours.

MacMillan, qui mesure 5 pieds et dix pouces et pèse 147 livres, était le botteur de précision régulier du Ottawa au cours de la dernière saison.

d'un terre à l'autre

par Léonce JACQUES

Deux autres importants tournois au calendrier officiel de l'Association de Golf du Québec, district de Québec, seront disputés en fin de semaine. Demain, sur le parcours du club Alpin, on présentera un "field-day" qui sera sous la présidence de Léandre Létourneau du club Lévis et qui groupera un nombre record de 260 golfeurs de toutes les classes.

Paul Pouliot du Royal Québec, le vainqueur de ce tournoi l'an dernier, sera sur les lieux pour défendre son championnat mais André Gagné, un autre porte-couleurs du Royal Québec, qui s'est classé deuxième en dernière fin de semaine lors du tournoi pour le championnat amateur de la province de Québec à Drummondville, sera absent.

Gagné a décidé de participer aux rondes d'essai en vue du choix de l'équipe québécoise de la coupe Willingford qui seront jouées au club Islesmere demain ainsi qu'à Cowansville dimanche.

Dimanche, sur le parcours du club de Donnacona, dix-sept équipes de deux golfeurs chacune se disputent la victoire dans un tournoi "deux-balles, meilleure balle" qui comprendra 36 trous.

Comme ce tournoi sera joué sur un parcours de seulement neuf trous, on comprendra que l'on a été dans l'obligation de refuser plusieurs inscriptions.

On trouvera au bas de cette chronique les heures des départs pour chacun de ces deux tournois.

GOLF JUNIOR

Le golf junior prendra la vedette la semaine prochaine dans le district de Québec. Lundi, au club Alpin, on présentera un tournoi régulier du circuit junior "Louis-Philippe Gingras" et cette compétition servira en même temps de ronde finale régionale en vue des Jeux du Québec qui seront disputés à Rivière-du-Loup à compter du 14 août. Tous ceux qui ont participé à une ronde de qualification auront le droit de participer au tournoi de lundi au club Alpin.

Mardi, mercredi et jeudi de la semaine prochaine, le parcours du club Lévis sera le site des essais inter-districts en vue du choix de l'équipe provinciale junior.

D'UN VERT A L'AUTRE

C'est en fin de semaine, soit demain et dimanche, que l'on présentera au club Sainte-Marguerite de Sept-Îles un tournoi omnium qui groupera non seulement des amateurs de toutes les classes mais plusieurs golfeurs professionnels qui se disputent une bourse de \$5,000... Demain, au club Lévis, on présentera la première ronde pour les championnats des différentes classes aussi bien dans la section féminine que dans la section masculine... Les matches de la deuxième ronde seront présentés dimanche... Le tournoi annuel du Club de Réforme de Québec sera présenté le 16 août au club Royal Québec sous la présidence de MM. Robert Bourassa et Jean Marchand et leurs épouses... Demain, c'est le tournoi des Visions au club Cap-Rouge... Dimanche, au club de Saint-Georges-de-Beauce, on présentera un tournoi à l'occasion de la construction d'un deuxième parcours de neuf trous...

Table with 2 columns: Name and Club/Category. Lists participants for the 'FIELD DAY ALPIN' tournament.

Pas de tiers à l'origine de l'accident de Rodriguez

NUREMBERG (AFP) — Les résultats de l'enquête sur la mort, le 11 juillet, sur le Norisring de Nuremberg, du coureur automobile mexicain Pedro Rodriguez, ne permettent pas d'affirmer qu'un tiers soit à l'origine de cet accident. C'est ce qu'a affirmé, hier, le procureur de Nuremberg, M. Werner Brockelt. Il a ajouté qu'aucune preuve n'a pu être retenue contre le pilote munichois Kurt Hild, accusé par le club automobile de Nuremberg d'avoir gêné Rodriguez au moment d'une manoeuvre de dépassement de ce dernier.

Le procureur a précisé qu'il n'avait pas été possible d'obtenir un film sur cette phase incriminée du dépassement. On attend maintenant l'expertise des deux spécialistes de la commission sportive nationale qui ont examiné la carcasse de la Ferrari de Rodriguez.

L'ennui, le bruit et les maux d'estomac, Cali se porte bien

CALI, COLOMBIE (PA) — Les Vies Jeux Pan-Américains, qui devraient démontrer encore une fois la supériorité de la jeunesse américaine, débuteront aujourd'hui avec la pompe habituelle et la cérémonie officielle devant une foule de 60,000 spectateurs qui attendent cet instant depuis quatre ans.

Les Etats-Unis, qui ont dominé complètement les quatre derniers Jeux en récoltant 435 des 638 médailles d'or, feront défiler les plus fort contingent d'athlètes dans le stade Pascual Guerrero. Ils seront 376 à défendre les couleurs américaines sur un total de 3,056 athlètes représentant 30 pays. Plus de 24 compétitions tiendront ces athlètes occupés durant deux semaines.

Les pays représentés sont les Antilles néerlandaises, l'Argentine, la Barbade, les Bahamas, les Bermudes, le Brésil, la Canada, Cuba, Costa Rica, le Chili, les Etats-Unis, l'Equateur, El Salvador, la Guatemala, les Guyanes, Haïti, les Iles Vierges, la Jamaïque, le Mexique, le Nicaragua, Panama, le Paraguay, le Pérou, Porto Rico, la République Dominicaine, la Guyane hollandaise, Trinidad et Tobago, l'Uruguay, la Venezuela et la Colombie.

C'est samedi que les compétitions vont débuter et elles mettront en vedette les sports suivants: piste et pelouse, ballon-painier, baseball, boxe, escrime, soccer, gymnastique, haltérophilie, canotage et ballon volant.

Même si les Jeux de Cali sont sur le point de débuter, il semble que tout ne tourne pas rond au sein des différentes délégations.

LES CANADIENS

Les nageuses de l'équipe canadienne s'ennuient la plupart du temps, souffrent de maux d'estomac et ne peuvent dormir à cause du bruit.

Mais les membres de l'équipe ont déclaré que les inconvénients de la vie dans le village poussiéreux des Jeux de Cali n'ont pas diminué leur enthousiasme pour les compétitions, qui débutent aujourd'hui.

Les nageuses canadiennes ont remporté deux médailles lors des Jeux de Winnipeg et sont censées combattre avec les Etats-Unis pour la suprématie au cours des présents Jeux.

"Je m'ennuie, c'est ce qui ne va pas", dit Leslie Cliff, âgée de 16 ans, de Vancouver, qui détient le record canadien dans les 400 mètres quatre nages.

"Nous nous entraînons deux heures par jour et après cela il n'y a rien à faire. J'essaie de me reposer un peu mais nous

ne pouvons passer la journée au lit", d'ajouter Leslie.

Mlle Cliff a déclaré que les 14 membres de l'équipe demeurent dans le même dortoir. "Nous devons grimper sur nos valises pour atteindre nos lits", d'ajouter la blonde Canadienne.

Elle a continué en disant que le manger dans le village n'était pas très appétissant et que plusieurs de ses copines sont aux prises avec des maux d'estomac.

Mlle Cliff a déclaré que l'équipe féminine des Etats-Unis arrivera, le 4 août, deux jours avant que les compétitions de natation ne débutent, pour passer moins de temps dans le village des Jeux.

Les Canadiens sont arrivés samedi et ce fut une erreur selon la Canadienne. "On nous avait dit à quoi nous attendre avant notre départ du Canada mais la réalité est encore pire", d'ajouter Leslie.

Exprimant un point de vue minoritaire, Dianne Gate, de Montréal, qui participe à des compétitions de nage de style libre, a déclaré qu'elle passait "un merveilleux moment".

"J'étudie la psychologie à l'Université de l'Alberta et j'aime rencontrer des personnes. Je trouve que ma connaissance du français compense le fait que j'ignore l'espagnol", dit la jeune fille.

Quand on lui a demandé si elle reviendrait à Cali si elle en avait la chance dans le futur, elle a répondu oui sans hésitation.

LES AMERICAINS

Le problème le plus immédiat est de conserver les garçons dans un bon état d'esprit, a déclaré M. Alex Francis, instructeur en chef de l'équipe de piste et pelouse des Etats-Unis qui tentera de décrocher un quatrième record mondial.

"Plusieurs d'entre eux ne dorment plus. Ils sont maussades et ont les nerfs à vif. Un travail formidable a été abattu en vue des Jeux et le stade offre des services exceptionnels. Mais lorsque vous dormez à 14 dans la même chambre, et que le système de plomberie ne fonctionne pas, il y a de quoi s'inquiéter", précise M. Francis.

Il faut admettre en effet que tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes. La grippe fait des ravages dans plusieurs camps, les athlètes refusent de se soumettre à l'examen de routine pour la drogue. Certaines filles n'apprécient guère les examens sexuels. Une légère épidémie de diarrhée s'est manifestée. Et, pour compléter le tout, les Américaines n'aiment pas la longueur de l'uniforme des cérémonies d'ouverture.

Un nouveau cheval de bataille pour Avery Brundage

CALI, Colombie (PA) — Les Etats-Unis font des Jeux pan-américains un circuit fermé au lieu d'un tremplin pour les Olympiques, a déclaré hier Avery Brundage, président du comité international des Olympiques, au comité d'organisation des Jeux pan-américains.

Selon Brundage, il est très malsain que les Etats-Unis s'accaparent des 3-4 des médailles au Jeux pan-américains.

Brundage, dont le mandat à la présidence du comité international des Olympiques se terminera vraisemblablement avec les prochains Jeux de Munich en 1972, a rappelé que lorsqu'il pré-

sidaient, en 1939, le comité d'organisation des Jeux pan-américains, il avait prêté la supériorité des athlètes américains advenant leur participation.

Les Etats-Unis ont amassé 482 médailles au cours des cinq dernières années comparativement à 118 pour l'Argentine qui vient en deuxième place.

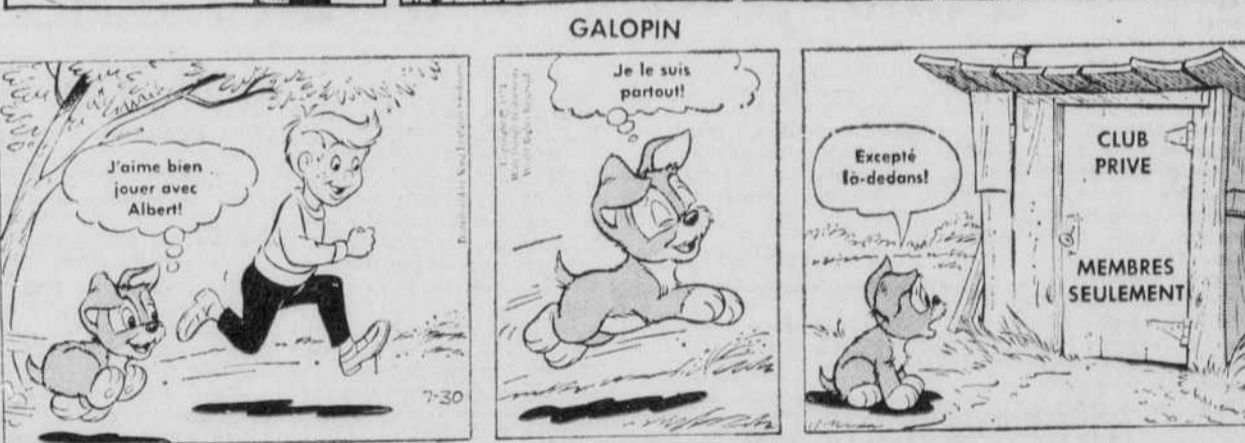
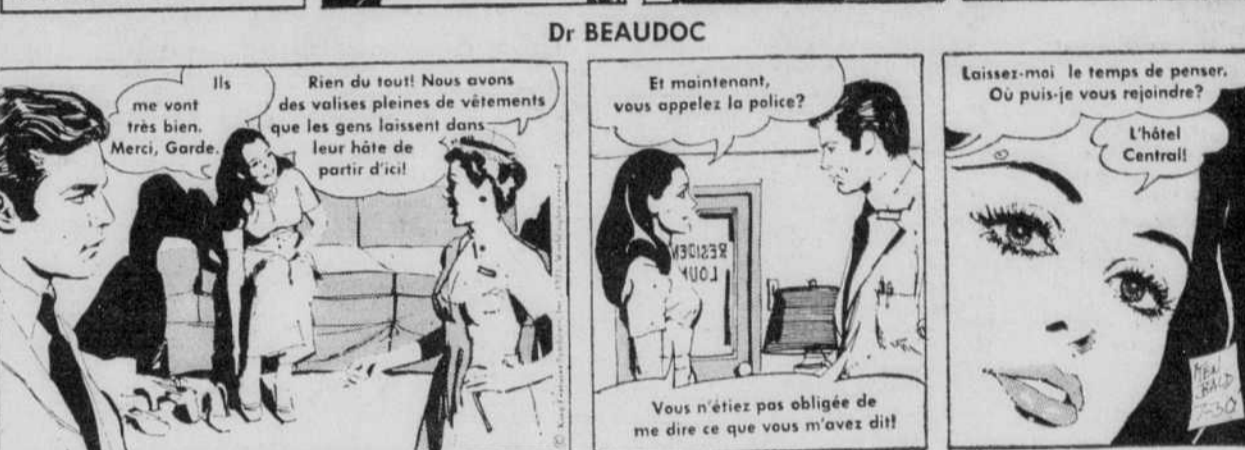
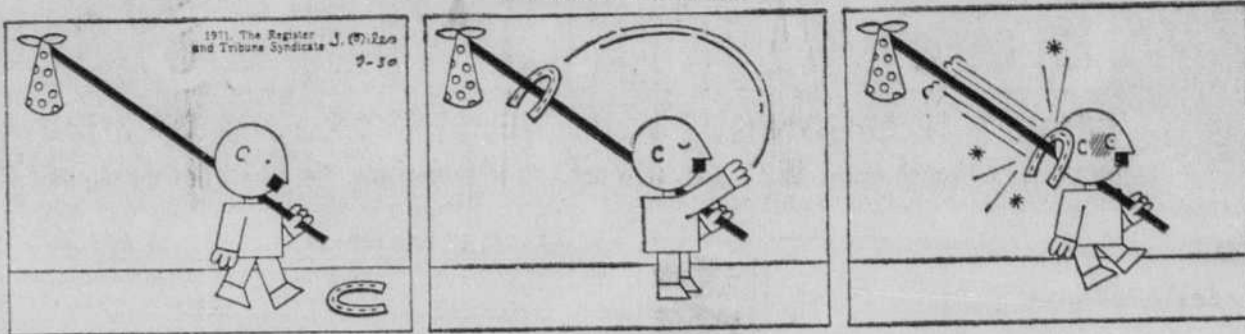
"Personnellement, a-t-il ajouté, je considère cela très malsain pour le sport en général, pour les Jeux pan-américains et pour les Etats-Unis.

Il y aura sûrement des réactions néfastes de la part des autres nations qui participent aux Jeux.

résultats à Québec

Table with 2 columns: Course No and Results. Lists winners and times for various horse races.

MONSIEUR PERKINS



POW



BATMAN et ROBIN



MARC DES BOIS



LE PETIT PEDRO



MUTT et JEFF



GALOPIN



Dr BEAUDOC



PEANUTS



THE AMERICAINS



LES CANADIENS



LES ANNONCES CLASSEES

LE SOLEIL 8 LIGNES DIRECTES

529-9231

SERVICE TELEPHONIQUE DE 12 HEURES PAR JOUR DE 8H30 AM A 8H30 PM DU LUNDI AU VENDREDI

Votre annonce remise avant 8h.30 p.m. sera publiée le lendemain. Pour l'édition du samedi: 4h.30 p.m. vendredi; pour l'édition du lundi: 8h.30 p.m. vendredi.

Index des rubriques des annonces classées

- Services 100 à 185 incl.
Divers à vendre 200 à 291 incl.
Emploi 300 à 387 incl.
Logis 400 à 498 incl.
Commerce et Industries 500 à 590 incl.
Véhicules-Moteurs 600 à 689 incl.

Services

104 ARGENT A PRETER
LE PRET HYPOTHECAIRE
C'EST NOTRE AFFAIRE

140 ARBRES ET PARTERRES

TERRE pour jardin, avec engrais naturel, ancienne perche, gravier, 822-8073.

202 MEUBLES

PAUL ROBITAILLE INC.
REDUCTIONS appréciables sur tout notre aménagement et appareils électroménagers de marque renommée.

224 LIVRES-TIMBRES-MONNAIES

LIVRES de tous genres, achats, ventes, échanges, Comptoir du livre, 200, St-Vallier, 525-8446.

254 MOTOCYCLETTES

AUBAINE, exceptionnelle, moto neuve, facile à vendre, cause chômage, 881-2274.

254 MOTOCYCLETTES

SCOOTER Vespa, 150 cc, 1970, 8315, en parfait état, 903-8123.

275 DIVERS

DICTIONNAIRES WEBSTER
Edition grand format 1970, neufs, incorporés dans boîte.

Accessoires d'auto et camions

164 POIR acheter auto, conditions un emploi aux 21 ans plus, Applications par téléphone, réponse dans une heure, Tél. 529-7101.

104 ARGENT A PRETER

PREMIERE, deuxième hypothèque, Gaston Bonin, 400, St-Joseph, 525-8446.

143 REPARATIONS-ENTRETIEN

MENUISERIE MOBILE ENR. REPARATIONS TOUS GENRES 683-3174.

202 MEUBLES

MENAGE NEUF 1971
AYANT servi pour maisons modestes, ces meubles sont neufs et garantis.

224 LIVRES-TIMBRES-MONNAIES

CHATS, chiens, toutes races, Restaurant Gourmand, 400, St-Vallier, 525-8446.

254 MOTOCYCLETTES

SCOOTER Vespa, 150 cc, 1970, 8315, en parfait état, 903-8123.

254 MOTOCYCLETTES

SCOOTER Vespa, 150 cc, 1970, 8315, en parfait état, 903-8123.

275 DIVERS

DICTIONNAIRES WEBSTER
Edition grand format 1970, neufs, incorporés dans boîte.

Assurances

620 PREMIERE hypothèque sur propriétés résidentielle, commerciale, Québec, banlieue, 483-2222.

104 ARGENT A PRETER

PREMIERE, deuxième hypothèque, Gaston Bonin, 400, St-Joseph, 525-8446.

148 EXTERMINATION VERMINE

MATHIEU Extermination Par, spécialiste exterminateur, insectes, rongeurs, Québec, 522-1561.

202 MEUBLES

MENAGE NEUF 1971
AYANT servi pour maisons modestes, ces meubles sont neufs et garantis.

224 LIVRES-TIMBRES-MONNAIES

CHATS, chiens, toutes races, Restaurant Gourmand, 400, St-Vallier, 525-8446.

254 MOTOCYCLETTES

SCOOTER Vespa, 150 cc, 1970, 8315, en parfait état, 903-8123.

254 MOTOCYCLETTES

SCOOTER Vespa, 150 cc, 1970, 8315, en parfait état, 903-8123.

275 DIVERS

DICTIONNAIRES WEBSTER
Edition grand format 1970, neufs, incorporés dans boîte.

Chasse-neige

491 DR Charles Rivest, médecin urologue, 885 St-Joseph, 525-8446.

104 ARGENT A PRETER

PREMIERE, deuxième hypothèque, Gaston Bonin, 400, St-Joseph, 525-8446.

148 EXTERMINATION VERMINE

MATHIEU Extermination Par, spécialiste exterminateur, insectes, rongeurs, Québec, 522-1561.

202 MEUBLES

MENAGE NEUF 1971
AYANT servi pour maisons modestes, ces meubles sont neufs et garantis.

224 LIVRES-TIMBRES-MONNAIES

CHATS, chiens, toutes races, Restaurant Gourmand, 400, St-Vallier, 525-8446.

254 MOTOCYCLETTES

SCOOTER Vespa, 150 cc, 1970, 8315, en parfait état, 903-8123.

254 MOTOCYCLETTES

SCOOTER Vespa, 150 cc, 1970, 8315, en parfait état, 903-8123.

275 DIVERS

DICTIONNAIRES WEBSTER
Edition grand format 1970, neufs, incorporés dans boîte.

Commerce à louer

531 BOUL. CHARLÉ, 1300, commerce à louer, 483-2222.

104 ARGENT A PRETER

PREMIERE, deuxième hypothèque, Gaston Bonin, 400, St-Joseph, 525-8446.

148 EXTERMINATION VERMINE

MATHIEU Extermination Par, spécialiste exterminateur, insectes, rongeurs, Québec, 522-1561.

202 MEUBLES

MENAGE NEUF 1971
AYANT servi pour maisons modestes, ces meubles sont neufs et garantis.

224 LIVRES-TIMBRES-MONNAIES

CHATS, chiens, toutes races, Restaurant Gourmand, 400, St-Vallier, 525-8446.

254 MOTOCYCLETTES

SCOOTER Vespa, 150 cc, 1970, 8315, en parfait état, 903-8123.

254 MOTOCYCLETTES

SCOOTER Vespa, 150 cc, 1970, 8315, en parfait état, 903-8123.

275 DIVERS

DICTIONNAIRES WEBSTER
Edition grand format 1970, neufs, incorporés dans boîte.

Commerce à louer

531 BOUL. CHARLÉ, 1300, commerce à louer, 483-2222.

104 ARGENT A PRETER

PREMIERE, deuxième hypothèque, Gaston Bonin, 400, St-Joseph, 525-8446.

148 EXTERMINATION VERMINE

MATHIEU Extermination Par, spécialiste exterminateur, insectes, rongeurs, Québec, 522-1561.

202 MEUBLES

MENAGE NEUF 1971
AYANT servi pour maisons modestes, ces meubles sont neufs et garantis.

224 LIVRES-TIMBRES-MONNAIES

CHATS, chiens, toutes races, Restaurant Gourmand, 400, St-Vallier, 525-8446.

254 MOTOCYCLETTES

SCOOTER Vespa, 150 cc, 1970, 8315, en parfait état, 903-8123.

254 MOTOCYCLETTES

SCOOTER Vespa, 150 cc, 1970, 8315, en parfait état, 903-8123.

275 DIVERS

DICTIONNAIRES WEBSTER
Edition grand format 1970, neufs, incorporés dans boîte.

Commerce à louer

531 BOUL. CHARLÉ, 1300, commerce à louer, 483-2222.

104 ARGENT A PRETER

PREMIERE, deuxième hypothèque, Gaston Bonin, 400, St-Joseph, 525-8446.

148 EXTERMINATION VERMINE

MATHIEU Extermination Par, spécialiste exterminateur, insectes, rongeurs, Québec, 522-1561.

202 MEUBLES

MENAGE NEUF 1971
AYANT servi pour maisons modestes, ces meubles sont neufs et garantis.

224 LIVRES-TIMBRES-MONNAIES

CHATS, chiens, toutes races, Restaurant Gourmand, 400, St-Vallier, 525-8446.

254 MOTOCYCLETTES

SCOOTER Vespa, 150 cc, 1970, 8315, en parfait état, 903-8123.

254 MOTOCYCLETTES

SCOOTER Vespa, 150 cc, 1970, 8315, en parfait état, 903-8123.

275 DIVERS

DICTIONNAIRES WEBSTER
Edition grand format 1970, neufs, incorporés dans boîte.

Commerce à louer

531 BOUL. CHARLÉ, 1300, commerce à louer, 483-2222.

104 ARGENT A PRETER

PREMIERE, deuxième hypothèque, Gaston Bonin, 400, St-Joseph, 525-8446.

148 EXTERMINATION VERMINE

MATHIEU Extermination Par, spécialiste exterminateur, insectes, rongeurs, Québec, 522-1561.

202 MEUBLES

MENAGE NEUF 1971
AYANT servi pour maisons modestes, ces meubles sont neufs et garantis.

224 LIVRES-TIMBRES-MONNAIES

CHATS, chiens, toutes races, Restaurant Gourmand, 400, St-Vallier, 525-8446.

254 MOTOCYCLETTES

SCOOTER Vespa, 150 cc, 1970, 8315, en parfait état, 903-8123.

254 MOTOCYCLETTES

SCOOTER Vespa, 150 cc, 1970, 8315, en parfait état, 903-8123.

275 DIVERS

DICTIONNAIRES WEBSTER
Edition grand format 1970, neufs, incorporés dans boîte.

Commerce à louer

531 BOUL. CHARLÉ, 1300, commerce à louer, 483-2222.

104 ARGENT A PRETER

PREMIERE, deuxième hypothèque, Gaston Bonin, 400, St-Joseph, 525-8446.

148 EXTERMINATION VERMINE

MATHIEU Extermination Par, spécialiste exterminateur, insectes, rongeurs, Québec, 522-1561.

202 MEUBLES

MENAGE NEUF 1971
AYANT servi pour maisons modestes, ces meubles sont neufs et garantis.

224 LIVRES-TIMBRES-MONNAIES

CHATS, chiens, toutes races, Restaurant Gourmand, 400, St-Vallier, 525-8446.

254 MOTOCYCLETTES

SCOOTER Vespa, 150 cc, 1970, 8315, en parfait état, 903-8123.

254 MOTOCYCLETTES

SCOOTER Vespa, 150 cc, 1970, 8315, en parfait état, 903-8123.

275 DIVERS

DICTIONNAIRES WEBSTER
Edition grand format 1970, neufs, incorporés dans boîte.

Commerce à louer

531 BOUL. CHARLÉ, 1300, commerce à louer, 483-2222.

104 ARGENT A PRETER

PREMIERE, deuxième hypothèque, Gaston Bonin, 400, St-Joseph, 525-8446.

148 EXTERMINATION VERMINE

MATHIEU Extermination Par, spécialiste exterminateur, insectes, rongeurs, Québec, 522-1561.

202 MEUBLES

MENAGE NEUF 1971
AYANT servi pour maisons modestes, ces meubles sont neufs et garantis.

224 LIVRES-TIMBRES-MONNAIES

CHATS, chiens, toutes races, Restaurant Gourmand, 400, St-Vallier, 525-8446.

254 MOTOCYCLETTES

SCOOTER Vespa, 150 cc, 1970, 8315, en parfait état, 903-8123.

254 MOTOCYCLETTES

SCOOTER Vespa, 150 cc, 1970, 8315, en parfait état, 903-8123.

275 DIVERS

DICTIONNAIRES WEBSTER
Edition grand format 1970, neufs, incorporés dans boîte.



\$1695 grande valeur

ACCESSOIRES camping, roulotte Moto Vacancier, 7900 Boul. Henri Burdassac, 698-6273.

LOUER tentes, roulettes, tente-roulotte, campers, à la semaine, 527-8834.

FRIGIDAIRE à louer, équipement complet, 4 personnes, 842-5056.

FRIGIDAIRE à louer, équipement complet, 2 personnes, 842-5056.

FRIGIDAIRE à louer, équipement complet, 1 personne, 842-5056.

FRIGIDAIRE à louer, équipement complet, 1 personne, 842-5056.

FRIGIDAIRE à louer, équipement complet, 1 personne, 842-5056.

FRIGIDAIRE à louer, équipement complet, 1 personne, 842-5056.

FRIGIDAIRE à louer, équipement complet, 1 personne, 842-5056.

FRIGIDAIRE à louer, équipement complet, 1 personne, 842-5056.

FRIGIDAIRE à louer, équipement complet, 1 personne, 842-5056.

FRIGIDAIRE à louer, équipement complet, 1 personne, 842-5056.

FRIGIDAIRE à louer, équipement complet, 1 personne, 842-5056.

FRIGIDAIRE à louer, équipement complet, 1 personne, 842-5056.

FRIGIDAIRE à louer, équipement complet, 1 personne, 842-5056.

FRIGIDAIRE à louer, équipement complet, 1 personne, 842-5056.

FRIGIDAIRE à louer, équipement complet, 1 personne, 842-5056.

FRIGIDAIRE à louer, équipement complet, 1 personne, 842-5056.

FRIGIDAIRE à louer, équipement complet, 1 personne, 842-5056.

FRIGIDAIRE à louer, équipement complet, 1 personne, 842-5056.

FRIGIDAIRE à louer, équipement complet, 1 personne, 842-5056.

FRIGIDAIRE à louer, équipement complet, 1 personne, 842-5056.

FRIGIDAIRE à louer, équipement complet, 1 personne, 842-5056.

FRIGIDAIRE à louer, équipement complet, 1 personne, 842-5056.

FRIGIDAIRE à louer, équipement complet, 1 personne, 842-5056.

FRIGIDAIRE à louer, équipement complet, 1 personne, 842-5056.

FRIGIDAIRE à louer, équipement complet, 1 personne, 842-5056.

FRIGIDAIRE à louer, équipement complet, 1 personne, 842-5056.

FRIGIDAIRE à louer, équipement complet, 1 personne, 842-5056.

FRIGIDAIRE à louer, équipement complet, 1 personne, 842-5056.

FRIGIDAIRE à louer, équipement complet, 1 personne, 842-5056.

FRIGIDAIRE à louer, équipement complet, 1 personne, 842-5056.

FRIGIDAIRE à louer, équipement complet, 1 personne, 842-5056.

FRIGIDAIRE à louer, équipement complet, 1 personne, 842-5056.



58-158 2e Av. N., Despot 416, Saskatoon, Saskatchewan.

Commandes sur livraison incluent \$1.00 par volume à déduire sur marchandise. Paiement final plus expédition sur commande par livraison. Satisfaction après inspection ou retour dans les 10 jours pour remboursement complet. Pas de distributeur, chaque volume est spécialement estampillé pour ne pas être revendu.

DACTYLOS, additions, calcul, arithmétique, calculatrice électronique à partir de \$22.50, 842-6151.

AMBIEMENT 12 pièces, en parfait état, ayant servi exposition, 523-2852.

BOITE de tout, prêt à l'usage, grand format, 1500, quartier 150, 842-6151.

BALAYEURS, polisseurs, nettoyeurs, usages, 2 et plus, garantie, 626-0485.

REFRIGERATEURS usages, avec garantie, téléphone à 661-1116, 2200 Champlain, 842-6151.

PERRUCHE cheveux naturels, châtains, modèle, 623-8052.

MIROIRS, 28 x 48, 30 x 40, 50 x 70, 842-6151.

ARMOIRES, armoires à 3 et 4 portes, à partir de \$5.95, 842-1912.

BALAYEURS, polisseurs, nettoyeurs, usages, 2 et plus, garantie, 626-0485.

MACHINES écrire, additions, calcul, arithmétique, calculatrice électronique à partir de \$22.50, 842-6151.

FRIGIDAIRE à louer, équipement complet, 1 personne, 842-5056.

FRIGIDAIRE à louer, équipement complet, 1 personne, 842-5056.

FRIGIDAIRE à louer, équipement complet, 1 personne, 842-5056.

FRIGIDAIRE à louer, équipement complet, 1 personne, 842-5056.

FRIGIDAIRE à louer, équipement complet, 1 personne, 842-5056.

FRIGIDAIRE à louer, équipement complet, 1 personne, 842-5056.

FRIGIDAIRE à louer, équipement complet, 1 personne, 842-5056.

FRIGIDAIRE à louer, équipement complet, 1 personne, 8

412 MONTCALM. Garçonniers meublées sur demande. 1 1/2 - 5 - 6 pièces.

Le Saint-Laurent. 250 ouest, Grande-Allée, Québec. Tél.: 523-6409. MAINTENANT EN LOCATION. Logements - Espace de bureau.

413 ST-JEAN-BAPTISTE. 681 D'ARVILLE, 2 et 4 pièces, éclairées, chauffage, eau chaude, etc.

414 ST-ROCH. RUE ARGO. 2 1/2 pièces, tapis mur à mur, salle bain, etc.

415 ST-SAUVEUR. 4 PIÈCES, salle de bains, 220, non chauffé, 465-9568.

416 CHARLESBOURG. Jardin de Savoie Inc. MAISONS UNIFAMILIALES en rangée A LOUER.

417 RIVE-SUD. 1-2 MILLE du Pont Laporte chauffé. 180 par mois, eau chaude fournie.

418 CHARLESBOURG. 1-2 PIÈCES, près école, 300 par mois. Meuble, eau chaude, etc.

419 STE-FOY. DOMAINE ST-LOUIS-DE-FRANCE. 3 1/2 pièces, chauffage à l'électricité, piscine intérieure et extérieure.

420 CHARLESBOURG. 4 PIÈCES, salle de bains, 220, non chauffé, 465-9568.

421 CHARLESBOURG. 4 PIÈCES, salle de bains, 220, non chauffé, 465-9568.

422 CHARLESBOURG. 4 PIÈCES, salle de bains, 220, non chauffé, 465-9568.

423 CHARLESBOURG. 4 PIÈCES, salle de bains, 220, non chauffé, 465-9568.

424 CHARLESBOURG. 4 PIÈCES, salle de bains, 220, non chauffé, 465-9568.

425 CHARLESBOURG. 4 PIÈCES, salle de bains, 220, non chauffé, 465-9568.

426 CHARLESBOURG. 4 PIÈCES, salle de bains, 220, non chauffé, 465-9568.

427 CHARLESBOURG. 4 PIÈCES, salle de bains, 220, non chauffé, 465-9568.

428 CHARLESBOURG. 4 PIÈCES, salle de bains, 220, non chauffé, 465-9568.

429 STE-FOY. DOMAINE ST-LOUIS-DE-FRANCE. 3 1/2 pièces, chauffage à l'électricité, piscine intérieure et extérieure.

430 CHARLESBOURG. 4 PIÈCES, salle de bains, 220, non chauffé, 465-9568.

431 CHARLESBOURG. 4 PIÈCES, salle de bains, 220, non chauffé, 465-9568.

432 CHARLESBOURG. 4 PIÈCES, salle de bains, 220, non chauffé, 465-9568.

433 CHARLESBOURG. 4 PIÈCES, salle de bains, 220, non chauffé, 465-9568.

434 CHARLESBOURG. 4 PIÈCES, salle de bains, 220, non chauffé, 465-9568.

435 CHARLESBOURG. 4 PIÈCES, salle de bains, 220, non chauffé, 465-9568.

436 CHARLESBOURG. 4 PIÈCES, salle de bains, 220, non chauffé, 465-9568.

437 CHARLESBOURG. 4 PIÈCES, salle de bains, 220, non chauffé, 465-9568.

438 CHARLESBOURG. 4 PIÈCES, salle de bains, 220, non chauffé, 465-9568.

439 CHARLESBOURG. 4 PIÈCES, salle de bains, 220, non chauffé, 465-9568.

440 CHARLESBOURG. 4 PIÈCES, salle de bains, 220, non chauffé, 465-9568.

441 CHARLESBOURG. 4 PIÈCES, salle de bains, 220, non chauffé, 465-9568.

442 CHARLESBOURG. 4 PIÈCES, salle de bains, 220, non chauffé, 465-9568.

443 CHARLESBOURG. 4 PIÈCES, salle de bains, 220, non chauffé, 465-9568.

444 CHARLESBOURG. 4 PIÈCES, salle de bains, 220, non chauffé, 465-9568.

445 CHARLESBOURG. 4 PIÈCES, salle de bains, 220, non chauffé, 465-9568.

446 CHARLESBOURG. 4 PIÈCES, salle de bains, 220, non chauffé, 465-9568.

447 CHARLESBOURG. 4 PIÈCES, salle de bains, 220, non chauffé, 465-9568.

448 CHARLESBOURG. 4 PIÈCES, salle de bains, 220, non chauffé, 465-9568.

449 CHARLESBOURG. 4 PIÈCES, salle de bains, 220, non chauffé, 465-9568.

450 CHARLESBOURG. 4 PIÈCES, salle de bains, 220, non chauffé, 465-9568.

451 CHARLESBOURG. 4 PIÈCES, salle de bains, 220, non chauffé, 465-9568.

452 CHARLESBOURG. 4 PIÈCES, salle de bains, 220, non chauffé, 465-9568.

453 CHARLESBOURG. 4 PIÈCES, salle de bains, 220, non chauffé, 465-9568.

454 CHARLESBOURG. 4 PIÈCES, salle de bains, 220, non chauffé, 465-9568.

455 CHARLESBOURG. 4 PIÈCES, salle de bains, 220, non chauffé, 465-9568.

456 CHARLESBOURG. 4 PIÈCES, salle de bains, 220, non chauffé, 465-9568.

457 CHARLESBOURG. 4 PIÈCES, salle de bains, 220, non chauffé, 465-9568.

458 CHARLESBOURG. 4 PIÈCES, salle de bains, 220, non chauffé, 465-9568.

Logements modernes, piscine, extérieur. Un mois gratuit. CHARLESBOURG LE ALAIN. Un mois gratuit pour information 628-2881.

412 MONTCALM. Garçonniers meublées sur demande. 1 1/2 - 5 - 6 pièces.

413 ST-JEAN-BAPTISTE. 681 D'ARVILLE, 2 et 4 pièces, éclairées, chauffage, eau chaude, etc.

414 ST-ROCH. RUE ARGO. 2 1/2 pièces, tapis mur à mur, salle bain, etc.

415 ST-SAUVEUR. 4 PIÈCES, salle de bains, 220, non chauffé, 465-9568.

416 CHARLESBOURG. Jardin de Savoie Inc. MAISONS UNIFAMILIALES en rangée A LOUER.

417 RIVE-SUD. 1-2 MILLE du Pont Laporte chauffé. 180 par mois, eau chaude fournie.

418 CHARLESBOURG. 1-2 PIÈCES, près école, 300 par mois. Meuble, eau chaude, etc.

419 STE-FOY. DOMAINE ST-LOUIS-DE-FRANCE. 3 1/2 pièces, chauffage à l'électricité, piscine intérieure et extérieure.

Logements modernes, piscine, extérieur. Un mois gratuit. CHARLESBOURG LE ALAIN. Un mois gratuit pour information 628-2881.

564 TERRAINS A VENDRE

LAC Beauport, terrain boisé, 31 x 100...
TERRAIN pour 3 logements, 100 x 100...
TERRAIN à bâtir, 100 x 100, 200 x 100...

564 TERRAINS A VENDRE

TERRAIN, Ste-Thérèse de Lisieux, 122 x 133...
TERRAIN, terrain boisé, 87 x 111...
TERRAIN, terrain boisé, 87 x 111...

619 AUTOS A VENDRE

KARMAN-Ghia, 1964, moteur détecteur...
KIA 1964, moteur, 5175, 626-996...
HONDA 5-600, mécanique parfaite...

619 AUTOS A VENDRE

COUGAR 1967, transmission manuelle...
PIECES Renault, automatique, 1968...
RENAULT 1967, 1000 cc, 1000 cc...

644 SERVICE AUTOMOBILE

VOLKSWAGEN
réparation service nuit
Autonomie, 34 Dorchester

L'armée laotienne reprend une ville près de la piste Ho Chi Minh

VIENTIANE (D'après AFP) — La ville de Saravane, située sur la branche occidentale de la piste Ho Chi Minh et au nord du plateau des Bolovens, dans le Sud-Laos, a été reprise mercredi matin par un bataillon hélicoptère des forces spéciales au service du gouvernement laotien, apprend-on de source militaire à Vientiane.

L'Amérique latine se lance dans la course aux armements

Les dépenses d'armes sud-américaines, qui s'élevaient à quelque \$750 millions au cours des deux dernières années, pourront grimper encore par suite de la décision prise en avril par le président Nixon d'abolir le plafond annuel de \$75 millions imposé par le Congrès à l'aide et aux ventes militaires au continent latino-américain.

LES COMMANDES LATINO-AMÉRICAINES

Les commandes latino-américaines vers l'Europe ont commencé à se multiplier en 1967. Quelques mois à peine après que le Congrès eut interdit la vente d'armes américaines perfectionnées à l'Amérique latine.

LES COMMANDES LATINO-AMÉRICAINES

Les commandes latino-américaines vers l'Europe ont commencé à se multiplier en 1967. Quelques mois à peine après que le Congrès eut interdit la vente d'armes américaines perfectionnées à l'Amérique latine.

LA TECHNOLOGIE NUCLÉAIRE DES E.-U. À LA DISPOSITION DES PAYS ÉTRANGERS

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis sont prêts à étudier avec les pays étrangers qui le désirent, la possibilité de vendre de la technologie d'enrichissement de l'uranium par diffusion gazeuse, a annoncé hier la Commission américaine de l'énergie atomique.

LE PÉROU, QUI AVAIT ÉTÉ LE PREMIER PAYS À ÉMETTRE CE ARGUMENT, A D'AILLEURS ACHETÉ, IL Y A TROIS ANS, UNE ESCADRILLE DE MIRAGE FRANÇAIS.

Le Pérou, qui avait été le premier pays à émettre ce argument, a d'ailleurs acheté, il y a trois ans, une escadrille de Mirage français. Les Etats-Unis ont regardé d'un assez mauvais œil l'Amérique latine, qui était à toutes fins de compte un territoire de quelque 4,375 milles carrés englobant le plateau des Bolovens et les localités d'Attopeu, Laomgam et Thatang tombées aux mains des communistes au cours des deux dernières années.

LES COMMANDES LATINO-AMÉRICAINES

Les commandes latino-américaines vers l'Europe ont commencé à se multiplier en 1967. Quelques mois à peine après que le Congrès eut interdit la vente d'armes américaines perfectionnées à l'Amérique latine.

LES COMMANDES LATINO-AMÉRICAINES

Les commandes latino-américaines vers l'Europe ont commencé à se multiplier en 1967. Quelques mois à peine après que le Congrès eut interdit la vente d'armes américaines perfectionnées à l'Amérique latine.

L'état du patient du Dr Barnard s'améliore

LE CAP (Reuter et AFP) — L'état du patient de la dernière greffe cœur-poumon a changé pour le mieux hier après une nuit au cours de laquelle les médecins avaient craint pour sa vie.

565 TERRES A VENDRE

LEVIS, Route Kennedy terrain commercial à 12,5 le pied carré...
TERRAIN, près d'un lac eau douce...
LORVILLE, terrain boisé, 100 x 100...

565 TERRES A VENDRE

LEVIS, Route Kennedy terrain commercial à 12,5 le pied carré...
TERRAIN, près d'un lac eau douce...
LORVILLE, terrain boisé, 100 x 100...

584 TERRES DEMANDEES

IMMEDIATEMENT
SERAIS acheteur dans la semaine...
TERRAIN, terrain boisé, 100 x 100...

621 AUTOS DEMANDEES

ARGENT COMPTANT
NOUS sommes acheteurs de tous modèles...
RENAULT 1967, 1000 cc, 1000 cc...

619 AUTOS A VENDRE

1969 CHEVROLET
Malibu, hard top, 2 portes, V-8, automatique, radio, siège baquet.

619 AUTOS A VENDRE

1969 OLDSMOBILE
Delta, décapotable, automatique, radio, servofrein, servodirection, Balance de garantie.

619 AUTOS A VENDRE

1969 FORD LTD
Décapotable, automatique, radio, servofrein, servodirection, siège baquet.

619 AUTOS A VENDRE

1967 BARRACUDA
Hard top, 2 portes, V-8, automatique, radio, état neuf. Balance de garantie.

25 VOITURES

à liquider de \$50 à \$150
TOUTE OFFRE RAISONNABLE ACCEPTÉE.
AUCUN COMPTANT

25 VOITURES

à liquider de \$50 à \$150
TOUTE OFFRE RAISONNABLE ACCEPTÉE.
AUCUN COMPTANT

25 VOITURES

à liquider de \$50 à \$150
TOUTE OFFRE RAISONNABLE ACCEPTÉE.
AUCUN COMPTANT

25 VOITURES

à liquider de \$50 à \$150
TOUTE OFFRE RAISONNABLE ACCEPTÉE.
AUCUN COMPTANT

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

565.000.000.000

La Chine et l'URSS mettent en place leurs armées sur leur frontière commune

par Roland DALLAS

HONG-KONG (Reuter) — La Chine et l'Union soviétique mettent en place leurs armées dans leurs régions frontalières et ont environ deux millions d'hommes qui se font face les uns les autres, ont rapporté hier des milieux occidentaux habituellement fiables.

La Chine a activement mis au point un missile balistique intercontinental et on s'attend à ce qu'elle annonce bientôt l'essai d'un missile possédant un rayon d'action de 5,000 à 6,000 milles capable de frapper une cible en Amérique du Nord, ont ajouté ces milieux.

Les fusées que la Chine a déjà mis au point ont, croit-on, assez de puissance pour lancer une ogive nucléaire assez loin que Moscou, d'après les mêmes milieux.

On pense aussi que la Chine travaille à la fabrication d'un sous-marin mu par l'énergie nucléaire et qu'elle a déjà fabriqué un sous-marin capable de lancer des missiles - mais aucun missile pour ce sous-marin n'a encore été vu, disent encore ces sources.

Le gouvernement de Pékin est fermement engagé dans la production de l'avion de combat réactif F-9, conçu à partir du Mig-19 soviétique et équipé de mitrailleuses, de bombes, de fusées et de missiles air-sol, selon des estimations occidentales habituellement fiables.

On croit que la Chine produit entre 200 et 300 de ces réactifs par année.

DEPLOIEMENT DE TROUPES

À la suite du déclenchement des hostilités en mars 1969, dans l'île Damansky dans la rivière Oussouri, entre les troupes soviétiques et chinoises, on signale ici que les Chinois ont déployé de larges unités de combat dans les provinces qui bordent l'Union soviétique et son allié fidèle, la Mongolie.

Ceci a eu pour effet de réduire la présen-

ce militaire chinoise dans le sud-ouest de la Chine, près de l'Indochine, et on pense que les troupes soviétiques ont été réduites en Europe orientale d'une façon similaire, ont ajouté les milieux en question.

Les analystes militaires occidentaux posés ici ne croient pas que les Chinois ou les Russes préparent une quelconque action militaire. Ils estiment plutôt que les deux peuples se préparent à toute éventualité.

Du côté soviétique, environ 45 divisions qui totalisent environ 500,000 hommes, ont été rassemblées en Union soviétique et en Mongolie, appuyées par une masse d'unités de logistique et de l'aviation comprenant probablement un autre 500,000 hommes.

Selon les renseignements connus ici, du côté chinois, on trouve 10 armées d'environ 50,000 hommes chacune, secondées par des forces logistiques de même importance et déployées dans trois régions générales.

Le groupe principal est, semble-t-il, stationné entre la frontière mongole et Pékin, et les deux autres seraient entre la frontière et l'important centre industriel de Harbin, en Mandchourie chinoise, et dans la région déserte et montagneuse de la province de Sinkiang, près de Lanchow, dans le nord-ouest de la Chine.

On croit généralement ici que l'intervention de l'Armée de libération du peuple qui a restauré l'ordre durant la révolution culturelle chinoise en 1968 et sa présence dans les domaines de la politique, de l'industrie et de l'agriculture, ont amoindri son engagement au combat.

Mais selon les estimations occidentales d'ici, l'armée a renforcé régulièrement ses unités et a continué à tenir des manœuvres.

Et le prochain progrès pour la force militaire chinoise sera l'arrivée du missile intercontinental qu'on attend ici d'une journée à l'autre. Le premier indice sera probablement la mise en place de navires de contrôle et un avertissement à la navigation internationale.

Nimeiry disculpe Moscou de toute ingérence au Soudan

(D'après PA, UPI et AFP) — Le président Gaafar Nimeiry a déclaré hier que rien ne prouve jusqu'ici que l'Union soviétique ait participé de près ou de loin aux récents événements du Soudan. Il a critiqué, toutefois, la position prise par la presse dans certains pays socialistes, qu'il n'a pas cités nommément.

«Le Soudan, a-t-il précisé également, ne veut pas que ses relations se détériorent avec les pays amis, et surtout pas avec l'Union soviétique, mais s'il veut choisir cette voie, nous n'aurons pas d'alternative.»

Nimeiry, paraissant détendu au cours d'une brève rencontre avec les journalistes, a affirmé que les preuves accumulées jusqu'à présent tiennent les communistes soudanais et le parti baassiste irakien responsables du coup d'Etat qui l'a déposé pendant 74 heures la semaine dernière.

Il a ajouté, au moment même où sa police secrète poursuivait la chasse aux communistes, que le parti n'avait aucune influence au Soudan et qu'il est surpris de voir que ses leaders exécutés étaient considérés comme des lumières.

Questionné sur l'avenir des 1,800 conseillers russes au Soudan, Nimeiry a répondu qu'ils étaient «sur le point de partir» parce qu'ils avaient terminé leurs missions.

MISE EN GARDE

À Moscou, pour la première fois, le Kremlin a formulé hier, par l'entremise des «Izvestia», organe du gouvernement, une discrète mise en garde à l'encontre du général Nimeiry.

Sans employer de formules menaçantes, l'article laisse entendre que la poursuite de la «chasse» aux communistes soudanais risquerait d'entacher les relations soviéto-soudanaises. Le journal donne également à comprendre que des démarches discrètes ont été faites au niveau gouvernemental pour tenter de sauver la vie des putschistes et plus particulièrement des communistes soudanais.

Le ton relativement modéré de l'article confirme l'opinion

des observateurs selon laquelle le Kremlin ne compte pas prendre dans l'immédiat des «mesures» contre le régime de Kharoum, ne tenant pas à mettre en jeu sa position dans les pays arabes et compromettre un règlement pacifique du conflit israélo-arabe.

L'attitude prudente observée par les autorités soviétiques a été encore confirmée au cours d'une manifestation, hier, des étudiants arabes devant l'ambassade du Soudan à Moscou. Les membres de la milice étaient aussi nombreux que les manifestants eux-mêmes, et, si la manifestation était visiblement tolérée, ils se sont efforcés d'éviter tout incident ou tou-

te occupation des locaux qui auraient pu nuire aux relations soviéto-soudanaises.

À Londres, par contre, la police a dû faire évacuer hier après-midi l'ambassade soudanaise qui avait été occupée par un groupe de 25 manifestants.

14 SUR 39
Dans sa conférence de presse, Nimeiry a annoncé que 83 officiers militaires ont été arrêtés pour leur participation au coup d'Etat et que d'autres exécutions pourraient se produire.

De leur côté, des porte-parole gouvernementaux ont révélé que les forces de sécurité ont mis le grappin sur 14 des 39 civils communistes activement recherchés et ont prédit la capture des autres pour bientôt.

Grave situation dans l'industrie sidérurgique américaine

NEW YORK (AFP) — La United States Steel Corporation, le géant de la sidérurgie américaine, a annoncé hier la fermeture de son aciérie de Gary, dans l'Indiana, un de ses plus importants centres de production. Les hauts fourneaux ont commencé à être éteints dès hier et les activités de finition se termineront demain, une fois épuisées les réserves d'acier brut.

La décision du plus gros producteur d'acier du monde n'est pas surprenante car, même s'il n'y a pas grève dans la sidérurgie le mois prochain, de nombreuses installations de production devront fermer leurs portes ou réduire leur production en raison de la diminution de la demande résultant de l'utilisation par les consommateurs des stocks qu'ils ont constitués par crainte d'une grève. Elle intervient toutefois à un moment où la menace d'un arrêt du travail, à partir de dimanche, paraît se préciser.

Les négociations pour le renouvellement des conventions collectives se sont poursuivies, hier, à Washington. Les employeurs ont enfin présenté leurs offres d'augmentations de salaires dont le montant n'a pas été révélé. Selon des sources patronales, les propositions ont été rejetées par le Syndicat des ouvriers de la sidérurgie mais constitueraient quand même une base de discussions.

Les conventions collectives actuelles expirent cependant demain soir et il ne reste qu'une journée pour parvenir à un compromis. En dépit du secret presque total qui entoure les négociations, il semble que ce soit bien court.

Le sommet arabe de Tripoli s'ouvre en l'absence du général Nimeiry

(D'après AFP et UPI) — Le général Gaafar El-Nimeiry, qui détient le pouvoir au Soudan, ne participera pas au sommet arabe de Tripoli, même si à cause de lui les travaux de cette session d'étude ont été retardés d'une journée.

Un porte-parole du ministère soudanais de l'orientation nationale, a en effet confirmé, ce matin, que le général Nimeiry se trouve toujours à Khartoum.

Selon le radio du Caire c'est le président Kadafi qui a recommandé au général Nimeiry de ne pas quitter Khartoum en raison de la situation intérieure au Soudan.

C'est donc en l'absence du général Nimeiry que les chefs d'Etat de la Libye, de l'Égypte, de la Syrie, du Yémen du Nord et du Yémen du Sud ont commencé ce matin leurs entretiens à Tripoli.

M. Yasser Arafat, président de l'OPL assistait à cette première séance tenue à huis clos. On ne précise pas cependant si ces entretiens marquent l'ouverture officielle du sommet arabe de Tripoli. De même aucune précision n'a été donnée quant à la durée de ce sommet.

PLEINS POUVOIRS ET SUSPENSION

Pour sa part, le roi Hussein, de Jordanie, qui n'a pas été invité, a demandé de bien vouloir excuser son absence à cette conférence. Dans son message au président jibéen, il réaffirme

son «attachement à l'action des vrais Fedayine et à l'autodétermination des Palestiniens, après la libération des territoires occupés».

Quant à l'Assemblée nationale jordanienne, elle a donné hier pleins pouvoirs au roi «pour prendre toute initiative qu'il jugera bonne et nécessaire pour libérer les terres arabes occupées».

En soirée, le radio du Caire a annoncé, citant un porte-parole officiel du gouvernement jordanien, que trois Fedayine membres du Fath, condamnés par les autorités jordaniennes, seraient exécutés dans les 48 heures et que les sentences avaient été ratifiées par Hussein.

En Algérie, pendant ce temps, un communiqué a annoncé que le Conseil de la révolution et le conseil des ministres algériens ont décidé, au terme d'une réunion d'une journée, la suspension de toute relation avec le régime jordanien.

Ce régime, précise le communiqué, constitue une contradiction fondamentale avec la poursuite de la lutte du peuple palestinien et avec les aspirations de la nation arabe.

EXAMEN

En Israël, le secrétaire d'Etat adjoint américain, M. Joseph Sisco, commence aujourd'hui à examiner avec les dirigeants israéliens les possibilités d'un accord partiel sur la réouverture du canal de Suez.

Il rencontre d'abord le ministre des Affaires étrangères, M. Abba Eban, puis s'entretient avec le premier ministre, Mme Golda Meir, avant de rencontrer de nouveau M. Eban.

Dans les milieux politiques israéliens, on estime cependant qu'il est peu probable que M. Sisco apporte de nouvelles formulations susceptibles de faire avancer les négociations avec l'Égypte.

Kinshasa expulse une vingtaine de diplomates communistes

KINSHASA (AFP) — Une vingtaine de diplomates appartenant tous à des pays communistes (URSS, Pologne, Tchécoslovaquie, Roumanie) ont été ou sont sur le point d'être expulsés de la République démocratique du Congo, annonce-t-on jeudi de source officielle à Kinshasa.

Bien qu'aucun communiqué n'ait été publié par le ministère des Affaires étrangères, on indique de même source que ces expulsions sont en rapport avec les événements à l'université de Kinshasa ex-Lovanium le 4 juin dernier. Ces diplomates seraient

tous compromis dans cette affaire.

On se souvient qu'à la suite de ces manifestations qui avaient fait trois blessés parmi les étudiants, le général Mobutu avait annoncé dans une interview accordée à l'Agence congolaise de presse des ruptures diplomatiques en cascade. Les 3,000 étudiants de l'université avaient aussitôt été enrôlés dans l'armée nationale congolaise où ils viennent d'ailleurs d'être collectivement promus soldats de première classe.

Ces décisions d'expulsions ont été prises par le gouvernement congolais qui s'est réuni à plusieurs reprises en conseil restreint afin d'examiner les résultats de l'enquête menée depuis le 4 juin dans les milieux diplomatiques toutes ces réunions se sont déroulées sous la présidence du général Mobutu, soulignant de même source.

Pour le moment ni le nombre exact de diplomates expulsés ni leur identité, ni leur nationalité n'ont encore été officiellement communiqués. On sait seulement que dans la liste des expulsés ne figure aucun ambassadeur accrédité à Kinshasa.

La Yougoslavie et la Roumanie s'inquiètent des manœuvres militaires soviétiques

LONDRES (d'après UPI) — Des sources diplomatiques à Londres soulignent que les rapports voulant que Moscou envoie des troupes soviétiques en Bul-

garie pour participer à des manœuvres du Pacte de Varsovie le mois prochain cause beaucoup d'anxiété en Yougoslavie et une certaine inquiétude en Roumanie.

Le silence officiel entoure toutefois les plans du Kremlin. Mais les informations diplomatiques veulent que l'Union soviétique enverra plusieurs divisions soviétiques en Bulgarie pour participer à des manœuvres conjointes avec son principal allié au sein du bloc de Varsovie.

Ce sera la première fois depuis 1966 que des troupes soviétiques participeront à des manœuvres militaires en Bulgarie.

La Yougoslavie a déjà indiqué son inquiétude au sujet des manœuvres du Pacte de Varsovie dans le sud de la Roumanie qui devaient être suivies par des manœuvres plus importantes près des frontières roumaines.

Les Yougoslaves ont réagi en organisant des manœuvres pour leurs propres troupes cet automne, en guise de contre-manifestation à la démonstration de force des pays du Pacte de Varsovie et de mise en garde contre toute tentative de s'aventurer sur le territoire yougoslave.

Les mêmes sources soutiennent qu'il y a eu des échanges secrets entre Moscou et Belgrade, incluant des lettres du chef du Parti communiste soviétique Leonide Brejnev au président Tito. Certaines rumeurs veulent également que le leader soviétique visite la Yougoslavie pour avoir d'importants entretiens avec les leaders yougoslaves.

Les relations entre ces deux pays communistes se sont refroidies récemment à un point de tension qui inquiète les deux capitales, Belgrade étant offensé par une campagne anti-yougoslave en Union soviétique.

La Roumanie s'inquiéterait également de la présence de troupes soviétiques chez leur voisin, précisent les sources diplomatiques. Les relations entre Moscou et Bucarest sont tendues et le récent voyage du président Ceausescu à Pékin n'a pas aidé à leur amélioration.

La bataille pour la CEE entre dans sa phase cruciale en G.-B.

LONDRES (AFP) — La bataille pour le Marché commun entre dans sa phase cruciale avec la campagne intensive de trois mois contre l'adhésion britannique à la CEE, lancée à partir d'hier par le Parti travailliste. Cette initiative fait suite à la décision du comité national exécutif du «Labour», mercredi, de s'opposer à l'entrée du Royaume-Uni dans la communauté et d'exiger la convocation d'élections générales sur la question européenne.

L'ouverture de la campagne travailliste coïncide très exactement avec la publication d'un sondage d'opinion qui, pour la première fois, indique que les partisans de l'adhésion, avec 45 pour des personnes interrogées l'emportent sur ses adversaires (41 pour cent).

D'autre part, l'inauguration de la campagne se situe en pleine période de vacances, ce qui fait qu'elle n'aura guère de chance de produire d'effets tangibles avant le mois de septembre.

M. Harold Wilson s'étant, après de longues tergiversations catégoriquement prononcé contre l'adhésion, son principal objectif est manifestement de renverser, grâce à sa campagne de persuasion antieuropéenne, à tendance de plus en plus favorable de l'opinion à l'égard de la CEE.

Le gouvernement de son côté intensifiera sa propre campagne pro-européenne et M. Edward Heath prononcera au cours des deux prochains mois une série de discours expliquant aux Britanniques les avantages de l'adhésion.

L'enjeu de cette lutte pour se concilier l'opinion est extrêmement importante pour le gouvernement, comme pour le Parti travailliste et pour M. Wilson personnellement.

Si l'opinion, maintenant favorable, devait sous l'influence de la campagne travailliste virer à nouveau contre le Marché commun, M. Heath se trouverait en difficulté cet automne pour faire approuver par le parlement le principe de l'adhésion, devant l'opposition conjuguée de la majorité du «Labour» et de l'homme de la rue.

Pour le Parti travailliste, il est important que cette campagne ne tourne pas au règlement de comptes entre «pro» et «anti» Marché commun et que les dissensions du «Labour» ne l'affaiblissent pas au point de lui faire perdre tout espoir de remporter les prochaines élections générales, prévues pour 1975 au plus tard.

Enfin, pour M. Wilson, si sa campagne ne parvient pas à renverser la tendance et si l'opinion cet automne est nettement en faveur de l'adhésion il sera accusé au sein même de son parti d'avoir pour la seconde fois mis sur le mauvais cheval — la première fois étant la convocation des élections de juin 1970, remportées par M. Heath — et de n'avoir su tirer aucun profit politique de ses «revirements stratégiques» qui n'auraient alors que terni l'image du Parti travailliste.

COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC

NOUVELLE TARIFICATION

EN VIGUEUR LE 1er AOÛT 1971

(à 0h.01)

| | Zone 1 | Zone 2 | Inter-Zones |
|--|--------------------|---------------------|---------------------|
| Adultes | | | |
| Monnaie Billets | \$0.35 8/\$2.00 | \$0.40 10/\$3.50 | \$0.40 10/\$3.50 |
| Enfants | | | |
| de moins de 2 ans | gratuit | gratuit | gratuit |
| de 2 à 10 ans : Monnaie Billets | \$0.35 8/\$1.00 | \$0.40 10/\$2.00 | \$0.40 10/\$2.00 |
| Ecoliers | | | |
| Âgés de 10 à 17 ans ou mesurant plus de 4'4". Sur présentation d'une carte d'identité émise par la Commission | 8/\$1.00 | 10/\$2.00 | 10/\$2.00 |
| Après minuit | \$0.35 | \$0.40 | \$0.40 |

ANCIENS BILLETS

N.B. Les anciens billets (\$0.20 pour zone 1, \$0.30 pour zone 2) d'adultes seront acceptés avec un supplément de \$0.05 par passage.

BAnQ NUMÉRIQUE

Page(s) manquante(s) ou non-numérisée(s)

Veillez vous informer auprès du personnel de BAnQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone **1-800-363-9028**

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 